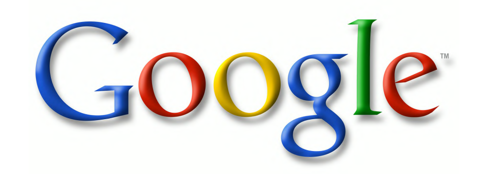
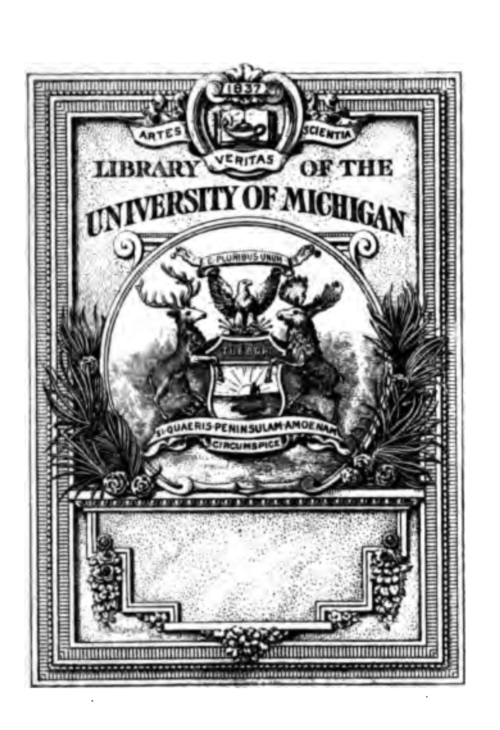


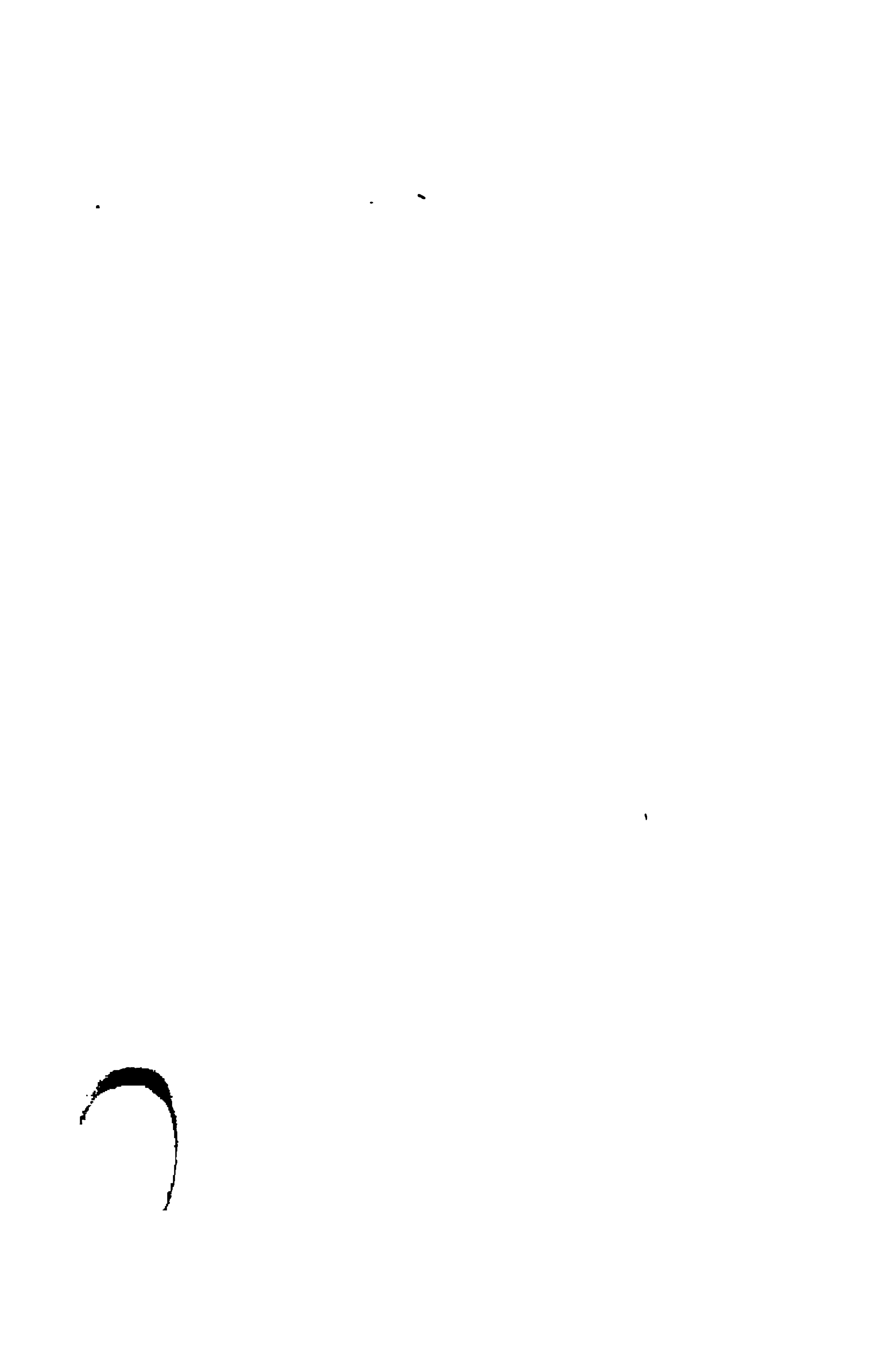



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ENTRETIENS POPULAIRES

SUR

L'ÉCONOMIE POLITIQUE



ENTRETIENS POPULAIRES

SUR

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR

JULES MARTINELLI



La Liberté est un acte de foi en Dieu et en son œuvre. (BASTIAT.)

PARIS
LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie
Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire des Économistes, etc.
14, RUE RICHELIEU, 14
1866

2

AUX OUVRIERS

—

Mes Amis,

La France perdit, il y a quelques années, un homme auquel elle élèvera un jour une statue, et dont je vais, en quelques mots, vous raconter l'histoire.

Il vivait aux champs en philosophe, et était tourmenté du désir de se rendre utile à ses semblables; car, tout modeste qu'il fût, il sentait instinctivement qu'il avait en lui de quoi acquitter sa dette envers le pays. Après avoir observé la société, pour savoir par quel côté il pourrait lui venir en aide, il lui parut que ce qui manquait le

l'entendrons, d'acheter et de vendre à qui il nous plaît. Vous vous dites, sans doute, que cela ne peut faire difficulté. Eh bien! vous allez en juger.

Il fit un voyage en Angleterre, et voici ce qu'il y vit : des aristocrates qui, au moyen de certains tarifs imaginés par eux, forçaient les pauvres gens à leur acheter leur blé, et à le payer fort cher. Ceux-ci, naturellement, regimbaient, se refusant à échanger l'argent gagné à la sueur de leur front contre le blé des aristocrates, et prétendaient avoir le droit de s'en pourvoir ailleurs, et à meilleur marché. Ceci vous fait déjà voir que la chose ne va pas de soi, comme vous vous le figuriez; et ce n'était pas seulement en Angleterre qu'il en était ainsi, mais pareillement chez nous, et non seulement pour le blé, mais pour une infinité d'autres articles. Les pauvres gens gagnèrent leur procès, mais ce ne fut pas sans peine : ils luttèrent pendant dix ans. Il ne s'agissait pour eux de rien moins que d'une économie de quelques centaines de millions sur leur nourriture.

C'était là un beau profit, assurément; mais, du même coup, ils en firent un second, qui valait au moins l'autre, quoiqu'il ne fût pas aussi palpable et d'une réalisation aussi immédiate. Voici en quoi il consistait : Ces braves gens étaient aussi ignorants que vous l'êtes en ce moment sur tout ce qui concerne la mécanique sociale. Ils l'étaient même au point d'être enchantés de certaines inventions qui, tout bonnement, les ruinaient.

Or, la querelle, qui s'échauffa furieusement à propos de cette affaire du blé, amena les gens qui parlaient pour ou contre à traiter une foule de questions qui, de près ou de loin, se rapportaient à l'objet en discussion. Si la société tout entière ne fut pas passée en revue, il s'en fallut de bien peu. — Je vous laisse à penser si les ouvriers écoutaient tout cela, et s'ils y prenaient intérêt. Ils eurent bientôt compris qu'il n'était pas de sujet qui les touchât de plus près; et comme la grande quantité de journaux et d'imprimés qui circulent en Angleterre leur a donné l'habitude et le goût de la lecture, ils se prirent d'un bel amour pour tout ce qui traitait de l'organisation de la société, lisant, puis discutant entre eux sur ces matières, qui avaient, de plus, le charme de la nouveauté.

Maintenant que je vous ai appris ces choses, vous comprenez, mes amis, pourquoi vos camarades de là-bas sont des patriotes si bien ferrés sur la politique; pourquoi, pendant la crise américaine, malgré que le coton, et par suite le pain, leur vînt du Sud, ils furent pour le Nord; pourquoi, en ce moment même, ils sont si chauds à soutenir la réforme parlementaire qui leur donnera le droit de voter; pourquoi, enfin, dans toutes les questions, ils sont à la hauteur des autres classes de la société. Voilà ce qu'ils avaient gagné à l'école de *la ligue*, d'être des citoyens éclairés.

Pour en revenir à Bastiat (car c'est de lui qu'il s'agit), il avait reçu là une leçon dont il se promit

perspectives toutes nouvelles et est, en ces matières, le guide le plus sûr que l'on puisse choisir.

Aussi est-ce à ce livre, mes amis, que j'emprunterai la plus grande partie — et assurément la meilleure — de ce que j'ai à vous dire. Il avait été écrit pour les classes éclairées, et plus particulièrement adressé à la jeunesse, sur laquelle Bastiat fondait tout son espoir pour l'avenir; je me suis demandé si, pour ménager votre attention, encore rebelle aux lectures sérieuses, il ne serait pas possible de le réduire à de moindres proportions, de le dépouiller de son ample et riche vêtement, pour lui en endosser un trop modeste, peut-être. C'était là, je le sentais, une sorte de profanation; mais je l'ai commise, mes amis, dans le désir de vous être utile. C'est pourquoi j'espère qu'elle me sera pardonnée, et aussi pour la respectueuse fidélité avec laquelle j'ai reproduit la pensée du maître, parfois même sa parole.

Je dis : du maître, car Bastiat a fait école, et si quelques-unes des graves erreurs qui passionnaient les esprits, il y a vingt ans, sont discréditées aujourd'hui, j'ai la conviction qu'on le doit, en partie, aux lumières qu'il apporta dans les discussions de cette époque, et aux efforts de ses disciples, qui, après lui, ont continué son œuvre.

Des ouvriers instruits, auxquels je faisais part du plan de mon travail, me disaient : « A quoi bon vous escrimer contre des moulins à vent tels que *la gratuité du crédit, l'antagonisme du capital et*

du travail, le communisme, etc., etc.? Cela pouvait être utile en 1847; mais on est revenu de ces erreurs; laissez tout cela de côté. » Je leur répondais que ces erreurs n'étaient pas aussi bien mortes qu'ils se le figuraient, et que, d'ailleurs, en les combattant, j'amènerais les esprits à réfléchir sur les erreurs nouvelles qui se sont glissées à la place des anciennes, et qui ont le même point de départ. Et puis, si la classe ouvrière a ses sophismes, la classe bourgeoise n'a-t-elle pas aussi les siens? L'ignorance en ces matières n'est-elle pas égale des deux parts? Or, tous ces sophismes ont, comme vous le verrez, une source commune. Ainsi, le manufacturier qui s'acharne à réclamer pour ses produits la protection des tarifs est, sans le savoir, un socialiste pur sang, comme feu Proudhon. Il n'était donc pas inutile de présenter dans leur entier les principes et leurs conséquences. C'est, d'ailleurs, l'unique moyen de venger l'école économiste des attaques que certaines gens ne lui ménagent pas, malgré les services qu'elle leur a rendus, et qu'on lui épargnerait peut-être, si l'on voulait se donner la peine de lire et de réfléchir.

Devais-je, en vous exposant la science économique, renoncer à son langage sérieux et élevé, à ses formules, à ses termes techniques, et donner dans le genre vulgaire et puéril, sous prétexte de la mettre à votre portée? Je ne l'ai pas pensé, mes amis, par deux raisons : la première, c'est que la science ne se prête pas volontiers à ce genre de

torture, et que, sous couleur de la rendre intelligible, après lui avoir ôté de sa dignité et de sa grandeur, on tombe dans un écueil pire encore, on finit par l'altérer.

Ensuite, je pense, comme l'exprimait dernièrement M. Saint-Marc-Girardin, invoquant son expérience personnelle dans les conférences populaires, qu'il faut au peuple des lectures viriles; que les pensées les plus élevées, les plus belles pages de notre littérature sont celles qu'il goûte le mieux, et que les livres enfantins écrits à son intention sont justement ceux qu'il lit le moins.

La science ne demande que de la simplicité et de la clarté. Renchérir encore sur ces qualités, lorsqu'on s'adresse à des esprits peu familiarisés avec les idées abstraites, voilà, je crois, la seule règle à suivre; et cette tâche est bien autrement difficile que l'autre. — Si le désir d'être compris me fait tomber dans des répétitions, ne me le reprochez pas, mes amis, car je vous répondrais comme l'abbé de Saint-Pierre à quelqu'un qui lui disait : « Vous nous avez déjà rabâché cela quatre ou cinq fois. — J'ai donc bien fait, puisque vous vous en souvenez. »



PREMIÈRE PARTIE

HARMONIES

CHAPITRE PREMIER

La Société

Si j'avais été consulté sur le nom à donner à la science dont j'ai à vous entretenir, j'aurais été tenté de lui donner celui de *physiologie sociale*. Il sentait un peu le jargon scientifique, j'en conviens, mais il avait le mérite de donner une idée exacte de la chose. La physiologie, en effet, est, comme vous le savez, la science qui rend compte de la manière dont s'accomplissent en nous les fonctions vitales. Elle se borne à exposer ce qui est, sans se laisser égarer par l'esprit de système. Elle ne se permet pas, par exemple, de dire : « Il eût mieux valu

qu[illegible] ; elle constate, elle décrit et elle admire.

Tel est aussi le rôle de l'économie politique. Elle observe et expose la manière dont s'accomplissent les actes de la vie sociale, mais elle n'a pas la prétention de créer des effets et des causes, de changer les tendances de l'homme, de le soumettre à des organisations, à des injonctions, à des mesures ; elle se borne à lui montrer le bien ou le mal qui résultent de ses déterminations, suivant qu'il observe ou qu'il viole les principes sur lesquels repose la société.

Les économistes peuvent n'être pas d'accord; deux hommes qui consacrent leur attention à observer un même phénomène et ses effets peuvent ne pas arriver à la même conclusion. Mais cela ne prouve pas autre chose, sinon que l'un ou l'autre, et peut-être tous les deux, ont mal observé. Ce sera alors la faute des savants, mais non de la science elle-même.

Quant à elle, si elle ne conçoit pas la pensée de changer ce qui est, c'est qu'elle trouve que cela est bien..... A ce dernier mot, je vous vois hocher la tête. Un peu de patience, mes amis; écoutez-moi jusqu'au bout, et il se trouvera peut-être, à la fin de ces entretiens, que vous aviez raison et que je n'avais pas tort.

Vous n'êtes certainement pas sans avoir admiré l'ordre parfait que la Providence a établi dans l'univers entier, depuis l'insecte, pas plus gros qu'une tête d'épingle, qui, dans sa petite taille, est pourvu aussi bien que vous de tout ce qui lui est nécessaire pour se conserver et se reproduire, jusqu'à ces millions de mondes qui parcourent l'espace avec une vitesse dont vous ne pouvez vous faire une idée, et qui ne dévient cependant jamais de la ligne mathématique qui leur a été tracée.



Or, je vous le demande, est-il admissible que cette Providence, qui a établi l'ordre et l'harmonie partout, ait fait une exception, une seule, et cela au détriment de l'œuvre la plus parfaite qui soit sortie de ses mains, au détriment de l'homme ; qu'elle lui ait donné des instincts et des besoins qui l'obligent à vivre en société, et qu'elle n'ait pas donné des lois harmoniques à l'état social comme à tout le reste? Cela n'est pas seulement contraire à la logique, mais à l'idée que nous avons de la justice et de la bonté divine.

Mais, dites-vous, si ces lois existent, d'où viennent donc les désordres qui affligent nos regards? Je vous répondrai, d'abord, que ces désordres ne sont que partiels, et que l'ordre prévaut de beaucoup dans l'ensemble de nos relations, comme je vous le démontrerai plus tard ; ensuite, quant à ces perturbations, ces guerres, ces violences, ces oppressions, ces ruses, ces méfaits de tout genre, ces souffrances, ces misères, dont vous argumentez contre l'existence de lois naturelles, ils proviennent tout simplement de ce que ces lois ne sont pas observées.

Vous ne niez pas que le corps humain ne soit admirablement organisé ; il s'y produit cependant les perturbations qu'on appelle des maladies. — Le corps social a aussi ses maladies, et cela ne prouve pas davantage que sa constitution soit mauvaise. La seule différence, c'est que ses dérangements proviennent de notre fait, ce qui n'arrive que par exception pour les maladies du corps.

J'aurai donc à démontrer que les lois providentielles ont préétabli l'harmonie entre les intérêts humains, et que les désordres qui se manifestent proviennent uniquement de l'inobservation de ces lois. A vrai dire,

même, mon livre tout entier ne sera que le développement de cette vérité; et c'est en cela que gît son utilité, s'il en a une; car s'il était prouvé que la machine, agencée comme elle l'est, ne laisse rien à désirer, et qu'il n'y a autre chose à faire qu'à écarter les obstacles qui l'entravent ou la font fonctionner de travers, l'humanité serait délivrée du souci d'en inventer une autre pour mettre à sa place.

Et il est vraiment heureux que les choses soient ainsi, car il y a dans toutes les inventions de ce genre une foule d'inconvénients, de difficultés, d'impossibilités, dont paraissent ne s'être pas doutés les réformateurs qui, à toutes les époques, se sont mis en tête d'organiser la société autrement que Dieu l'a faite.

En effet, où nous voyons harmonie, ils ne voient, eux, qu'antagonisme; et il faut bien qu'ils partent de ce principe, car, sans cela, leur intervention serait parfaitement inutile. Or, pour forcer à vivre en paix des intérêts qui seraient en état d'opposition et de lutte permanente, il n'y a qu'un moyen, c'est la contrainte. Si, par exemple, le capital et le travail avaient, comme ils le croient, des intérêts opposés, il faudrait bien en venir à leur imposer par la force les combinaisons qu'on aurait imaginées pour les empêcher de se nuire. — Il est de toute évidence, en effet, que le raisonnement ou le sentiment n'y pourraient rien, et que, dans tous les cas, ce bon accord ne durerait pas.

La contrainte, tel est donc le dernier mot de tous ces inventeurs passés, présents et futurs. — La contrainte! mais ils auront beau dorer la pilule, ils ne lui ôteront pas sa saveur amère et repoussante; invoquer l'utilité du but, car on leur répondra, comme aux jésuites, que la fin ne justifie pas les moyens, et que ce but, ils ne

l'atteindront pas, car, soit de vive force, soit par ruse, les hommes finissent toujours par se soustraire à la contrainte; tout ce qui est violent ne dure pas, dit le proverbe; il ne serait pas facile, d'ailleurs, de les y soumettre, lorsque, comme dans l'hypothèse, on contrarierait tous les intérêts individuels.— Et puis, qu'arrivera-t-il, s'il se présente un nouvel inventeur, avec un plan meilleur? Faudra-t-il persévérer dans le mauvais ou se résigner tous les matins à changer d'organisation comme on change de chemise? Et, en définitive, y a-t-il une force humaine capable de vaincre un antagonisme qu'on suppose être l'essence même des forces humaines? Ce moyen odieux, c'est dans la main des hommes que vous le placerez; mais trouverez-vous des hommes pétris d'un autre limon que leurs semblables, exempts d'erreurs, de faiblesses, de passion, de convoitise? On pourrait multiplier les objections à l'infini contre une pareille doctrine.

Il n'y en a aucune à faire à la nôtre, car, s'il est vrai que les intérêts sont harmoniques, il n'y a qu'à laisser faire, et l'unique remède, c'est la liberté : idée simple (la simplicité n'est-elle pas la pierre de touche de la vérité?); idée conciliante, car elle repose sur l'accord des industries, des classes, des nations, et même des doctrines; idée religieuse, car elle remonte jusqu'à Dieu, le grand ordonnateur de toutes choses; idée pratique, enfin, car, quoi de plus pratique que de laisser les hommes travailler, échanger, apprendre, s'associer, agir et réagir les uns sur les autres, sans les contrarier? Ces considérations devraient, je crois, vous inspirer une certaine préférence pour les lois naturelles, qui ne proposent aux maux dont vous gémissez d'autre remède que la liberté; car vous portez tous dans vos cœurs

le saint amour de la liberté et la haine de l'oppression.

Mais ces maux, dont, hélas ! je ne nierai pas l'existence, ont-ils toute l'étendue que vous leur attribuez ? N'est-ce pas, au contraire, le bien qui domine encore dans la société, malgré les imperfections que nous nous sommes plu à y accumuler comme à plaisir ? — Le mal nous frappe plus vivement que le bien, mais ce n'est pas une raison pour fermer les yeux sur celui-ci. Eh bien ! avant d'étudier la société en détail pour vous montrer les bienfaits que vous en retirez, permettez-moi de vous en donner une idée générale, en attirant votre attention sur un phénomène avec lequel l'habitude vous a tellement familiarisés, que vous ne vous êtes jamais rendu compte de ce qu'il renferme d'étonnant et de merveilleux :

« Prenons, dit Bastiat, un homme appartenant à une classe modeste de la société, un menuisier de village, par exemple, et observons tous les services qu'il rend à la société et tous ceux qu'il en reçoit. Nous ne tarderons pas à être frappés de l'énorme disproportion apparente.

» Cet homme passe sa journée à raboter des planches, à fabriquer des tables et des armoires. Il se plaint de sa condition ; et cependant, que reçoit-il, en réalité, de cette société, en échange de son travail ?

» D'abord, tous les jours, en se levant, il s'habille, et il n'a personnellement fait aucune des nombreuses pièces de son vêtement. Or, pour que ces vêtements, tout simples qu'ils sont, soient à sa disposition, il faut qu'une énorme quantité de travail, d'industrie, de transports, d'inventions ingénieuses, ait été accomplie : il faut que des Américains aient produit du coton ; des Indiens, de l'indigo ; des Français, de la laine et du lin ; des Brésiliens,

du cuir ; — que tous ces matériaux aient été transportés en des villes diverses ; qu'ils aient été ouvrés, filés, tissés, teints, etc.

» Ensuite, il déjeune. Pour que le pain qu'il mange lui arrive tous les matins, il faut que des terres aient été défrichées, closes, labourées, fumées, ensemencées ; il faut que les récoltes aient été préservées avec soin du pillage ; il faut qu'une certaine sécurité ait régné au milieu d'une innombrable multitude ; il faut que le froment ait été récolté, broyé, pétri et préparé ; il faut que le fer, l'acier, le bois, la pierre, aient été convertis par le travail en instruments de travail ; que certains hommes se soient emparés de la force des animaux, d'autres du poids d'une chute d'eau, etc. ; toutes choses dont chacune, prise isolément, suppose une masse incalculable de travail mise en jeu, non seulement dans l'espace, mais dans le temps.

» Cet homme ne passera pas sa journée sans employer un peu de sucre, un peu d'huile, sans se servir de quelques ustensiles.

» Il enverra son fils à l'école pour y recevoir une instruction qui, quoique bornée, n'en suppose pas moins des recherches, des études antérieures, des connaissances dont l'imagination est effrayée.

» Il sort : il trouve une rue pavée et éclairée.

» On lui conteste une propriété : il trouvera des avocats pour défendre ses droits, des juges pour l'y maintenir, des officiers de justice pour faire exécuter la sentence ; toutes choses qui supposent encore des connaissances acquises, par conséquent des lumières et des moyens d'existence.

» Il va à l'église : elle est un monument prodigieux, et le livre qu'il y porte est un monument peut-être plus

prodigieux efforts de l'intelligence humaine. On lui enseigne la morale, on éclaire son esprit, on élève son âme; et, pour que cela se fasse, il faut qu'un autre homme ait pu fréquenter les bibliothèques, les séminaires, puiser à toutes les sources de la tradition humaine, qu'il ait pu vivre sans s'occuper directement des besoins de son corps.

» Si notre artisan entreprend un voyage, il trouve que, pour lui épargner le temps et diminuer sa peine, d'autres hommes ont aplani, nivelé le sol, comblé des vallées, abaissé des montagnes, joint les rives des fleuves, amoindri tous les frottements, placé des véhicules à roues sur des blocs de grès ou des bandes de fer, dompté les chevaux ou la vapeur, etc.

» Il est impossible de ne pas être frappé de la disproportion véritablement incommensurable qui existe entre les satisfactions que cet homme puise dans la société et celles qu'il pourrait se donner s'il était réduit à ses propres forces.

» J'ose dire que, dans une seule journée, il consomme des choses qu'il ne pourrait produire lui-même dans dix siècles.

» Ce qui rend le phénomène plus étrange encore, c'est que tous les autres hommes sont dans le même cas que lui. Chacun de ceux qui composent la société a absorbé des millions de fois plus qu'il n'aurait pu produire; et cependant ils ne se sont rien dérobé mutuellement. Et si l'on regarde les choses de près, on s'aperçoit que ce menuisier a payé en services tous les services qui lui ont été rendus. S'il tenait ses comptes avec une rigoureuse exactitude, on se convaincrait qu'il n'a rien reçu sans le payer au moyen de sa modeste industrie; que quiconque a été employé à son service, dans le

temps ou dans l'espace, a reçu ou recevra sa rémunération.

» Il faut donc que le mécanisme social soit bien ingénieux, bien puissant, puisqu'il conduit à ce singulier résultat : que chaque homme, même celui que le sort a placé dans la condition la plus humble, a plus de satisfactions en un jour qu'il n'en pourrait produire en plusieurs siècles.

» Ce n'est pas tout, et ce mécanisme social paraîtra plus ingénieux encore, si le lecteur veut bien tourner ses regards sur lui-même.

» Je le suppose simple étudiant. Que fait-il à Paris? Comment y vit-il? On ne peut nier que la société ne mette à sa disposition des aliments, des vêtements, un logement, des diversions, des livres, des moyens d'instruction, une multitude de choses, enfin, dont la production, seulement pour être expliquée, exigerait un temps considérable, à plus forte raison pût être exécutée. Et, en retour de toutes ces choses, qui ont demandé tant de travail, de sueurs, de fatigues, d'efforts physiques ou intellectuels, de transports, d'inventions, de transactions, quels services cet étudiant rend-il à la société? Aucun; seulement, il se prépare à lui en rendre. Comment donc ces millions d'hommes qui se sont livrés à un travail positif, effectif et productif, lui en ont-ils abandonné les fruits? Voici l'explication : c'est que le père de cet étudiant, qui était avocat, médecin ou négociant, avait rendu autrefois des services, — peut-être à la société chinoise, — et en avait retiré, non des services immédiats, mais des *droits* à des services qu'il pourrait réclamer dans le temps, dans le lieu et sous la forme qu'il lui conviendrait. C'est de ces services lointains et passés que la société s'acquitte aujourd'hui; et, chose

étonnante! si l'on suivait par la pensée la marche des transactions infinies qui ont dû avoir lieu pour atteindre ce résultat, on verrait que chacun a été payé de sa peine; que ces droits ont passé de main en main, tantôt se fractionnant, tantôt se groupant, jusqu'à ce que, par la consommation de cet étudiant, tout ait été balancé. N'est-ce pas là un phénomène bien étrange?

» On fermerait les yeux à la lumière si l'on refusait de reconnaître que la société ne peut présenter des combinaisons si compliquées, dans lesquelles les lois civiles et pénales prennent si peu de part, sans obéir à un mécanisme prodigieusement ingénieux. Ce mécanisme est l'objet qu'étudie l'*économie politique*.

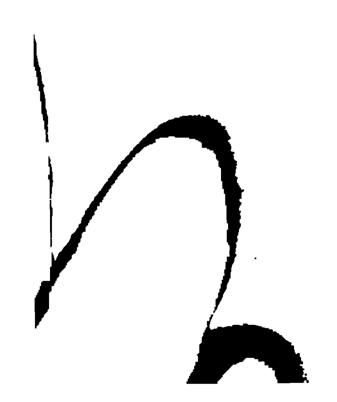
» Une chose encore digne de remarque, c'est que, dans ce nombre vraiment incalculable de transactions qui ont abouti à faire vivre pendant un jour un étudiant, il n'y en a peut-être pas la millionnième partie qui se soient faites directement. Les choses dont il a joui aujourd'hui, et qui sont innombrables, sont l'œuvre d'hommes dont un grand nombre a disparu depuis longtemps de la surface de la terre. Et pourtant ils ont été rémunérés comme ils l'entendaient, bien que celui qui profite aujourd'hui du produit de leur travail n'ait rien fait pour eux. Il ne les a pas connus, il ne les connaîtra jamais. Celui qui lit cette page, au moment même où il la lit, a la puissance, quoiqu'il n'en ait peut-être pas la conscience, de mettre en mouvement des hommes de tous les pays, de toutes les races, et je dirai presque de tous les temps, des blancs, des noirs, des rouges, des jaunes; il fait concourir à ses satisfactions actuelles des générations éteintes, des générations qui ne sont pas nées; et cette puissance extraordinaire, il la doit à ce que son père a rendu autrefois des services à d'autres hom-

mes qui, en apparence, n'ont rien de commun avec ceux dont le travail est mis en œuvre aujourd'hui. Cependant, il s'est opéré une telle balance, dans le temps et dans l'espace, que chacun a été rétribué et a reçu ce qu'il avait calculé devoir recevoir. »

Vous pouvez feuilleter nos cinq ou six codes et la volumineuse collection de nos lois, décrets et ordonnances, je vous mets au défi d'y découvrir la prescription en vertu de laquelle se sont opérées les innombrables transactions qui devaient aboutir à satisfaire les besoins d'un menuisier de village. Tout cela s'est accompli sous l'impulsion de l'initiative individuelle, et cependant avec une ponctualité et une régularité parfaites. Preuve donc que les phénomènes de la vie sociale sont régis par des lois naturelles, qui agissent indépendamment des lois écrites, et dont celles-ci ne font que régulariser l'action. Rendons grâces à Dieu de s'être constitué notre législateur; car, à voir l'imperfection des lois que nous fabriquons, et dont le rôle est cependant si borné, on peut juger de la belle besogne que nous aurions faite si nous avions eu à édicter les lois fondamentales de la société. Cependant, il existe des gens assez présomptueux pour assumer une semblable responsabilité, et pour se poser en bienfaiteurs de l'humanité, en *pères des nations*, et il y a des esprits, en petit nombre, à vrai dire, assez aveugles pour les croire sur parole.

Maintenant, si nous voulons nous rendre compte des merveilleux résultats qui ressortent du fait raconté par Bastiat, nous devons étudier la société en détail. C'est ce que nous ferons dans la première partie de ces entretiens, consacrée à l'étude des divers phénomènes de la vie économique fonctionnant dans des conditions normales. Dans la seconde partie, nous nous occuperons

des causes perturbatrices. — Vous voyez que tout notre plan est dans ces deux mots : ordre et désordre. Bastiat n'a laissé sur cette seconde partie que quelques fragments épars que j'ai pieusement recueillis et que j'ai essayé de compléter.



CHAPITRE II.

L'Homme

Si vous étiez chargés, mes amis, d'étudier une machine, avant d'en examiner une à une les pièces, vous commenceriez par vous informer du genre de service et des résultats qu'on attend d'elle, puis de la force qui la fait mouvoir, car toutes les pièces doivent être combinées de manière à utiliser cette force et à atteindre ce résultat. — De même, lorsqu'il s'agit d'étudier la société, il faut connaître d'abord les besoins qu'elle est destinée à satisfaire, et les forces dont dispose l'homme, qui est le moteur de cette autre machine. — C'est seulement quand on est fixé sur ces deux points qu'on peut l'examiner pièce à pièce, pour savoir si elle remplit son objet. C'est donc par là que nous allons commencer.

Il est bien entendu, toutefois, que ce n'est pas l'homme tout entier qui sera l'objet de notre étude; car il y a, dans sa vie, deux parts bien distinctes : celle des *sentiments,* et celle des *intérêts.* La première est le but exclusif de cette science sublime qu'on appelle la *morale,* la seconde seule est du domaine de l'*économie politique.* Ces deux sciences poursuivent des buts différents, mais non opposés. Elles se prêtent, au contraire, un mutuel appui, et concourent au bonheur de l'espèce humaine,



en travaillant, celle-là à son amélioration morale, celle-ci à son bien-être matériel. Cette observation était nécessaire pour répondre aux détracteurs de la science économique, qui l'accusent de rabaisser l'intelligence, de corrompre le cœur en ne parlant aux hommes que de leurs intérêts. Ces mêmes gens ne manqueraient pas de l'accuser de sortir de ses attributions, si elle se mêlait de parler religion et morale ; et cette fois ils auraient raison. Mais qu'ils reconnaissent donc que chaque branche des connaissances humaines a son rôle distinct. Qu'ils reconnaissent surtout qu'en indiquant aux hommes les moyens de se procurer le bien-être, on n'en fait pas de malhonnêtes gens, bien au contraire ; car c'est souvent, hélas ! la misère qui nous conduit au mal.

Je ne me laisserai donc pas troubler par leurs cris d'indignation, lorsque je me permettrai d'énoncer cette vérité : que le grand ressort de l'homme, et, par suite, de la machine sociale, c'est l'*intérêt personnel.* J'oserai même rapporter à Dieu l'invention de ce puissant mobile. Dieu savait, en effet, que si l'intérêt personnel ne nous aiguillonnait pas, nous nous abandonnerions sans remords aux douceurs de la paresse. Pour nous maintenir dans une incessante activité, il fallait nous créer des besoins et des désirs de toute espèce. L'intérêt évident et, dans certains cas, même, la nécessité absolue qui nous poussent à satisfaire ces besoins, voilà ce que j'entends par ce mot : *intérêt personnel,* qui a, comme vous le voyez, une tout autre signification que le mot égoïsme. Il suffit, du reste, d'énumérer nos besoins pour démontrer que là est le principal mobile de notre activité.

Sans chercher à en donner une nomenclature complète et méthodique, on peut dire que tous ceux qui ont

une importance réelle sont compris dans l'énumération suivante : alimentation, — vêtement, — logement, — conservation et rétablissement de la santé, — locomotion, — sécurité, — instruction, — diversion, — sensation du beau; à quoi il faudrait ajouter tous les besoins que nous créent nos passions.

Mais la Providence, qui avait bien ses raisons pour nous faire sentir constamment la pointe de l'aiguillon, ne s'en est pas tenue là. Elle a donné à nos besoins une puissance indéfinie d'élasticité en faisant de nous des êtres pour ainsi dire insatiables. — Voyez, en effet, ce qui se passe dans le monde : Voilà un humble manouvrier vivant au jour le jour, et rêvant comme le *nec plus ultra* de son ambition une rente modeste, qui lui permettrait de vivre bourgeoisement, sans se donner nulle peine. Cette rente lui arrive, et pendant quelque temps il est tout entier à son bonheur, et savoure à longs traits les douceurs du *far niente*. Mais cela ne durera pas, et avant peu vous le verrez, déjà blasé par l'habitude sur les biens dont il jouit, ambitionner quelque chose de mieux. Il trouvera qu'un quatrième étage est bien haut, qu'un meuble en noyer, c'est bien modeste, que son dîner s'arrangerait à merveille de quelques mets plus raffinés, etc., etc. Et le voilà de nouveau à la besogne pour gravir encore un échelon, puis un autre, montant, montant toujours, atteignant peut-être le bienheureux million, mais plus ambitieux alors et plus ardent que jamais.

Pendant que les uns travaillent ainsi à s'élever, d'autres s'efforcent de ne pas déchoir. Ils ont vécu dans un certain monde, contracté certaines habitudes, et envisagent comme le plus grand malheur la perspective d'une existence moins brillante, dont tant d'autres pourtant



savent se contenter. C'est, du reste, pour eux moins une question d'aisance matérielle que d'amour-propre et de dignité. On en verra même se soustraire par le suicide à cette humiliation imaginaire. Ceci est sans doute une rare exception; mais tous travaillent et s'industrient pour se maintenir dans le rang où ils sont nés.

Gardez-vous, mes amis, de condamner les hommes pour agir de la sorte : car, d'abord, ils obéissent à un stimulant que la Providence a mis en eux; ensuite, en travaillant pour eux-mêmes, ils travaillent pour les autres; en poursuivant leur propre bien-être, ils contribuent à celui de leurs semblables, et concourent au développement de la richesse générale. C'est, en effet, grâce à cette incessante activité de tous ses membres, que la société progresse, et c'est ce qui vous explique pourquoi chaque siècle qui s'écoule est supérieur en richesses et en lumières à ceux qui l'ont précédé.

Les moralistes ont raison, sans doute, de recourir, en pareil cas, à la bride plutôt qu'à l'éperon; car cette passion du mieux-être engendre bien des actes coupables. Mais la condamner d'une manière absolue, comme ils le font quelquefois, c'est se mettre en opposition avec la volonté visible du Créateur. Je n'en veux pas d'autre preuve que les tristes résultats de leurs efforts, lorsqu'ils parviennent à paralyser dans une nation, comme ils l'ont fait en Espagne, le grand ressort de l'activité humaine. — N'est-ce pas aussi un penchant inné à l'insouciance et à la paresse qui fait l'infériorité de la race noire?

Si la Providence nous a inspiré des désirs et des besoins indéfinis, sa présomption est qu'elle nous a fourni les moyens de les satisfaire. Mais quels sont ces moyens? Il y en a deux : la nature et le travail, c'est à dire les

dons que Dieu a mis à notre disposition, et l'emploi que nous faisons de nos facultés pour les faire tourner à notre usage.

La nature met deux choses à notre disposition : des *matériaux* et des *forces*. Des matériaux, c'est à dire tout ce qui constitue les règnes animal, végétal, minéral ; — des forces, c'est à dire la gravitation, l'électricité, l'élasticité des gaz, la puissance des vents, la chaleur, la lumière, l'humidité, les lois de l'équilibre, les forces animales et végétales, etc. Elle fournit tout cela *gratuitement* aux hommes, et *ceux-ci se le transmettent gratuitement* aussi dans les échanges qu'ils font entre eux. — Exemple : Dans la mouture d'un sac de blé, vous avez le travail de l'homme qui a construit le moulin et fait le service de l'usine, et le concours de la nature, qui a fourni gratuitement la force motrice, le vent. Le meunier, en vous réclamant son salaire, vous fait payer le service de son moulin et de ses bras, mais non le concours gratuit que lui a prêté le vent. Or, comme les matériaux ou les forces de la nature entrent pour une part plus ou moins grande dans tous les produits qui sortent de nos mains, vous comprenez l'importance de cette distinction, que je vous prie de ne pas oublier, et sur laquelle, du reste, je reviendrai souvent; car elle donne la clef de toutes les harmonies économiques.

Bastiat est le premier qui l'ait mise en relief et qui en ait révélé toute la portée. Elle n'avait pu échapper aux économistes qui l'avaient précédé, mais ils n'en tenaient aucun compte. Vous éprouvez peut-être quelques doutes sur le fait avancé par Bastiat sur la transmission gratuite des dons de la nature : j'y reviendrai plus tard; mais, pour le moment, je me bornerai à vous faire remarquer que si tous nos efforts, toutes nos découvertes ont



principalement pour objet de substituer de plus en plus les agents naturels aux bras, c'est que nous parvenons à produire à meilleur marché; ce qui n'aurait pas lieu si le producteur faisait payer le travail de la nature en sus de son propre travail. — Cela dit, occupons-nous de ce dernier.

L'homme n'a pas la puissance de créer les matériaux et les forces; il se borne à les modifier, à les combiner, à les déplacer pour son compte ou pour l'avantage d'autrui; c'est ce qui constitue le *travail*, mot qui ne signifie pas simplement l'action presque exclusivement musculaire de l'homme sur les choses, mais l'application, à la satisfaction de ses besoins, de toutes ses facultés *physiques*, *intellectuelles* et *morales*. Le rôle des facultés *morales*, dans le phénomène de la production, est moins apparent que celui des deux autres, mais n'en est pas moins réel. La sagesse, l'ordre, l'activité, la prévoyance, ne sont-ils pas, en effet, des conditions indispensables à la formation des capitaux, qui, comme vous le verrez plus tard, sont le nerf du travail?

Il n'est pas besoin de vous dire que si les besoins et les désirs varient à l'infini, d'individu à individu, suivant le tempérament, l'éducation, le milieu social, la position personnelle de chacun, il en est de même, et par les mêmes causes, des forces, des aptitudes et des moyens dont il dispose. Vous comprenez aussi que c'est de là que résulte l'inégalité des conditions. Il en résulte également que la science économique n'a pas, comme les sciences dites exactes, une mesure, un absolu auquel elle peut tout rapporter, un mètre qui lui serve à mesurer l'intensité de nos désirs, et des efforts que nous avons à faire pour en obtenir la satisfaction.

Il en est de même de cette *satisfaction* dont nous avons

à dire quelques mots en terminant cet entretien, car elle est le dernier terme de l'évolution économique, le but final auquel nous tendons. Elle est, par cela même, la pierre de touche du progrès des sociétés; car le bonheur de l'humanité se mesure à la masse des satisfactions qu'elle peut se procurer, et à la facilité avec laquelle elle les obtient. Lorsqu'il s'agit d'un individu, on ne fait pas difficulté de reconnaître que son bien-être est d'autant plus grand que ses jouissances sont plus nombreuses, et qu'elles lui coûtent moins d'efforts. — Si cet individu travaillait, sans prétendre à aucun résultat, et pour le seul plaisir de travailler, il rencontrerait certainement plus de gens disposés à se moquer de lui qu'à l'imiter. Si, sans faire la folie de travailler pour le roi de Prusse, comme on dit vulgairement, il employait son temps, sa peine et son argent à satisfaire des goûts frivoles, à se procurer le superflu aux dépens du nécessaire, à se procurer de beaux habits tout en se passant de chemise, chacun le prendrait en pitié.

Eh bien! lorsqu'il s'agit de la société, on est disposé à voir les choses tout autrement. On apprécie une mesure économique plutôt par le travail qu'elle provoque que par le résultat utile qu'elle produit. Le point capital, dit-on, est de procurer de l'ouvrage aux ouvriers.— C'est là un grand bien, sans doute; mais s'il ne doit rien rester du travail que vous leur faites faire, ou bien si vous les employez à produire du superflu quand la société manque du nécessaire, à satisfaire des fantaisies stériles de luxe ou de vanité, quand il y aurait tant de travaux reproductifs à exécuter, vous aurez enrichi, j'en conviens, certaines professions au détriment d'autres plus utiles; mais, qu'aura gagné la société à cela? du temps perdu, des forces gaspillées, des capitaux réduits



en poussière. Comment, ce que vous blâmiez tout à l'heure, lorsqu'il s'agissait d'un individu, pouvez-vous l'approuver lorsqu'il s'agit de la société? Ne voyez-vous pas que la société n'est, après tout, qu'un individu collectif, de même que l'individu est une société résumée, et que les mêmes principes, les mêmes règles de conduite sont applicables au tout et à la partie! que ce qui ruine les individus pris isolément les ruine aussi pris collectivement!

Je reviendrai plus tard sur ce sophisme, malheureusement si répandu de nos jours, et si fécond en folles dépenses. Du reste, sa réfutation ressortira tout naturellement de l'étude des lois sur lesquelles repose l'évolution économique, dont je vous rappelle en terminant les trois phases :

BESOIN. { Travail de l'homme et collaboration de la nature. } SATISFACTION.



CHAPITRE III

Échange

L'instinct de la sociabilité, ce besoin que Dieu a mis au cœur de l'homme de se rapprocher de ses semblables, ne repose pas seulement sur des raisons de sentiment, mais sur une impérieuse nécessité. Il est pénible de le dire, mais la sympathie eût été un lien peut-être insuffisant si l'intérêt n'était venu le resserrer. « Aimez-vous les uns les autres, » nous dit la morale; mais ce devoir, comment le remplissons-nous? « Aidez-vous les uns les autres, » nous dit l'intérêt; et cette voix est bien plus écoutée que l'autre, car nous avons la conscience de notre faiblesse individuelle, et nous comprenons que le secours d'autrui nous est indispensable pour vivre.

Or, ce secours, nous ne l'obtenons qu'à charge de revanche. L'échange des services est donc la principale raison d'être de la société. Les causes, les effets, les lois qui s'y rapportent constituent l'économie politique tout entière. Aussi n'est-ce pas dans un chapitre qu'on peut épuiser un si vaste sujet; à peine l'ensemble de ces études nous en offrira-t-il une ébauche. Mais avant de vous montrer l'importance de son rôle, disons quelques mots de son propre mécanisme, qui, du reste, est fort simple.

La forme primitive de l'échange, c'est le *troc :* « Don-

nez-moi votre barrique de vin, je vous donnerai mon sac de blé; labourez une journée pour moi, je bêcherai une journée pour vous. » Le troc peut être *circulaire*, et embrasser plusieurs parties contractantes : Paul rend un service à Pierre, à condition que celui-ci en rendra un pareil à Jacques; Jacques, qui se trouve ainsi débiteur de Paul, s'acquitte envers lui en lui rendant un service équivalent à celui qu'il a reçu de Pierre, moyennant quoi tout est balancé.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien le troc en nature est limité; car il est une foule d'objets ou de services qui ne peuvent s'échanger à cause de la différence de leur valeur, de leur indivisibilité, et d'une foule d'autres circonstances.

Les hommes cherchèrent donc, dès l'origine des sociétés, un moyen de faciliter leurs échanges. Ils le trouvèrent dans l'emploi d'une marchandise intermédiaire, du blé, du vin, des animaux, et le plus souvent des métaux, qui fit de l'échange un troc à deux facteurs : l'*achat* et la *vente*.

La monnaie de métal ou de papier, qui est l'intermédiaire définitivement adopté chez tous les peuples civilisés, peut être assimilée à un titre qui, dans mes mains, constate que j'ai rendu un service, délivré un produit, et qui me donne le droit d'en réclamer à mon tour un équivalent. Je puis attendre et choisir le moment pour cela, car il ne prescrit pas, et ne perd rien de sa valeur. Je pourrai en user avec le premier venu, assuré d'avance de ne pas éprouver un refus.

Grâce à ce double avantage attaché à la monnaie, l'échange a pu prendre un développement vraiment indéfini, car il s'accomplit à travers le temps et l'espace, souvent sans qu'on sache à qui l'on rend et de qui

l'on reçoit des services; la lettre de change, les titres divers et les nombreuses combinaisons imaginées en vue du crédit sont venus le faciliter et l'étendre encore. — Nous allons voir maintenant les services qu'il nous rend.

Si l'homme vivait dans l'isolement, il est évident qu'il n'aurait rien à échanger, et qu'il ne travaillerait que pour son propre compte. Mais vous êtes-vous demandé ce qu'il deviendrait dans cet état, que certains philosophes appellent l'*état de nature,* mais qu'on devrait plutôt appeler l'état contre nature, et qu'ils nous présentent comme l'idéal même de la félicité sur cette terre? Ce serait rester au dessous de la réalité que de dire qu'il végéterait misérablement au milieu des privations de tout genre. Pour être dans le vrai, il faut reconnaître qu'il lui serait impossible de vivre. En effet, de toutes les espèces de créatures vivantes, aucune n'est assujétie à autant de besoins que l'homme; dans aucune, l'enfance n'est aussi débile, aussi longue, aussi dénuée, la maturité chargée d'une responsabilité aussi étendue, la vieillesse aussi faible et souffrante. On ne s'avance donc pas trop en prétendant que si les hommes ne s'entr'aidaient pas, ils ne tarderaient pas à disparaître de la surface du globe.

L'état social est donc pour eux une nécessité. Mais comment s'entr'aident-ils? En travaillant les uns pour les autres, comme je le disais tout à l'heure, en échangeant leurs services. Et, chose remarquable, ils parviennent, par là, non seulement à pourvoir à leurs premiers besoins, mais à augmenter graduellement leurs ressources et leur bien-être. Les progrès de la civilisation sont là pour attester ce fait. Si la richesse publique et la population s'accroissent de siècle en siècle dans de

notables proportions, n'est-ce pas parce que chaque individu a trouvé le moyen, après la satisfaction de ses besoins, de mettre en réserve une quotité quelconque du produit de son travail, qu'il a employée à satisfaire des besoins nouveaux et d'un ordre plus relevé. En sorte que, grâce au secours qu'elle trouve dans l'échange, l'espèce humaine marche vers un progrès indéfini. Mais comment l'échange peut-il produire ce merveilleux résultat : que l'homme retire du milieu social plus qu'il n'y apporte, et que si, *dans l'isolement, ses besoins dépassent ses facultés, dans l'état social, au contraire, ses facultés dépassent ses besoins?*

C'est d'abord par *l'union des forces.* Mille hommes échoueraient successivement à soulever un fardeau que quatre hommes, en réunissant leurs efforts, soulèveront sans peine. De même les hommes deviennent à bout des plus difficiles entreprises en mettant en commun, pour cet objet, l'un ses bras, l'autre son argent, l'autre son intelligence, l'autre, enfin, sa prévoyance, sa moralité, sa bonne réputation. Car il ne faut rien moins que tous ces éléments réunis pour assurer le succès d'une entreprise de quelque importance. Or, l'association n'est qu'une des formes de l'échange, un échange de services entre associés, chacun d'eux faisant profiter les autres de son travail, et profitant à son tour de leur travail dans des proportions convenues.

Les hommes obtiennent un avantage non moins grand, chose étrange, par un procédé tout contraire, en usant séparément de leurs forces, ou, en d'autres termes, par la *division du travail,* par la diversité des professions. Adam Smith attribue ce résultat aux causes suivantes : 1° au degré d'habileté qu'acquiert le travailleur en faisant toujours la même chose; 2° à l'économie du temps

qui se perd naturellement en passant d'un genre d'occupation à un autre; 3° à ce que chaque homme a plus de chances de découvrir des méthodes aisées et expéditives pour atteindre un objet, lorsque cet objet est le centre de son attention, que lorsqu'elle se dissipe sur une infinie variété de choses. Et il cite, comme exemple, une fabrique d'épingles, dans laquelle chaque ouvrier est exclusivement occupé à faire une partie seulement de l'épingle. C'est encore l'échange qui lui permet de recourir à ce procédé, puisqu'avec la seule chose qu'il produit, il peut se pourvoir de toutes celles dont il a besoin. Vous en avez un exemple dans le menuisier de campagne, qui, en rabotant des planches, se procure une infinité d'objets qu'il lui eût été impossible de fabriquer lui-même.

Cette distribution de rôles a pour résultat, non seulement un emploi plus avantageux de nos facultés, mais une grande économie de capitaux. Supposez un village composé de dix familles dont chacune, travaillant exclusivement pour elle-même, serait obligée d'exercer dix industries différentes. Il faudrait à chaque famille dix mobiliers industriels. Il y aurait dans la peuplade dix charrues, dix ateliers de charpente et de menuiserie, dix métiers à tisser, etc., etc. Avec l'échange, une seule charrue, une seule forge, un seul métier suffiront.

Enfin, c'est l'échange qui permet aux hommes de profiter du *concours gratuit* que la nature leur prête dans la production des choses qui leur sont nécessaires. Pour les obliger à échanger leurs services et à entretenir ainsi entre eux des rapports continuels, la Providence a introduit une grande diversité dans les climats, dans les facultés productives du sol, dans les gisements souterrains, dans les aptitudes des races, etc., etc. De là, la

nécessité d'aller chercher chez les autres ce que l'on n'a pas chez soi. Mais il est un grand nombre de choses que nous pourrions produire, et que cependant nous faisons venir de loin, malgré les frais de transport. Pourquoi cela? Parce que, dans ces pays, la nature concourt à leur production pour une plus forte part que chez nous. Le soleil des tropiques mûrit gratuitement des plantes et des fruits que nous ne nous procurerions qu'à grands frais dans les serres chaudes. Si l'on nous faisait payer ce travail de la nature, il est manifeste que nous trouverions plus simple de le remplacer chez nous par du travail humain, car nous épargnerions les frais de transport. Preuve donc, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, en recommandant ce fait à votre attention, que *les hommes se transmettent gratuitement les dons de Dieu en sus du prix de leur travail.* Et c'est encore l'échange qui leur donne la facilité de mettre à profit cette libéralité de la Providence.

Tels sont les trois faits qui expliquent comment les hommes, en échangeant des produits ou des services qui ont une valeur égale, car on ne les échange qu'à cette condition, s'enrichissent cependant. N'admirez-vous pas, mes amis, tout ce qu'il y a d'ingénieux dans ce phénomène économique, et croyez-vous que vos faiseurs de plans soient capables d'inventer rien de pareil?

Ne vous disent-ils pas aussi que l'accroissement de la population serait un fléau, si l'on n'imaginait pas d'autres combinaisons afin de pourvoir aux besoins des nouveaux venus. Autre erreur. Car, par le mécanisme de l'échange, cet accroissement de population est une source de richesse plutôt que de misère. — En effet, l'expérience, d'accord avec le raisonnement, montre que chaque service *vaut* en raison d'abord de son utilité

intrinsèque, ensuite de ce qu'il est offert au sein d'une population plus nombreuse. Est-ce que l'artisan, le médecin, l'avocat, le négociant, le voiturier, le professeur ne tirent pas un meilleur parti de leurs services à Paris, à Londres ou à New-York, que dans les landes de Gascogne, dans les montagnes du pays de Galles ou dans les prairies du *Farwest?* Mais nous reviendrons sur ce fait au chapitre *de la population,* et vous verrez que, s'il ne porte pas tous ses fruits, cela tient à des causes perturbatrices étrangères au mécanisme lui-même. Nous ne l'indiquons ici que pour signaler un des nouveaux bienfaits de l'échange, car le bon sens indique que les hommes ayant plus de facilité à échanger leurs services lorsqu'ils sont plus rapprochés, doivent en tirer un meilleur parti.

Si la densité de la population produit la richesse, la richesse à son tour engendre la richesse, de même que la misère engendre la misère. Pourquoi voyez-vous les habitants de contrées pauvres aller avec empressement vers les grands centres? Ils n'ont pas étudié l'économie politique, mais ils n'en comprennent pas moins qu'il y a plus de profit à travailler pour les riches que pour les pauvres. Vérité qui frappe par son évidence dans les transactions de la vie privée, et qui a été cependant jusqu'à nos jours l'une des plus méconnues dans les rapports de peuple à peuple. Je ne répondrais même pas que nous soyons entièrement revenus, à l'heure présente, du sophisme qui se formulait ainsi : *Le dommage de l'un est le profit de l'autre;* sophisme qui a coûté plus de larmes et de sang à l'humanité qu'aucun autre, car il était le pivot de la vieille politique, et poussait les peuples à chercher l'accroissement de leur puissance, moins dans le développement de leurs propres ressources, que

dans l'anéantissement de celles de leurs voisins. Dans tous les cas, si nous sommes guéris de cette erreur, nous devrons encore ce bienfait à l'échange; car c'est en trafiquant au dehors des produits de leur industrie que les hommes ont enfin découvert qu'il était plus avantageux d'avoir affaire à des peuples riches, comme l'Angleterre ou les États-Unis, qu'à des pays misérables, comme l'Espagne ou le Congo. De là est venu l'axiôme qui, avant peu, nous l'espérons, sera la règle de nos rapports politiques, comme il l'est de nos relations commerciales : *Les prospérités s'entr'aidant par l'échange, la richesse de l'un fait la richesse de l'autre.*

L'échange n'est cependant pas toujours avantageux. Il peut arriver qu'il nous fasse payer les choses à un prix plus élevé que si nous les produisions nous-mêmes. On est même étonné que ce cas ne se présente pas plus souvent, lorsqu'on réfléchit aux énormes dépenses que lui-même nécessite, sous le double rapport du personnel et du matériel. Banquiers, négociants, marchands, courtiers, assureurs, marins, voituriers, gens de peine, routes, canaux, magasins, voitures, navires, ce n'est là qu'une nomenclature bien incomplète de tout ce qui constitue l'appareil commercial. Encore ne parlons-nous pas du fisc et de son armée de douaniers; mais nous y reviendrons plus tard; il ne perdra rien à attendre.

Or, il est évident que l'échange s'arrête de lui-même dès qu'il devient onéreux, et qu'il reprend son cours aussitôt que la balance se rétablit en sa faveur. La grande erreur des gouvernements, c'est de croire que leur intervention est utile en pareil cas. On les voit partout fort occupés à favoriser ou restreindre l'échange. Reconnaissons cependant que cette manie commence à se calmer. Mais qui pourrait énumérer les maux qu'elle

a causés, surtout si l'on remonte dans le passé, qui fut l'âge d'or de la réglementation ?

Est-il étonnant que les gouvernements persévérassent dans cette voie funeste, lorsqu'ils y étaient encouragés par l'opinion publique, par ceux-là mêmes sur qui retombait tout le poids de ces mesures. Nous avons la preuve de cette aberration dans ce qui se passe en ce moment même au sujet des céréales. A peine le pouvoir, ouvrant enfin les yeux à l'évidence, a-t-il décrété la libre entrée des grains, que nous voyons surgir de toutes parts des protestations contre cette bienfaisante mesure. Il sera donc nécessaire que nous traitions cette grande question de la liberté des échanges, au point de vue des tarifs, dans la seconde partie consacrée aux causes perturbatrices.

Permettez-moi, en terminant, de vous rappeler les trois propositions importantes, qui font la matière de cet entretien :

Dans l'isolement, nos besoins surpasseraient nos facultés. — Dans l'état social, nos facultés surpassent nos besoins.

Les prospérités s'entr'aidant par l'échange, la richesse de l'un fait la richesse de l'autre.

L'échange se développe *naturellement* jusqu'au point où il serait plus onéreux qu'utile, et s'arrête *naturellement* à cette limite.

CHAPITRE IV

—

De la Valeur

Quel que soit mon désir de vous épargner les abstractions, ces épines de la science, je suis cependant forcé, mes amis, de vous faire subir de temps en temps ce genre de supplice. Puis-je, par exemple, avant d'aller plus loin, me dispenser de poser cette question : « Qu'est-ce que la valeur? » Vous allez en juger par vous-mêmes?

Vous venez de voir que nous passons notre vie à travailler les uns pour les autres, c'est à dire à donner pour recevoir. Mais lorsque nous donnons, nous entendons bien recevoir autant que nous avons donné. C'est même la condition *sine qua non* de tout marché, et l'objet d'un débat qui, malgré ses formes engageantes et gracieuses, n'en est pas moins très acharné. Or, pour savoir si cette condition est remplie, si les choses échangées se *valent*, vous vous en rapportez à la monnaie qui est, en effet, une mesure suffisamment exacte, quoique la valeur des métaux précieux soit elle-même variable; mais cette variabilité affectant également les deux objets échangés, le résultat définitif n'en est pas modifié. Si donc il ne s'agissait que d'établir le *rapport actuel de deux services,* nous n'aurions pas besoin de

nous mettre martel en tête pour résoudre ce difficile problème : « Qu'est-ce que la valeur ? »

Mais il y a autre chose à envisager, dans les affaires de ce monde, que le point de vue individuel : il y a aussi le point de vue social. L'objet de nos entretiens est précisément de rechercher si la société, telle que, suivant nous, Dieu l'a faite, répond bien au but qu'il doit s'être proposé : celui de donner aux hommes la part modeste de bonheur à laquelle ils peuvent prétendre sur cette terre ; car, s'il était démontré que Dieu n'a pas bien fait les choses, ou plutôt que, contrairement à notre opinion, il ne s'est pas mêlé de mettre de l'ordre et de l'harmonie dans cette partie importante de son œuvre, nous serions obligés de baisser pavillon devant les personnages officieux qui viennent nous offrir leurs plans d'organisation sociale, et de choisir entre toutes ces inventions celle qui nous irait le mieux. Ce serait, comme je vous l'ai déjà dit, une besogne passablement ingrate, et qui nous exposerait à bien des mécomptes ; mais, enfin, il faudrait bien en passer par là.

Vous voyez donc l'intérêt que nous avons à rechercher si la société marche régulièrement, et le principal élément de cette étude est justement la théorie de la valeur. Voici pourquoi : Les hommes sont d'autant plus heureux, qu'ils peuvent se procurer plus de satisfactions de leurs besoins avec moins de peine. Les choses qui épargnent de la peine ont de la *valeur*, puisqu'on les paie. Mais n'en existe-t-il pas d'autres qui épargnent aussi de la peine et qui ne se paient pas ? c'est à dire qui ont de l'*utilité* et pas de *valeur*. S'il existe de ces dernières, quelle est l'importance de leur rôle dans la satisfaction de nos besoins, et à quel signe les reconnaît-on ? Voilà ce que la science a dû s'appliquer à rechercher ; et



si elle a découvert, comme nous le croyons, que la société, telle qu'elle est organisée, nous fournit le moyen de mettre à profit une certaine quantité de ces *utilités gratuites*, et que, plus la société se débarrasse, dans sa marche, des bâtons que, de temps immémorial, les hommes lui jettent dans les roues, plus, en un mot, elle se rapproche du plan divin, plus aussi s'accroît la somme des utilités dont elle jouit gratuitement; si, dis-je, la science a découvert cela, nous serons, à notre grande satisfaction, dispensés de recourir aux fabricateurs de sociétés.

Voilà, mes amis, pourquoi, avant de pousser plus loin nos recherches, nous avons besoin d'être fixés sur ce qui constitue la *valeur*, car, la valeur, c'est le travail, la peine, la souffrance, afin de la distinguer de l'*utilité*, qui est le bien-être. Cela fait, nous verrons plus tard dans quelle proportion ces deux éléments concourent à la satisfaction de nos besoins.

Prenez donc votre courage à deux mains pour m'écouter jusqu'au bout. Les débuts, en toutes choses, sont arides et pénibles. L'alphabet, par exemple, n'est pas chose amusante. Force est bien, cependant, d'en passer par là si l'on tient à comprendre ce qui est imprimé dans les livres, c'est à dire à s'instruire. Eh bien! la théorie de la valeur est justement l'*a, b, c* de l'économie politique.

Toutes les observations qu'elle peut faire sur les phénomènes de la vie sociale, et les inductions qu'elle peut en tirer, seront vraies ou fausses, suivant qu'elle aura bien ou mal compris ce qui constitue la valeur. Les nombreuses erreurs dans lesquelles elle est tombée — car, mes amis, les savants ne sont pas plus infaillibles que le commun des martyrs — n'ont pas d'autre cause qu'une appréciation fausse ou incomplète de ce point de

départ. C'est pour avoir pris des *a* pour des *b*, et *vice versa*, que tant de savants ont lu tout de travers dans le livre de la société. Vous allez voir, en effet, combien ils ont tâtonné avant d'y voir clair en cette matière. Ce curieux spectacle vous aidera peut-être à supporter les ennuis de la route, que j'abrégerai, du reste, le plus qu'il me sera possible.

Lorsque deux personnes, après avoir débattu un marché, tombent d'accord, c'est qu'elles reconnaissent que les choses échangées se *valent*. *La valeur, c'est donc le rapport de deux services échangés*. Je dis *services* et non produits ou marchandises, parce que celui qui nous délivre une marchandise nous rend un *service* en nous épargnant la peine de la fabriquer nous-mêmes. La valeur est si bien dans ce service-là, que s'il nous disait : « Mon produit vaut tant, car j'ai mis quatre jours à le faire, » vous lui répondriez, si, du moins, c'était là la vérité : « J'aime mieux le faire moi-même, car je n'y emploierai que deux journées. C'est donc seulement le prix de deux journées de travail que je vous le paierai. Si je ne le fais pas moi-même, un ouvrier moins maladroit que vous le confectionnera en deux jours, et je le lui paierai en conséquence. » La valeur du service est donc dans la *peine épargnée*, et non dans la *peine prise*. Elle est aussi, non dans le *produit* lui-même, mais dans le *service* qu'on nous rend en donnant satisfaction à l'un de nos besoins. Le boulanger qui me vend un pain me rend le *service* d'apaiser ma faim ; c'est ce service qui a de la *valeur* et que je paie.

C'est donc l'utilité du service qui nous détermine à l'accepter ; mais cette utilité, du moins dans le plus grand nombre de cas, résulte aussi bien du travail de la nature que du travail de l'homme, comme je vous l'ai

démontré dans notre précédent entretien. Vous n'avez pas oublié que le sac de blé, dont on vous fait payer la mouture, a été réduit en farine avec le concours de la force du vent, qui est un agent naturel, et du moulin, qui est une machine produite par l'homme. Je vous ai dit aussi que l'*utilité* fournie en cette circonstance par la nature était *gratuite*, et que l'*utilité* fournie par l'homme était *onéreuse*, c'est à dire rétribuée. C'est donc cette dernière seule qui a de la *valeur*, et dont il faut tenir compte lorsqu'on veut établir le rapport des deux services échangés.

Ce point étant d'une importance capitale, comme vous le verrez plus tard, je vais faire passer sous vos yeux quelques exemples qui l'éclaireront jusqu'à l'évidence. Si, dans ces exemples, je suppose des services directement échangés, ce qu'on appelle de *simples trocs :* « Fais ceci pour moi, je ferai cela pour toi, » veuillez ne pas oublier que la conclusion serait la même pour le troc à deux facteurs : *Vente et achat.* En effet, lorsque je donne un écu à celui qui m'a rendu un service, je ne lui rends pas, il est vrai, un service direct, mais je lui fournis le moyen de se le faire rendre par un autre. Cette circonstance n'altère donc pas le caractère de l'échange et le principe de la valeur, qui est toujours dans le service directement ou indirectement rendu. Passons aux exemples.

Personne ne s'avisera de nier que l'air que nous respirons soit *utile*, et cependant nul n'oserait émettre la prétention de nous le faire payer, par la raison que cette *utilité* a été largement et gratuitement dispensée par la Providence à tous les êtres vivants, et que nous n'avons besoin du secours de personne pour en user. Ne pourrait-il pas cependant se présenter des cas où ce secours

nous serait indispensable : par exemple, si j'étais au fond d'un fleuve, sous une cloche à plongeur? Trouverais-je exorbitante la prétention de l'individu qui me demanderait un salaire pour m'envoyer de l'air respirable au moyen d'une pompe? Non, assurément; mais, dans ce cas, est-ce bien l'air que je paie? N'est-ce pas plutôt la peine que se donne celui qui fait jouer la pompe, le service qu'il me rend, et que je suis dans l'impossibilité de me rendre moi-même? L'air qu'il me transmet est absolument le même que celui que je respirais gratis là-haut, lorsque je n'avais qu'à faire jouer mes poumons. Mon homme n'en a pas changé le moindre gaz, le moindre atome; il me le fait passer tel que le bon Dieu le lui envoie, et il serait fort étrange, en vérité, qu'il eût la prétention de me faire payer cet air, lorsque la Providence le lui fournit gratuitement. Ce qu'il me fait payer, c'est donc uniquement le service qu'il me rend, la peine qu'il se donne et qu'il m'épargne.

Si l'air appartient à tout le monde, l'eau également; et si je ne paie pas l'air que je respire, parce que je n'ai besoin, pour cela, du secours de personne, je ne paierai pas davantage l'eau, lorsque je l'aurai à ma portée et que je n'aurai qu'à me baisser pour la prendre. Mais si la rivière est éloignée de chez moi, et si, pour m'épargner la peine d'aller la chercher, j'en charge un autre, il est bien clair que c'est sa peine seule que je paierai. ou plutôt la peine qu'il m'épargne; car, que l'eau soit à dix pas de ma maison ou à mille, cela n'a pas changé sa nature et sa destination providentielle, qui est d'abreuver gratuitement les animaux et les plantes. Lors donc qu'on dit, à propos de l'eau que le marchand apporte chaque matin pour les besoins du ménage : « L'eau vaut tant, » c'est une façon de parler, comme quand on dit : « Le



soleil se couche. » Mais cette expression figurée ne change rien à la réalité des choses.

En retour du service que mon voisin me rend en allant me chercher de l'eau, je lui rends celui de faire jouer le soufflet de sa forge; car, si j'ai de mauvaises jambes, j'ai de bons bras. Il y a donc, par suite de ce marché, une valeur créée entre nous. Mais est-elle dans la cruche d'eau qui sert à me désaltérer et dans les dix mètres cubes d'air, je suppose, qui alimentent le feu de la forge? C'est ce que nous allons voir. La source qui n'était qu'à un quart d'heure de distance s'est tarie; mon voisin est obligé maintenant d'aller chercher l'eau à une autre qui est éloignée d'une demi-heure; je prends, de mon côté, l'engagement de souffler pendant une demi-heure, et je lui fournis, par conséquent, vingt mètres cubes d'air au lieu de dix. Lui, cependant, ne me fournit, comme par le passé, qu'une cruche d'eau. Si la valeur échangée était dans ces deux choses, puisque maintenant je lui donne le double, il devrait me rendre double aussi; car si, dans le premier marché, une cruche d'eau était l'*équivalent* de dix mètres cubes d'air, il faudrait deux cruches pour vingt mètres. La valeur que nous avons comparée et échangée n'était donc pas là, mais dans la peine que nous nous épargnons réciproquement, dans le service. Remarquez, en effet, que le *but* de l'échange, ce n'est ni l'eau, ni l'air, mais la *satisfaction* du besoin que nous avons, moi de boire, lui d'entretenir le feu de sa forge. L'eau et l'air, de même que le travail que nous exécutons l'un et l'autre, ne sont que le *moyen* pour arriver à cette *satisfaction;* et des deux agents qui y concourent, le premier, fourni par la nature, est *gratuit,* car je donne maintenant une double quantité d'air pour la même



quantité d'eau; le second, au contraire, est *onéreux*, c'est à dire susceptible d'être évalué et rétribué, puisque, en échange d'une peine double, je prends une peine double aussi.

Nous pourrions parcourir la série de tous nos besoins, et nous verrions que, pour tous, la satisfaction ne s'obtient que par l'échange de deux services, dans lesquels l'utilité fournie par la nature est *gratuite*, et celle que fournit l'homme est *onéreuse*, c'est à dire représente une *valeur*.

Ainsi, nous satisfaisons le besoin de *manger* par les services que nous rendent le laboureur, le meunier, le boulanger, les ouvriers qui ont fabriqué les instruments, ceux qui ont extrait ou préparé la matière première de ces instruments, etc., etc.; c'est là la part de l'*utilité onéreuse*.

La nature a fourni l'*utilité gratuite* en mettant à la disposition de ces diverses industries les matériaux et les forces sans lesquels elles ne pourraient fonctionner. Parmi ces agents naturels, il en est un qui fixera plus particulièrement votre attention, et qui provoquera peut-être des objections de votre part : c'est le sol. Je me fais fort de dissiper vos doutes sur ce point quand je traiterai *de la propriété*, et de vous démontrer que le laboureur ne vous fait pas plus payer le secours qu'il tire du sol que celui que lui prêtent les agents atmosphériques : le soleil, la pluie, les gelées, etc., etc.; qu'en un mot, vous ne rétribuez absolument que la peine que lui ou ses devanciers se sont donnée.

Permettez-moi à ce sujet une observation. Je vous ai dit, en commençant, que les fausses idées que l'on s'était faites sur l'origine de la valeur pouvaient avoir, dans la pratique, des conséquences déplorables; nous en

avons ici une preuve ; si l'utilité que le laboureur retire du sol entrait pour quelque chose dans le prix du blé, on serait en droit de lui demander : « Avez-vous payé quelque chose à Dieu pour obtenir cette utilité, ou bien Dieu vous a-t-il donné procuration de recevoir son salaire ? » Or, comme il ne pourrait certainement faire cette justification, vous arriveriez à conclure comme Proudhon : que *la propriété, c'est le vol.* Je vous le répète, je combattrai plus tard cette erreur, ainsi que celle qui a nié la légitimité *de l'intérêt* des capitaux, et qui a également sa source dans une fausse définition de la valeur.

De même que le besoin de *manger* a déterminé les hommes à cultiver le blé, le besoin d'*échanger* les a poussés à aller chercher dans les entrailles de la terre l'or et l'argent, qui, comme nous l'avons vu, facilitent si merveilleusement les échanges. La valeur de ces métaux repose sur les mêmes principes que celle de toutes les matières qui servent à la satisfaction de nos besoins. Le chercheur d'or se livre à de rudes travaux, et m'épargne la peine de m'y livrer moi-même, lorsqu'il vient me proposer son or en échange de ce que j'ai produit de mon côté. Ici encore il y a réciprocité de services, et pas autre chose. C'est par métonymie qu'on dit : « L'or vaut tant, » de même qu'on dit de l'eau apportée par le marchand : « L'eau vaut tant. » L'or n'a pas plus de valeur que l'eau ; mais il faut plus de peine pour se le procurer, et c'est pour cela que nous le payons plus cher, ce qui veut dire que la valeur est dans le service.

Dans toute société, il y a des hommes préposés au maintien de l'ordre ; leur réunion constitue ce qu'on appelle *la justice et la force publique.* Qu'ils rendent des services à leurs semblables, cela est incontestable ; car, sans eux, nos vies seraient compromises, nos biens ex-

posés au pillage, nos droits violés. Ils satisfont à un besoin non moins impérieux que tous ceux que nous avons examinés jusqu'ici : le besoin de *sécurité*. Ils nous épargnent la peine de nous protéger nous-mêmes ; ils ont, par conséquent, droit à une rémunération, à un service équivalent à celui qu'ils nous rendent, et, dès lors, il y a entre eux et nous une valeur créée.

Nous pourrions en dire autant des artistes et de tous ceux qui contribuent à satisfaire un besoin plus frivole, si vous voulez, mais qui n'en est pas moins très répandu : le besoin de *délassement*.

Enfin, la *vanité* est aussi un besoin, un des moins respectables sans doute, mais un des plus tyranniques. Parmi les objets qui tendent à le satisfaire, il en est un, c'est le diamant, qui a fait le désespoir des savants, et qui a été l'écueil de toutes leurs définitions de la valeur. A ceux qui mettaient la valeur dans le travail, on objectait que le diamant, qui a une valeur énorme, ne coûte aucun travail, puisque sa découverte est l'effet du hasard. A ceux qui mettent la valeur dans l'utilité, on répondait que cette utilité était assurément moindre que celle de l'air et de l'eau, qui n'ont cependant aucune valeur ; que celle du fer, qui a une valeur bien inférieure. La valeur du diamant, suivant nous, est dans le service que je rends à un homme en satisfaisant son besoin de vanité, et en lui épargnant la peine d'en chercher un qu'il ne trouverait probablement pas de longtemps. — Voilà, pour l'échange d'un diamant, comme pour celui d'une cruche d'eau, le fondement de la valeur. Vous ne trouverez pas dans tous les économistes une définition qui s'applique à deux cas en apparence si opposés ; ce qui prouve que leurs définitions sont fausses ou plutôt incomplètes. C'est, du reste, en les examinant successi-

vement que nous allons mieux nous en convaincre.

D'abord, ils n'ont pas su dégager des produits qui font la matière des échanges, le service, dont l'appréciation par celui qui le reçoit est la cause déterminante du marché qu'il conclut. — Ils ont ensuite commis une omission plus grave encore, celle de ne tenir aucun compte du concours des deux utilités gratuite et onéreuse, et des effets opposés qu'elles produisent sur le prix des choses. Enfin, ils ont judicieusement signalé sans doute les circonstances diverses qui poussent à la hausse ou à la baisse d'un service, telles que le plus ou moins de travail et d'habileté qu'il exige, le plus ou moins d'utilité qu'il procure, le jugement que nous portons sur cette utilité, le plus ou moins grand nombre de personnes qui sont disposées à le rendre ou à le recevoir, etc., etc.; mais chacun d'eux a cherché le principe de la valeur exclusivement dans l'une ou l'autre de ces circonstances : matérialité, durée, travail, utilité, jugement, rareté; chacun s'est fait, pour ainsi dire, le parrain de l'une de ces conditions, sans considérer que chacune d'elles avait sa part d'influence et qu'elles concouraient toutes plus ou moins au résultat. L'examen auquel je vais me livrer sera la justification de ces trois griefs.

Matérialité. — Smith, mes amis, est le père de la science économique, et je m'en voudrais si, en relevant ses erreurs, je diminuais la reconnaissance à laquelle il a droit de notre part, l'estime et l'admiration qui sont dues à son génie investigateur. Mais l'erreur est d'autant plus dangereuse qu'elle part de plus haut, et je ne puis qualifier autrement celle que Smith a commise lorsqu'il a supposé que la valeur était confondue avec la matière, qu'elle était incorporée par le travail dans l'objet qui

sort de nos mains, qu'elle en était en quelque sorte une qualité physique, comme l'impénétrabilité, la pesanteur.

La conséquence de ce système, c'est que les conseils de l'avocat, les soins du médecin, les leçons du professeur, les services du magistrat, les talents de l'artiste, les fatigues du commissionnaire ou du portefaix, en un mot tous les services qui ne se manifestent pas par la création d'un objet sensible et matériel, étaient sans valeur. La conséquence était rigoureuse, et, pour y échapper, les savants, qui ne pouvaient nier la valeur de semblables services, les ont appelés des *produits immatériels*. Cette violence faite au langage prouvait justement, contre ceux qui se la permettaient, que la valeur était indépendante de la matière.

Je parlais du danger que renferment de semblables erreurs, et vous allez tout de suite le comprendre. On a dit à ces économistes : « Si la valeur est dans la matière, elle s'y confond avec les qualités physiques des corps qui les rendent utiles à l'homme. Or, comme ces qualités y sont mises par la nature, il en résulterait que la nature concourt à la création de la valeur. Et l'on serait conduit à cette conclusion, que j'ai déjà signalée, que celui qui trafique des dons de Dieu est un voleur. »

Nos savants convenaient de la chose; mais, comme l'esprit de système recule rarement devant les conséquences de ses prémisses, tout en reconnaissant que la propriété, ainsi comprise, était bien, en effet, un vol, ils se tiraient d'affaire en disant que c'était là un vol nécessaire, un vol profitable à la société, car il fallait que la propriété reposât dans les mains de quelqu'un, pour produire tous les avantages qu'on était en droit d'en attendre.

Cette première erreur en entraînait une seconde qui avait, elle aussi, des conséquences dangereuses. Si la matière était la valeur même, la valeur supposait nécessairement une certaine durée. « Le travail des manufactures, disait Smith, se fixe et se réalise dans quelque marchandise vendable, *qui dure au moins quelque temps,* tandis que les services d'un domestique, d'un magistrat, s'évanouissent à mesure qu'ils sont rendus, et ne laissent pas de trace de valeur. »

L'erreur de Smith fut de croire que la valeur se rapportait plutôt à la modification des choses qu'à la satisfaction des besoins, oubliant que la modification n'est que le moyen, et la satisfaction le but. Voici maintenant le côté absurde de cette théorie : Le service du médecin qui m'opère de la cataracte n'aurait pas de valeur, parce qu'il ne dure que quelques secondes ; tandis qu'il y en aurait dans le service de l'ouvrier qui a fabriqué le bistouri, parce que cet instrument dure plusieurs années. Quant au côté dangereux, l'école de Proudhon n'a pas manqué de l'exploiter, en s'autorisant de cette seconde erreur pour contester l'*intérêt des capitaux,* comme elle s'était prévalue de la précédente pour contester la *rente de la terre*. C'est ce que nous verrons quand nous parlerons du *capital.*

Travail. — La condition de la matérialité et de la durée supposait nécessairement celle du travail. Cette fois, les savants étaient dans la vérité, mais d'une façon incomplète encore. D'abord, ils auraient dû dire qu'il n'y avait de valeur que dans le travail *échangé.* Car, supposez un homme isolé : son travail, qui le fera vivre, aura pour lui de l'*utilité*, mais non de la *valeur*. Ensuite, le travail n'est pas l'unique circonstance qui influe sur la valeur. Nous allons voir bientôt qu'il en est d'autres

dont il est indispensable de tenir compte. Enfin, et c'était par là, surtout, que péchait leur définition, ils n'avaient en vue que le travail *exécuté* par le producteur, tandis que, comme je vous l'ai démontré plus haut, la valeur est calculée sur le travail *épargné* au consommateur, qui ne paiera pas quatre journées de travail pour une chose qu'il pourrait faire lui-même en deux journées. Cette erreur n'aurait pas été commise, si l'on avait vu dans l'échange ce qui s'y trouve réellement : une réciprocité de *services*.

Utilité. — Say est le premier qui ait secoué le joug de la matérialité; et si, en rattachant à l'*utilité* le principe de la valeur, il n'avait entendu parler que de l'utilité relative des services humains, il aurait été dans le vrai. Mais il comprenait aussi, dans ce mot, les qualités utiles mises par la nature dans les choses elles-mêmes. Or, loin que l'utilité gratuite fournie par la nature donne naissance à la valeur, elle la diminue, au contraire. Une paire de bas tricotée à la vapeur a moins de valeur que tricotée à la main. Je renvoie à un autre entretien le développement de cette vérité et des conséquences fécondes qui en découlent.

Rareté. — Sénior a eu raison de dire que la *rareté* d'une chose influe sur sa valeur. Mais elle n'est pas la seule. La rareté, comme le temps, la distance, la résistance de la matière, la difficulté d'exécution, etc., etc., n'est qu'un des nombreux *obstacles* qui s'interposent entre nos besoins et nos satisfactions, un des nombreux éléments dont nous sommes obligés de tenir compte dans l'appréciation d'un service rendu. Ainsi, la valeur du service variera, pour le laboureur, suivant les difficultés qu'il rencontre dans le sol; pour le voiturier, dans celles qu'il rencontre dans l'état des chemins, etc., etc.

Sans doute, elle variera aussi suivant le plus ou moins grand nombre de laboureurs ou de voituriers qui s'offrent à rendre le même service. Mais on voit que cette circonstance n'agit pas seule. La rareté des poêles sous l'équateur, ou des éventails sous la latitude des pôles, n'en éléverait certainement pas le prix, parce que l'*utilité* est aussi un des ingrédients de la valeur.

Jugement. — Enfin, Storch a cru trouver le mot de l'énigme en rapportant le principe de la valeur au *jugement* que nous portons sur l'utilité des choses. Sans doute, pour apprécier le rapport de deux services, il faut comparer et, par conséquent, juger. Il arrive même souvent que nous estimons très haut un service, parce que nous le jugeons fort utile, tandis qu'en réalité il nous est nuisible, ou tout au moins inutile. Les charlatans et les trompeurs de haut et de bas étage, dont le monde fourmille, ont fondé là-dessus leur coupable industrie. Mais lorsque Storch dit : « Pour créer une valeur, il faut la réunion de trois circonstances : 1° que l'homme éprouve un besoin ; 2° qu'il existe une chose propre à satisfaire ce besoin ; 3° que le *jugement* se prononce en faveur de l'*utilité de la chose ;* donc, la valeur des choses, c'est leur utilité relative, » il a commis l'erreur que nous avons réfutée en établissant la distinction fondamentale qui existe entre ces deux mots : *utilité* et *valeur*. Le jour, j'éprouve le *besoin* de voir clair. Il existe une chose propre à *satisfaire* ce besoin, qui est la lumière du soleil. Mon *jugement* se prononce en faveur de l'*utilité* de cette chose, et..... elle n'a pas de *valeur*. Pourquoi ? Parce que j'en jouis sans réclamer le service de personne. Si je veux satisfaire le même besoin pendant la nuit, j'emploierai une bougie qui a une utilité bien moindre, et qui a cependant de la valeur. Pourquoi encore ? Parce

que le fabricant ne me rendra le service de me la céder qu'en retour d'un service équivalent de ma part.

Je crois avoir justifié les trois griefs que j'avais relevés dans les diverses définitions de la valeur qui nous ont été données par les économistes.

Celle de Bastiat contient tout ce qu'il y a de vrai dans celles de ses prédécesseurs, et élimine tout ce qu'elles ont d'erroné. Il a, le premier, mis en lumière ces deux vérités, qui renferment toute la théorie de la valeur : « Les hommes n'échangent entre eux que des *services*.— L'*utilité* n'est pas toujours la *valeur*. »

Ces deux vérités, nous les rencontrerons à chaque pas dans le chemin qui nous reste à parcourir. Elles éclaireront notre marche et nous conduiront au but que nous poursuivons : à la pleine démonstration de cette autre vérité, si consolante pour le cœur, si satisfaisante pour la raison : *Les intérêts sont harmoniques*.

CHAPITRE V

—

Richesse

Nous la retrouvons ici, cette distinction fondamentale entre l'*utilité* et la *valeur*, et elle nous aidera à résoudre un problème sur lequel les économistes se sont aussi fourvoyés, faute d'en avoir tenu compte.

Vous êtes étonnés, peut-être, qu'on ait pu se tromper sur la réponse à faire à une question qui vous paraît aussi simple que celle-ci : « Qu'est-ce que la richesse? » Et, sans avoir mis le nez dans les livres, vous répondez bravement : « Les gens riches sont ceux qui ont le plus de moyens de se faire rendre des services par les autres, c'est à dire qui possèdent le plus de *valeurs;* la *richesse,* c'est donc la *valeur*. »

Votre définition est excellente, en effet, si vous envisagez la question à un point de vue *relatif,* car il est évident que je suis plus riche que mon voisin, si je possède plus de *valeurs* que lui. Mais, à considérer les choses au point de vue *général,* et même au vôtre, car vous profitez de tous les avantages qui sont acquis à la société, est-il également certain que de ces deux éléments : *utilité onéreuse,* c'est à dire *valeur,* et *utilité gratuite,* c'est à dire absence de *valeur,* le premier soit celui qui con-

stitue la richesse de cette société, et, par conséquent, le bien-être des individus? N'est-ce pas plutôt le second?

Pour résoudre la question, poussons les choses à l'extrême, jusqu'à l'impossible même, afin que la démonstration soit plus frappante. Supposons deux sociétés, dans lesquelles chacune de ces utilités régnera exclusivement : Dans la première, la nature ne fournit rien; les hommes sont condamnés à produire tout ce qui est nécessaire à leur existence : l'air, l'eau, la terre végétale, les métaux, etc., etc., et, de plus, bien entendu, tous les produits qu'ils consomment; et tout cela avec leurs bras, sans le secours d'aucune force naturelle. Cette société possédera une masse énorme de *valeurs*, car tout ce qui ne s'obtient que par le travail a une *valeur;* elle sera, par conséquent, infiniment *riche*... Hélas! non, elle sera, au contraire, infiniment *pauvre;* car, en admettant qu'elle pût vivre dans de telles conditions, toujours est-il qu'elle ne pourrait satisfaire que la moindre partie de ses besoins. Or, richesse et bien-être sont deux mots synonymes qui signifient satisfaction plus ou moins large des besoins de la vie.

La seconde, au contraire, se trouve dans des conditions diamétralement opposées. La nature s'est chargée de tout. L'homme n'a rien à faire; le pain lui arrive tout cuit, les alouettes lui tombent toutes rôties. Il n'y aura pas un atome de *valeur* échangée dans cette société; car s'il se trouvait des gens assez niais pour se donner le plaisir de travailler et de suer, il ne s'en trouverait certainement pas d'assez obligeants pour acheter leurs produits, quand ils n'auraient qu'à se baisser pour en prendre. Ne vous semble-t-il pas que la substitution de l'*utilité gratuite* à l'*utilité onéreuse*, au lieu de diminuer

la richesse et le bien-être de cette société, les a, au contraire, merveilleusement accrus?

Cette substitution complète est évidemment impossible dans le monde sublunaire où nous vivons; mais elle peut s'opérer partiellement, et s'opère tous les jours, en effet, dans tout ce qui sert à entretenir ou à embellir notre existence. Nous devenons tous les jours plus riches en utilités gratuites, et, phénomène remarquable, les utilités onéreuses suivent la même progression. Plus on augmente le concours de la nature, plus se développe aussi le travail humain, l'un activant l'autre.

En voici la raison : Lorsque tel produit qui exigeait dix jours de travail, n'en exige plus qu'un, grâce à l'emploi de la vapeur, par exemple, sa valeur a diminué des neuf dixièmes. Cette portion énorme de travail anéantie passe du domaine de la *propriété* à celui de la *communauté*, c'est à dire que la société tout entière jouit gratuitement des neuf dixièmes de ce genre de produit. — L'économie que nous faisons ainsi sur toutes les choses que nous consommons, à quoi l'employons-nous? A satisfaire des besoins nouveaux. Et nous passons ainsi graduellement du strict nécessaire à l'aisance, de l'aisance au confortable, du confortable au luxe, provoquant, à chaque pas que nous faisons dans cette voie, soit la création d'industries nouvelles, soit un redoublement d'activité dans celles qui existent déjà. Malheureusement, tous n'ont pas la chance de franchir ces diverses étapes; mais ceux-là mêmes qui resteront stationnaires auront leur modique part des améliorations qui se seront introduites dans la société.

Ces améliorations, ce progrès continu qui s'opère au sein des sociétés civilisées, n'ont pas d'autre origine que le phénomène économique que je décris en ce moment.

Les hommes comprennent si bien, du reste, que c'est la nature qui tient le coffre-fort, que vous voyez toutes les têtes en travail pour lui arracher ses secrets. Celui qui a eu le bonheur de mettre la main sur une découverte en profite d'abord exclusivement, et il est juste qu'il soit indemnisé de la peine qu'il s'est donnée. Mais avec le temps son procédé tombe dans le domaine public, et tout le monde en profite. L'inventeur n'a pas alors le droit de s'en plaindre, car il profite, lui aussi, de toutes les inventions qui avaient précédé la sienne. On peut même affirmer que sa découverte n'eût jamais existé s'il ne s'était aidé des découvertes antérieures.

Vous voilà donc fixés, mes amis, sur ce qui constitue la richesse des nations; tout cela doit vous paraître parfaitement clair, et vous n'êtes plus tentés de dire : « La richesse, c'est la valeur.» Votre erreur était d'autant plus excusable, qu'elle a été partagée par les savants eux-mêmes, et vous allez voir encore une fois combien les idées fausses entraînent de conséquences désastreuses dans la pratique. — J'insisterai sur ce dernier point, pour que vous compreniez bien que je ne vous fais pas perdre ici votre temps à écouter des dissertations oiseuses.

Il ne faut pas croire que ces savants, d'une intelligence supérieure après tout, n'eussent pas discerné, dans les services que les hommes se rendent, la part de la nature et la part du travail. Ils avaient même donné à la première la dénomination de *richesse naturelle*, et à la seconde celle de *richesse sociale*.

Mais, après avoir fait ce départ, ils ajoutaient que la première n'étant pas susceptible d'être appropriée, n'était pas du ressort de l'économie politique. — Nous pensons, au contraire, qu'elle devait attirer particulièrement

l'attention des économistes, et la meilleure preuve que nous puissions en fournir, nous la trouvons dans les erreurs théoriques et pratiques où ils sont tombés pour l'avoir laissée de côté.

Ils ont dit, comme vous le disiez tout à l'heure : « La richesse, c'est la valeur. Il n'y a de *valeur* que parce qu'il y a des *obstacles* qui s'interposent entre nos besoins et nos satisfactions; car la valeur résulte d'efforts réciproquement faits pour lever ces *obstacles*. Or, une fois admise l'assimilation entre la richesse générale et la valeur, on est conduit, par les inflexibles lois de la logique, à raisonner ainsi : Plus il y a d'efforts humains, plus il y a de valeurs, et plus il y a d'obstacles à vaincre, plus il y a d'efforts à faire. — Pour enrichir la société, il n'y a donc qu'une chose bien simple à faire : c'est de proscrire tout ce qui facilite la satisfaction de nos besoins, et d'aggraver encore tout ce qui y fait obstacle. Anathème donc à l'échange, aux machines, à tout ce qui nuit au travail humain en lui substituant celui de la nature; gloire, au contraire, au luxe, à la prodigalité, à la guerre, à l'incendie même, à tout ce qui favorise le travail actuel, fût-ce par l'anéantissement du travail ancien, car *les bienfaits du travail sont beaucoup plus dans le travail lui-même que dans ses résultats.* »

Si ce sophisme n'était pas sorti du domaine de la science, si on ne le trouvait que dans les livres, il n'y aurait à cela qu'un demi-mal. Mais il est bien rare que les illusions de la science ne s'incarnent pas dans les faits, que les mauvais raisonnements ne se transforment pas en mauvaises lois. — C'est ce qui est arrivé pour celui-ci. Vous le trouverez partout : chez les gens du monde, qui approuvent les entreprises les plus folles, les plus stériles, par la seule raison qu'elles procurent du

travail aux ouvriers; chez les législateurs et les hommes d'État, qui s'ingénient à inventer des mesures restrictives dont le but est de favoriser certaines classes de la société ou certaines industries au détriment de toutes les autres, en élevant des obstacles qui augmentent la somme du travail humain et diminuent celle du travail de la nature; chez les publicistes, qui prodiguent leurs éloges à ces mesures et qui vous démontreront par *a plus b* que multiplier les obstacles entre nos besoins et nos satisfactions, c'est développer et encourager le travail national.

Jamais, assurément, on n'eût songé à appliquer ce sophisme à l'homme isolé; jamais on n'eût dit : « Il est fâcheux que Robinson n'ait pas rencontré plus d'obstacles; car, dans ce cas, il aurait eu plus d'occasions de déployer ses efforts : il eût été plus riche. Il est fâcheux que la mer ait jeté sur le rivage des objets utiles, des planches, des vivres, des armes, des livres; car cela lui a ôté l'occasion de développer ses efforts : il a été moins riche. — Il est fâcheux que Robinson ait inventé des filets pour prendre le poisson ou le gibier; car cela diminue d'autant les efforts qu'il accomplit pour un résultat donné : il a été moins riche. »

On comprend, en effet, que, pour l'homme isolé, la richesse ne consiste pas dans l'intensité de l'effort pour chaque satisfaction acquise, et que c'est justement le contraire qui est vrai. Mais est-il possible que l'échange altère à ce point notre organisation individuelle, que ce qui fait la misère de l'individu fasse la richesse sociale? L'illusion vient de ce qu'on oublie sans cesse que nous sommes tous *producteurs* et *consommateurs*, et que le premier de ces deux rôles est subordonné au second; c'est à dire que si, comme producteurs, nous sommes inté-

ressés à créer la *valeur*, nous avons, comme consommateurs, un intérêt plus grand encore à puiser de l'*utilité* gratuite dans le réservoir commun de la société.

Par suite, en effet, de la séparation des occupations, chacun de nous voit clairement l'avantage qu'il trouve à faire élever la valeur du genre de services qu'il rend à la société. Mais ce qu'il ne voit pas aussi bien, c'est que si dans les autres professions on en fait autant, il paiera plus cher les services qu'il reçoit; qu'il s'appauvrira même dans une plus forte proportion comme consommateur; car il perdra d'abord la part d'utilité gratuite qu'il aura anéantie dans ses propres produits, et ensuite celle qui se trouvera anéantie dans les produits des autres. Dans cette hypothèse, qui serait celle où la société tout entière mettrait en pratique la maxime: « Les bienfaits du travail sont dans le travail même, et non dans ses résultats, » on verrait les hommes, demandant chaque jour davantage à leurs efforts et moins à la nature, resserrer de plus en plus le cercle de leurs jouissances, et se procurer, à travail égal, des jouissances de plus en plus restreintes.

Dans l'hypothèse contraire, qui est la réalité même, que se passe-t-il? On voit chaque individu s'ingénier à diminuer son travail et à en augmenter les résultats, soit en développant son habileté, soit en employant ou même en inventant des procédés qui mettent à son service les agents naturels.

Eh bien! ce qui est vrai de l'homme isolé l'est aussi de la société. Et si les hommes se sont élevés de l'état sauvage à la civilisation la plus avancée, c'est parce qu'ils ont constamment mis en commun, depuis le commencement du monde, le résultat des efforts que chacun a faits de son côté pour diminuer les obstacles qui

s'interposaient entre les besoins et les satisfactions, en appelant à son aide le bras puissant de la nature.

Concluons donc que la *richesse effective* est celle qui réalise la plus grande somme d'*utilités;* que la *richesse relative,* c'est à dire la quote-part proportionnelle de chacun dans la richesse générale, se mesure par la *valeur.*

CHAPITRE VI

Capital

Il a été un temps, mes amis, et ce temps n'est pas loin de nous, où le personnage que je mets en scène en ce moment a eu de rudes assauts à soutenir. Il était de mode de ne prononcer son nom qu'avec l'épithète d'*infâme;* on avait fait de lui le bouc émissaire chargé de toutes les iniquités d'Israël; pas de souffrance et de désordre dont la responsabilité ne remontât jusqu'à lui. Les travailleurs surtout étaient ses innocentes victimes, et l'*antagonisme du capital et du travail* était admis comme article de foi par la classe ouvrière.

On est un peu revenu aujourd'hui de tout cela, mais pas assez peut-être pour qu'il ne soit pas utile de démontrer que non seulement le capital n'est pas un vampire, mais qu'il constitue, au contraire, une des plus belles harmonies de la société. Pour comprendre sa *légitimité* et ses *bienfaits,* nous le prendrons d'abord à son état de création par l'homme primitif; nous suivrons ensuite son développement au sein de la société, pour étudier le rôle matériel qu'il y joue et les vertus morales qu'il y fait naître.

Nous avons vu que la première pensée de l'homme isolé était d'appeler la nature au secours de sa faiblesse.

Il sent la nécessité d'avoir, pour cela, des instruments dont l'utilité sera d'autant plus grande pour lui qu'ils s'appliqueront à des actes plus souvent répétés. Il fait donc un premier calcul : il compare le temps qu'il sera obligé de consacrer à la confection de son *instrument*, avec celui qui lui sera épargné dans toutes les circonstances où il pourra s'en servir. Il fait entrer ensuite en ligne de compte le temps et la peine nécessaires pour se procurer les *matériaux* qui entrent dans la fabrication de l'instrument. Enfin, il calcule que, tandis qu'il travaillera ainsi en vue de faciliter son travail ultérieur, il ne fera rien pour ses besoins actuels, ce qui l'obligera à accumuler des *provisions*, à redoubler, par conséquent, d'activité dans son travail de chasse et de pêche, et à s'imposer même quelques privations sur sa nourriture quotidienne. Au bout de tout cela, il n'aura obtenu encore qu'un instrument imparfait et grossier.

Plus tard, toutes les facilités s'accroîtront de concert; ce premier instrument lui fournira les moyens d'en fabriquer d'autres; il aura acquis lui-même plus d'expérience et d'habileté. Quand on songe que, pour faire des instruments, il faut des instruments ; que, pour battre le fer, il faut du fer ; quand, de difficultés en difficultés, on remonte jusqu'à la difficulté première, qui semble insoluble, on est frappé de la quantité d'efforts humains qui ont été dépensés pour chacune de nos satisfactions, et de la lenteur avec laquelle les capitaux ont dû se former à l'origine.

Instruments, matériaux, provisions, voilà donc ce que l'homme primitif appellera son *capital.*

Dans l'état social, le capital se compose également d'instruments, de matériaux, de provisions; c'est, en d'autres termes, du travail accumulé. La différence

consiste seulement en ceci : que, dans l'hypothèse de l'isolement, l'homme travaille directement et exclusivement pour lui ; tandis que, dans l'état social, il travaille pour les autres, et a l'option de recevoir, en échange de ses services, ou des services équivalents, ou bien des titres qui lui donnent le droit de retirer ces services du milieu social quand et comme il voudra. Ces titres, qui sont la monnaie, les lettres de change, les obligations de toute nature, les billets de banque, pourront représenter, par conséquent, tout ou partie de son capital.

Tout service, tout produit, ou leur valeur, sont ou ne sont pas capital, suivant la destination qui leur est donnée. Reçoit-on un produit pour satisfaire ses besoins courants, il rentre dans la catégorie des revenus. Le destine-t-on à produire un service nouveau en l'appliquant, par exemple, à une opération commerciale, à une entreprise manufacturière, à une amélioration agricole : il prend le nom de capital. Cette distinction est celle que fait l'homme primitif lorsqu'il consacre une partie de son gibier à ses besoins du moment, et met l'autre en réserve pour se procurer les loisirs qu'il se propose d'employer à la confection d'un instrument.

Il n'est pas nécessaire que le propriétaire d'un capital l'utilise personnellement ; il peut en céder l'usage à un autre. Et peu importe que celui-ci le consomme immédiatement comme revenu, ou le fasse fructifier comme capital : il conserve le caractère de capital relativement au cédant ; car il est, à son égard, productif d'un revenu qui lui est payé par le cessionnaire sous le nom de *rente, fermage* ou *intérêt*. Ici se présente naturellement la question si controversée de la légitimité de cette rente, de cet intérêt.

Cette question a dominé un instant toutes les autres.

Après avoir chaleureusement dissérté sur l'antagonisme prétendu du capital et du travail, après avoir imputé à la tyrannie du capital toutes les souffrances du prolétariat, le socialisme a finalement réduit toutes ses prétentions à une seule : la *gratuité du crédit*. Il est peu de sujets, en effet, sur lesquels il fût plus facile de s'égarer soi-même, d'égarer les autres et de soulever les passions. « Est-ce qu'au bout d'un an, disait-on, vous trouverez un écu de cent sous de plus dans un sac de cent francs? Est-ce qu'au bout de quatorze ans, vos écus seront doublés dans le sac? » Puis, quel contraste plus saisissant pour l'imagination, plus irritant pour la misère, que celui dans lequel on présentait, d'un côté, le capitaliste trouvant l'abondance dans l'oisiveté, et transmettant à sa postérité la plus reculée son bienheureux talisman; de l'autre, le prolétaire rivé à la chaîne du travail et de la privation, et léguant à ses enfants sa condition de paria?

Pour repousser définitivement de si sérieuses attaques, qui ont laissé dans les esprits des traces plus profondes qu'on ne le pense, il ne suffit pas de pouvoir invoquer l'ancienneté de la possession et l'appui momentané de la force, il faut encore prouver qu'on a pour soi la justice et la raison; car, en dehors de cela, il n'est rien de durable. La science économique se charge de ce soin; elle établit, non seulement la *légitimité*, mais encore l'*utilité* : 1° de la productivité des capitaux; 2° de la perpétuité des intérêts.

Le principe de la productivité des capitaux repose sur le plus équitable de tous les principes : la *mutualité des services*. J'ai rassemblé un capital, soit un matériel d'instruments aratoires. Je n'ai pu m'y prendre, pour cela faire, autrement que l'homme primitif : j'ai, d'une

part, redoublé d'activité dans mes travaux; je me suis, de l'autre, imposé des privations sur mes besoins ou sur mes jouissances; j'ai eu en vue une utilité, celle de cultiver mon champ. Mon voisin me prie de lui céder ce matériel pour un an. Si j'accède à sa demande, je suis obligé, pour m'en procurer un nouveau, de recommencer mon travail et mes privations; je m'impose en même temps un autre sacrifice, car, pendant ce temps, je ne pourrai labourer ma terre. Je rends, d'un autre côté, service à mon voisin, car je lui épargne la peine de se créer un matériel, et je lui procure l'utilité dont je me prive, celle de cultiver son champ. N'est-il pas juste que je lui demande un service quelconque en retour de ce service? Il ne suffit pas qu'il s'engage à me restituer mon matériel à l'état neuf, à l'expiration de l'année; car le délai qui s'écoule entre le jour du prêt et celui de la restitution constitue *à lui seul* un service. Pendant ce délai, en effet, il utilise mon matériel, et moi, je ne l'utilise pas; il fait fructifier son champ, et le mien reste en jachère.

Si, au lieu de m'emprunter mon matériel, le voisin m'emprunte des écus pour en acheter un, le raisonnement sera le même. Ces écus représentent des services que j'ai rendus à la société, et me donnent le droit de demander des services immédiats. C'est même ce que je ferais, si je ne les prêtais pas à mon voisin; car, les capitaux étant improductifs tant qu'ils restent dans l'inaction, je n'aurais garde de les laisser sommeiller dans ma caisse; je les emploierais en assainissements, en irrigations, ou en toute autre amélioration foncière. Et ceci démontre le vice du raisonnement de ceux qui disent : «Est-ce qu'au bout d'un an vous trouverez un écu de cent sous de plus dans un sac de cent francs?» Non,

sans doute, si je laisse mon sac d'argent dans un coin; de même que, si je laissais ma charrue sous la remise, elle ne me rapporterait aucun profit. Mais, écus ou charrue, je ne me les suis procurés que pour m'en servir; et, si je les prête à un autre qui s'en servira à ma place, il me doit évidemment un service équivalent à celui que je lui rends. Je me crois donc en droit de conclure que l'*intérêt* repose sur le plus équitable des principes connus : la *mutualité des services*.

Comment peut-on dire que cette stipulation est inique? Est-ce qu'elle est imposée par la contrainte? N'est-ce pas avec une pleine liberté d'action, après avoir calculé les avantages qu'il retirera de la chose prêtée, que l'emprunteur consent à en payer l'usage? Serait-il plus juste, par hasard, qu'il retînt pour lui tout le bénéfice d'un instrument qu'il n'a pas fait? On dit que le capitaliste fait la loi à l'emprunteur. Eh bien! celui-ci n'a qu'à refuser; quel tort lui fera alors le capitaliste? Il le prive d'un instrument de travail, dites-vous! Que l'emprunteur fasse comme le capitaliste, qu'il s'en procure un par le travail et la privation. La même objection pourrait, d'ailleurs, être faite à toute espèce de transactions; dans toutes, la rareté de la chose offerte fait hausser les prétentions de celui qui la possède. Le remède, ici, comme dans tous les échanges, est dans l'abondance des choses échangeables. Or, nous verrons plus tard si ce serait le moyen de multiplier les capitaux que de les frapper de stérilité.

S'il est de la plus rigoureuse justice que mon voisin me restitue, à la fin de l'année, mon matériel *en aussi bon état* que je le lui ai livré, et m'en paye, en outre, la jouissance, il est clair que je pourrai le prêter aux mêmes conditions, pour l'année suivante, à un autre voisin,

et ainsi indéfiniment pendant toute ma vie et pendant celle de mes descendants, tant qu'ils conserveront la propriété de ce matériel, ou, si vous l'aimez mieux, des écus contre lesquels ils l'auront échangé. Ainsi se trouve justifiée la perpétuité de l'intérêt.

Nous ne devons pas nous borner à établir la *légitimité* de l'intérêt, nous devons démontrer son *utilité*.

Et d'abord nous mettons au défi qu'on trouve une combinaison plus ingénieuse pour rémunérer les services anciens. Dans les services que nous rend une industrie quelconque, nous avons à payer des efforts faits au moment même, et des efforts antérieurs, car il n'est pas d'industrie qui fonctionne sans le secours d'un capital plus ou moins important. Ainsi, la peine que prend dans la journée un porteur d'eau doit lui être payée par ceux qui profitent de cette peine; mais celle qu'il a prise pour faire ou pour acheter sa brouette et son tonneau doit être répartie, quant à la rémunération, sur un nombre indéterminé de consommateurs, sur tous ceux à qui il fournira de l'eau jusqu'à ce que sa brouette et son tonneau soient usés. De même, labourage, ensemencement, sarclage, moisson, battage, ne regardent que la récolte actuelle; mais clôtures, défrichements, desséchements, bâtisses, amendements, cheptel, instruments, concernent et facilitent une série indéterminée de récoltes ultérieures.

Pas de difficulté pour évaluer les efforts de la première catégorie; mais pour ceux de la seconde, par quel procédé leur rémunération sera-t-elle équitablement répartie sur tous les consommateurs d'eau ou de blé? Il n'y en a pas d'autre que l'intérêt. Soient mille francs d'amélioration foncière contribuant à produire une récolte moyenne de cinquante hectolitres de blé : l'intérêt

de ces mille francs à cinq pour cent, c'est à dire cinquante francs, se répartira chaque année sur la récolte, et augmentera, par conséquent, d'un franc le prix de chaque hectolitre. Ce franc est la récompense légitime du service que j'ai rendu au consommateur du blé, en faisant servir à la satisfaction de ses besoins le capital de mille francs que je m'étais donné la peine de créer.

Si ce capital se détériore par l'usage comme la brouette du porteur d'eau, il sera juste d'ajouter à l'intérêt un amortissement, afin de remplacer la brouette quand elle sera usée. En effet, la masse des consommateurs représente exactement un emprunteur qui non seulement paie un intérêt de la chose mise à son service, mais qui est obligé de la restituer *intégralement* à l'échéance. L'échéance, c'est ici la fin des services que le porteur d'eau rend avec sa brouette.

Nous avons présenté le phénomène sous sa forme la plus simple, pour le rendre plus intelligible. Nous avons supposé le producteur ajoutant au prix de son produit une somme représentative de l'intérêt et de l'amortissement de son capital engagé. Il n'en est pas tout à fait ainsi : il trouve les prix réglés sur le marché, aussi bien que l'intérêt des capitaux. C'est sur cette donnée qu'il décide de la destination de son capital. Il l'emploie au genre d'opérations qui lui rembourse l'intérêt de ses avances et ses autres frais. Cette marche, qui est la vraie, arrive au même résultat.

Ceci n'est qu'un des moindres avantages attachés à la stipulation de l'intérêt. En voici d'autres :

On n'obtiendra jamais que les hommes se livrent au travail pour le seul plaisir de travailler. Otez-leur le droit de se faire payer l'usage de leurs capitaux, et vous arriverez à ce double résultat, également désastreux

pour ceux qui n'en ont pas : d'abord, qu'ils ne trouveront plus à emprunter; ensuite, que tous les capitalistes étant réduits à faire fructifier eux-mêmes leurs capitaux, en créeront moins, les consommeront, ou les laisseront inactifs. Or, comme nous le démontrerons bientôt, la cherté des produits accompagne toujours la rareté des capitaux. Ainsi s'accroîtra la misère du prolétaire sous l'influence simultanée du manque absolu d'instruments de travail, de la baisse des salaires et de la cherté des objets de consommation. Pour donner une idée des graves conséquences qui résulteraient d'un point d'arrêt dans la formation ou dans la diffusion des capitaux, il suffit d'indiquer le rôle bienfaisant qu'ils jouent au sein de la société.

Ces bienfaits, nous les retrouvons à chaque page de l'inventaire que nous dressons ici des harmonies sociales. Ce sont les innombrables conquêtes de l'homme sur la nature. Les capitaux, en effet, sont des instruments de travail, et il n'est pas d'industrie, si humble que vous la supposiez, qui puisse s'en passer; car c'est avec le secours des instruments que l'homme oblige la nature à travailler pour lui. Par la machine à vapeur, il tire parti de l'élasticité des gaz; par le ressort de montre, de l'élasticité de l'acier; par des poids et des chutes d'eau, de la gravitation; par le sol, des combinaisons chimiques et physiques qu'on appelle végétation; par la pile de Volta, de la rapidité de l'étincelle électrique, etc., etc.

« Un instant, je vous arrête là, me disait un jour un ouvrier devant lequel je développais ces idées. Ce que vous considérez comme un bienfait, je l'appelle, moi, un fléau, car tout ce qu'on fait exécuter par les agents naturels, c'est autant de perdu pour les ouvriers. — Je suis convaincu que la nature, en s'associant à vos tra-

vaux, ne vous frustre pas d'un centime. — Comment! Voilà une paire de bas qu'on me payait autrefois six francs, et que je ne vends plus aujourd'hui que deux francs, grâce à ces maudites machines à tricoter dont il a plu à monseigneur le capital de nous doter. — Je vous fais observer, d'abord, que lorsque vous les vendiez six francs, vous n'étiez pas fâché que la machine à filer vous vînt en aide pour vous fournir le fil de coton. Eh bien! la machine à tricoter ne vous fait pas plus de tort. Pourquoi les vendiez-vous six francs? Parce que vous y mettiez pour six francs de travail. — Précisément. — Si vous ne les faites payer aujourd'hui que deux francs, c'est qu'il n'y a que pour deux francs de main-d'œuvre. Votre travail est donc rétribué aussi bien aujourd'hui qu'autrefois, car vous faites trois paires de bas sans plus de temps et de peine qu'il ne vous en fallait pour en faire une. — Ce serait à merveille, si la consommation marchait de pair avec la production. — Et c'est ce qui arrive; car n'est-il pas évident que lorsque les choses sont à meilleur marché, on en consomme davantage? — Que la consommation progresse dans la proportion d'un à deux, c'est possible; mais d'un à trois, la chose n'est pas croyable, car enfin nos besoins ont des bornes. — J'en conviens; il n'en est pas moins vrai qu'avec ses six francs le consommateur a deux paires de bas au lieu d'une, plus deux francs d'économie. Or, que fait-il de ces deux francs? Va-t-il les jeter à la rivière, ou les enterrer dans un trou? Évidemment, il s'en servira pour acheter autre chose. Ces deux francs n'iront pas dans votre poche, cela est vrai, mais ils iront rétribuer le travail d'un autre ouvrier. — Bien obligé; me voilà frustré du tiers de mes salaires. Et vous voulez que je trouve cela gracieux? Monsieur, je vous le dis tout net, votre

capital n'est qu'un vampire! — Tout beau, mon ami, calmez-vous. Vous ne serez frustré de rien; vous aurez toujours vos trois paires de bas à faire, car le jour où les ouvriers qui fabriquent les bas seront en nombre disproportionné avec les besoins de la consommation, ils s'emploieront à autre chose. Remarquez qu'ils trouveront un aliment à leur nouveau travail justement dans cette économie que le consommateur a faite. — Et vous ne plaignez pas les pauvres diables qui sont réduits ainsi à changer de métier? — Comment ne gémirais-je pas, mon ami, de cette loi inexorable qui nous condamne à acheter le progrès, comme tous les biens de ce monde, au prix de la souffrance! Plût au ciel, encore, que, sur tant d'autres points, la transition ne fût pas plus malaisée, l'enfantement plus douloureux! Car, enfin, si quelques ouvriers souffrent du déplacement de leur industrie, ils profitent des autres avantages que la société retire de l'intervention gratuite de la nature dans tout ce qui concourt à satisfaire leurs besoins. Et puis, la masse des travailleurs en profite aussi, car le bon marché produit l'aisance générale, et l'aisance fait naître de nouveaux besoins que le travail est appelé à satisfaire. Du reste, l'expérience confirme ce que je dis. L'industrie du coton, par exemple, a pris une extension énorme depuis l'introduction des machines, et emploie cent fois plus d'ouvriers qu'auparavant. Je conclus de tout ceci que vous êtes injuste envers, je ne dirai pas votre seigneur, mais votre ami le capital. »

J'ai cru devoir vous raconter cette conversation, mes amis, parce que j'ai supposé que quelques-uns d'entre vous pouvaient être assiégés par les mêmes préoccupations que mon interlocuteur. Du reste, si le capital jouait vis-à-vis des travailleurs le rôle d'un être malfaisant,

plus il grandirait, plus s'accroîtrait aussi pour eux l'oppression, et la souffrance, comme nous le voyons de toutes les tyrannies qui s'exercent dans ce monde. Eh bien! c'est justement le contraire qui arrive, et il n'est pas, ce nous semble, de preuve plus convaincante de son influence bienfaisante sur le travail. En effet, s'il est un point incontestable, c'est celui-ci : que plus les capitaux abondent, plus l'intérêt baisse. Or, comme il n'est pas de produit qui ne soit grevé de l'intérêt des capitaux, la baisse de l'intérêt constitue un profit net pour le producteur. Ce fait a été si bien reconnu par les adversaires même les plus acharnés du capital, qu'ils sont partis de là pour proposer la *gratuité du crédit* comme la perfection économique; ce sophisme a eu même, dans le temps, un certain retentissement. Je dis sophisme ; car prétendre que l'intérêt s'anéantira, c'est dire qu'il n'y aura plus aucun motif d'épargner, de se priver, de former de nouveaux capitaux, ni même de conserver les anciens. En ce cas, la dissipation ferait immédiatement le vide, et l'intérêt reparaîtrait.

Il arrivera pour le prêt ce qui arrive pour tout autre genre de transaction. Grâce au progrès industriel, une paire de bas qui valait six francs n'a plus valu successivement que quatre, trois, deux francs. Nul ne peut dire jusqu'à quel point cette valeur descendra; mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle ne descendra jamais jusqu'à zéro, à moins que les bas ne finissent par se produire spontanément. Pourquoi? Parce que le principe de la rémunération est dans le travail comme dans le prêt. Si l'on ne payait pas les bas, on cesserait d'en faire, et, avec la rareté, les prix ne manqueraient pas de reparaître.

« Vous nous montrez sans cesse, dira-t-on, l'homme

sous son triste côté, mû toujours et partout par l'intérêt personnel. Le voilà maintenant arrêtant, par calcul, la marche ascendante du progrès au moment même où il atteint son terme le plus désirable, la gratuité du bien-être. » J'ai déjà dit ce que je pensais du sentimentalisme absurde qui dicte de semblables accusations. Je ne fais pas ici de la morale, je fais de l'économie politique. Je présente l'homme tel qu'il est, tel que Dieu l'a fait, et je me permettrai de dire que Dieu a eu raison de le faire ainsi; car il a mis en lui le mobile le plus énergique, le plus persévérant qui pût lui être donné pour le porter à vaincre la répugnance naturelle qu'il éprouve pour l'effort, pour la peine, pour la fatigue. J'ajouterai même que l'intérêt personnel exercera une salutaire influence, non seulement sur son bien-être matériel, mais sur son développement moral.

Vous semblez croire qu'il ne faille que de l'égoïsme, que de l'avidité, pour créer des capitaux. Vous aurez raison quelquefois, lorsque vous étudierez l'homme au sein d'une organisation faussée, où tous les principes fondamentaux de sa nature ont été méconnus, où la liberté a été constamment paralysée, tandis que l'esprit de spoliation, de ruse, de jeu, d'aventure, d'agiotage, était encouragé. Mais pouvez-vous argumenter contre les principes d'un état de choses fondé sur l'oubli des principes eux-mêmes? Et cependant, même dans une société ainsi déraillée, à plus forte raison dans une société normale, il est des vertus morales qui se développent sous l'aiguillon de l'intérêt personnel.

Les yeux sont éblouis par l'éclat soudain de ces fortunes gagnées à pile ou face, ou par un tour de gobelet, et ils ne voient pas celles qui s'élaborent goutte à goutte dans l'ombre des familles. Le nombre de celles-ci est

cependant hors de toute proportion avec les autres. Parcourez nos campagnes : voyez ces maisonnettes qui, de tous côtés, semblent pousser de terre comme des champignons; ces modestes héritages, enclos de haies et de fossés, qui donnent au paysage l'aspect d'un échiquier. Essayez de nombrer cette pépinière de capitalistes, d'additionner toutes ces petites fortunes, et vous verrez ce que sont, en comparaison, celles de tous vos *faiseurs* réunis.

Après avoir admiré la prodigieuse dépense d'activité que cet état de choses révèle, réfléchissez aussi aux qualités morales qui ont concouru à le produire. *Prévoyance, intelligence, ordre, frugalité, esprit de famille,* sans toutes ces vertus réunies, rien de cela n'existerait. L'homme ne capitalise que parce qu'il se préoccupe de l'avenir; parce qu'il sacrifie à cet avenir ses jouissances présentes; parce qu'il résiste à l'entraînement des passions, à l'aiguillon de la vanité, aux caprices de l'opinion toujours si partiale envers les caractères insouciants et prodigues; parce qu'il préfère ses enfants à lui-même; parce qu'il est poussé par une généreuse abnégation à acheter par des privations personnelles le bien-être, l'instruction, l'indépendance, la dignité de ces êtres chéris qui le remplaceront sur cette terre.

Élevés à une pareille école, ceux-ci continueront, pour la plupart, l'œuvre et les traditions paternelles. Ils y apporteront une plus grande puissance d'action, d'abord parce que les capitaux appellent les capitaux, ensuite parce que l'intelligence se développe sous l'influence du bien-être, et que, par une réaction inévitable, l'aisance grandit à son tour par le concours de l'intelligence.

Ainsi ont été créés ces *loisirs* qui vous offusquent. Vous leur seriez moins hostiles si vous étiez remontés

jusqu'à leur point de départ, et surtout si vous vous étiez rendu compte des services que la société en retire. De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, résulte, en effet, cette vérité : qu'au point de vue matériel, *la civilisation, c'est la nature conquise*. Or, des deux forces qui ont concouru à la soumettre au joug de l'homme, la force musculaire et la force intellectuelle, laquelle a le plus puissamment contribué à ce résultat? Serait-ce la première? Le bœuf a plus de force que l'homme; qu'a-t-il inventé, qu'a-t-il créé depuis le commencement du monde? D'autre part, qu'a été le rôle de la force musculaire chez Galilée, chez Pascal, chez Newton? Certes, nous n'entendons verser le dédain sur aucune de nos facultés, sur celle-là surtout dont l'exercice est le plus rude, le plus douloureux; toutes ont concouru à l'œuvre de la civilisation, mais dans des proportions diverses. Ce que nous voulons dire seulement, c'est qu'à l'intelligence appartient le premier rôle, et qu'à elle, par conséquent, revient la première part dans la reconnaissance de l'humanité.

Or, pour que l'homme puisse faire travailler son esprit, il faut que ses bras se reposent, et il a droit aux loisirs du corps, non seulement parce qu'il les a achetés par des travaux antérieurs, mais encore parce qu'il les utilise au profit de ses semblables. Vous m'objecterez que le nombre est bien restreint, de ceux qui entendent ainsi leurs devoirs; que l'oisiveté studieuse est à l'oisiveté stérile dans une affligeante proportion d'infériorité. Je reconnais cela, et j'en gémis avec vous. Mais pourquoi, me dis-je, tant d'intelligences qui avortent, pour quelques-unes seulement qui fructifient? Ne serait-ce pas, dans l'ordre moral, un mystérieux phénomène semblable à celui que nous constaterons plus tard dans

l'ordre matériel? Lorsqu'en parcourant la forêt, je trouve sous mes pas le sol jonché de glands, dont un au plus sur cent mille germera et élévera dans les airs sa végétation vigoureuse; lorsque je rencontre partout le même phénomène, partout les germes répandus avec une incroyable et stérile profusion, je m'incline devant les desseins de Dieu, et je n'en bénis pas moins le chêne qui, seul entre tous ses frères mort-nés, a été choisi pour nous donner son ombrage.

CHAPITRE VII

—

Propriété, Communauté

Les sciences d'observation sont de loin en loin révolutionnées par la découverte d'un fait qui rectifie sur des points importants les observations antérieures, et ouvre à l'esprit d'investigation des horizons nouveaux; ainsi fit la découverte des lois de l'attraction. Bastiat a opéré en économie politique une révolution de ce genre, et le fait qu'il a découvert, c'est la *transmission gratuite de l'utilité fournie par la nature*. Ce fait était capital, car il touchait aux bases mêmes de l'échange; or, la société tout entière repose sur l'échange; ces deux mots sont synonymes dans la langue économique. L'appréciation de tous les phénomènes sociaux se trouvait donc changée par cette découverte; les contradictions résultant d'observations mal faites étaient expliquées; la science allait marcher à la clarté du jour, et l'*harmonie* était trouvée.

Les études que nous poursuivons ont pour unique objet de vérifier, en l'appliquant aux diverses fonctions de la vie sociale, la justesse de cette observation fondamentale. De même qu'elle nous a donné la clef du principe de la *valeur,* du principe de la *richesse,* de

l'action légitime et bienfaisante du *capital,* elle va nous donner celle du principe de la *propriété* considérée dans son sens le plus absolu, et, plus tard, de la *propriété foncière.*

La possession des choses donne lieu à trois ordres de faits qui se limitent et qui s'excluent réciproquement : *communauté, propriété, spoliation.* Nous nous occuperons, dans ce chapitre, des deux premiers, renvoyant à la *deuxième partie* l'examen du dernier; car, si nous parlons ici des attaques dirigées contre la propriété, ce sera seulement de la guerre théorique, infiniment moins dangereuse et moins acharnée que la guerre pratique, que la *spoliation* érigée en système et mise en action.

Nous prenons le mot *propriété* dans son sens le plus absolu : nous désignons par ce mot la *propriété des services,* qui est le résultat de la propriété des bras, des facultés, des idées et des capitaux, de l'activité humaine, en un mot, envisagée à son point de vue le plus général et dans ses applications les plus diverses.

Nous devons préciser aussi le sens que nous donnons au mot *communauté.* Nous entendons, par là, la jouissance en commun des biens qui nous sont fournis *gratuitement* par la Providence, et qui ne peuvent donner lieu, par conséquent, à aucun service, à aucune transaction, à aucune propriété. C'est, comme on le voit, l'opposé de *communisme,* qui est la *propriété collective,* la jouissance en commun des services qui se rendent *à titre onéreux.* Entre ces deux idées, il y a toute l'épaisseur, non seulement de la propriété, mais encore du droit, de la liberté, de la justice, et même de la personnalité humaine, comme nous le démontrerons plus tard.

Lorsqu'il s'agit d'examiner une vérité dans son rapport avec des faits divers, il est utile de la rappeler à chaque application nouvelle. C'est pourquoi nous inscrivons ici une fois de plus celle dont nous étudions le rôle prépondérant.

Un homme jouit GRATUITEMENT *de toutes les utilités fournies par la nature, à la condition de prendre la peine de les recueillir, ou de payer par un service équivalent le service de ceux qui prennent cette peine pour lui.* (Exemple du marchand d'eau, au chapitre de la *valeur*.)

Il y a là deux faits combinés, fondus ensemble, quoique distincts par leur essence. Il y a les dons naturels, les matériaux gratuits, les forces gratuites : c'est le domaine de la *communauté*. Il y a, de plus, les efforts humains consacrés à recueillir ces matériaux, à diriger ces forces, efforts qui *s'évaluent* et s'échangent : c'est le domaine de la *propriété*. Communauté et propriété sont donc deux idées corrélatives à celles de *gratuité* et *onérosité*, ou bien encore à celles d'*utilité* et *valeur*.

Toutes les attaques dirigées contre la propriété n'ont eu d'autre fondement que la perpétuelle confusion qu'on a faite entre ces deux ordres d'idées, car, si l'on avait bien compris que les dons naturels n'étaient jamais *appropriés*, que les services seuls l'étaient, la propriété eût fermé la bouche à ses détracteurs les plus obstinés en leur disant : « Existe-t-il pour vous un principe plus certain, une légitimité plus respectable que celle de la *mutualité des services?* Eh bien! je suis la consécration vivante de ce principe, je suis le résultat de deux services échangés, et je ne suis pas autre chose. »



Malheureusement, ce ne sont pas ses adversaires seuls, mais ses défenseurs eux-mêmes, mais l'école économiste tout entière, qui ont vu dans la propriété autre chose que

le résultat d'un échange de services. Amis et ennemis se sont trouvés d'accord pour dire : que les agents naturels étaient *appropriés* comme les services; que la *valeur* d'un produit se composait de ce que Dieu et les hommes y avaient mis; que le propriétaire se faisait payer non seulement son propre travail, mais encore celui de son haut et puissant collaborateur.

Nous avons déjà combattu cette erreur et démontré que l'*utilité* était dans les dons de la nature, et la *valeur* dans les services humains. Il nous reste à établir que la *valeur* seule tombe dans le domaine de la *propriété*. Nous invoquerons pour cela le raisonnement et l'expérience.

Le raisonnement, d'abord. Comment irais-je acheter d'un homme, moyennant une peine, ce que je puis, sans peine ou avec une peine moindre, obtenir de la nature? La chaleur du soleil est complètement dépourvue de valeur, parce qu'elle n'est pas le produit d'un effort humain; aussi n'appartient-elle à personne, ou plutôt elle appartient à tout le monde. La chaleur d'un poêle est tout aussi bien dépourvue de valeur que celle du soleil; mais le service de l'homme qui a recueilli le combustible et fait le poêle a une valeur incontestable : aussi constitue-t-il une propriété échangeable. — Je n'achète pas la glace en hiver, je l'achète en été. Pourquoi? Parce qu'en hiver je n'ai qu'à me baisser pour en prendre, tandis qu'en été je dois payer la peine de celui qui l'a emmagasinée et conservée. Ainsi, voilà une même chose qui est ou qui cesse d'être une propriété, suivant l'intervention ou l'absence d'un service humain. Quelle autre preuve puis-je vous donner de cette vérité : que le fondement de la valeur, et, par suite, de la propriété, est dans le service seul?

et s'étendre lui-même dans le *sens absolu*. En d'autres termes, nous trouvons, d'une part, une proportion toujours croissante d'utilité gratuite dans chaque chose, et une masse également croissante d'utilités gratuites dans l'ensemble des choses ; d'autre part, une proportion toujours moindre d'utilité onéreuse dans chaque chose, et cependant une masse toujours plus grande d'utilités onéreuses dans l'ensemble des choses.

L'explication de ce dernier fait est dans l'expansion indéfinie de nos besoins et de nos désirs. A mesure que l'activité humaine se trouve remplacée sur un point par la bienfaisante nature, poussée par l'aiguillon de l'intérêt personnel, elle cherche avec inquiétude un aliment nouveau, et ne tarde pas à le trouver. Car l'âme humaine, au point de vue de ses besoins, de ses désirs, de ses caprices, est un abîme sans fond ; non seulement elle est insatiable de jouissances nouvelles, mais de raffinements dans les jouissances déjà conquises. Il faudrait faire l'inventaire de la civilisation tout entière pour avoir une idée complète de cette lutte intéressante entre l'homme et la nature, lutte dans laquelle l'homme s'enrichit par ses défaites, et qu'il recommence, sans se lasser jamais, dans des régions toujours nouvelles. Contentons-nous de citer quelques faits et quelques chiffres.

Je prends un homme tel qu'il était au départ de l'humanité, sans expérience, sans instruments de travail, sans vêtements, sans abri, en présence d'un sol couvert de forêts, de ronces, d'eaux stagnantes, infesté d'animaux nuisibles. Dire qu'il lui faudrait deux années pour produire un hectolitre de blé ne serait certainement pas exagéré. Aujourd'hui, un manouvrier se procure cet hectolitre de blé avec l'équivalent de quinze journées de

travail. La proportion est donc comme 600 est à 15. Et cette différence n'a d'autre cause que la substitution des matériaux et des forces naturelles au travail des bras. Ainsi, l'humanité tout entière a bénéficié de 585 sur 600, le fonds commun et gratuit s'est accru, le fonds approprié et onéreux s'est restreint dans cette énorme proportion.

Après avoir de la sorte diminué progressivement ses efforts pour satisfaire tous ses besoins les plus impérieux, l'homme s'est-il croisé les bras? Ainsi, après avoir substitué successivement au transport à dos d'homme la bête de somme, puis le traîneau, puis la charrette, puis la voiture légère et rapide; après avoir successivement tracé, nivelé, pavé les routes, il était parvenu à faire transporter, pour l'équivalent de deux journées de travail, ce qui, au début, lui aurait coûté trois cents journées de fatigue. S'est-il arrêté, après cet immense progrès? Non; le trajet qu'il n'exécutait qu'en une année, et qu'il avait réduit graduellement à quelques journées, il a voulu le faire en quelques heures, et il y a réussi en empruntant à la nature le secours du bois, du fer, de la houille, de la vapeur. Calculez maintenant la masse énorme de travail humain qui a été anéantie, depuis le transport ou le voyage à pied jusqu'au transport par chemin de fer; faites, si vous le pouvez, le même calcul pour toutes les branches de l'activité humaine; tenez compte, en même temps, du nombre infini de besoins nouveaux qui sont nés, et de moyens qui ont été créés pour les satisfaire : et vous comprendrez toute la beauté du phénomène économique, dont nous ne pouvons vous donner ici qu'une idée imparfaite. Vous verrez le travail humain prendre dans son ensemble un accroissement prodigieux, tout en se restreignant cepen-

dant relativement à chaque service rendu; vous verrez, d'un autre côté, le concours gratuit de la nature grandir dans les deux sens, dans l'ensemble et dans les détails.

Vous comprendrez alors ce que n'ont pas compris les théoriciens modernes, lorsqu'ils ont dit que le domaine de la communauté envahissant sans cesse le domaine de la propriété, *celle-ci était destinée à périr;* vous comprendrez que les désirs de l'homme, qui sont indéfinis, ouvriront éternellement à la propriété des voies nouvelles, à mesure qu'elle sera contrainte de reculer dans les voies anciennes.

Il est un dernier aperçu qui ne peut manquer de vous frapper: c'est que l'admirable loi que nous venons de décrire, en agissant dans le sens du bien-être, agit en même temps dans celui de l'égalité.

L'inégalité entre les hommes, relativement à la propriété, est la conséquence inévitable de la différence de leurs aptitudes, et elle ne blesse point la justice, puisqu'elle a pour cause l'intensité des efforts, l'importance des services. Eh bien! cette inégalité, l'extension incessante du concours gratuit de la nature, sans pouvoir jamais parvenir à l'effacer entièrement, tend cependant à l'atténuer de plus en plus. Il est, en effet, une règle mathématique bien connue, qui est celle-ci: « L'inégalité relative de deux nombres inégaux s'affaiblit, si l'on ajoute à chacun d'eux des nombres égaux. La différence entre 2 et 4 est de moitié. Ajoutez 8 à chacune de ces deux sommes, et vous avez 10 et 12, dont la différence n'est plus que d'un sixième. » Faisons l'application de cette loi à deux situations inégales.

Supposez l'hectolitre de blé équivalant à 100 journées de travail. La condition comparée du pauvre et du riche présentera une inégalité révoltante. Avec le travail de

toute l'année, le pauvre aura tout juste de quoi manger du pain; il ne lui restera rien pour ses autres besoins : il sera condamné à périr, faute d'abri, de vêtements, de combustible, etc., etc. Le riche, que nous supposerons avoir une aisance six fois supérieure, c'est à dire pouvant disposer de deux mille journées de travail, pourvoira à ses besoins les plus impérieux, mais à rien au delà, car le prix des autres produits se sera équilibré avec celui du blé. Cependant, le capital intervient; il fait concourir dans une plus forte proportion les forces naturelles à la production du blé, dont le prix descend à seize journées de travail, et il agit de même sur les autres produits. Le pauvre se trouve alors dans la situation où était le riche tout à l'heure : il a six fois plus d'aisance, il peut acheter six fois plus de choses; à son tour, il satisfait entièrement ses besoins de première nécessité. Quant au riche, il consacrera probablement son excédant de revenu à se procurer du superflu. L'inégalité subsiste toujours, mais elle n'a plus le caractère révoltant qu'elle avait dans la première période. Supposez encore un progrès nouveau, et le pauvre passe à son tour du nécessaire au superflu; tandis que le riche passera du confortable au luxe, et le plus souvent à l'épargne, et créera de nouveaux capitaux, qui concourront eux-mêmes à l'accroissement du bien-être général.

Ainsi se trouve vérifiée cette noble pensée de Bastiat, dans la confession de foi qui ouvre le livre des *Harmonies économiques :* « Je crois, non d'une foi soumise et aveugle, car il ne s'agit pas du domaine mystérieux de la révélation, mais d'une foi scientifique et raisonnée, comme il convient à propos des choses laissées aux investigations de l'homme... je crois que l'invincible tendance sociale est une approximation constante des hom-

mes vers un commun niveau physique, intellectuel et moral, en même temps qu'une élévation progressive et indéfinie de ce niveau. »

Demandez cela au communisme; comment vous le donnera-t-il? En substituant le mobile du point d'honneur ou de la fraternité au mobile de l'intérêt personnel, c'est à dire en prenant le point d'appui du levier en dehors de l'homme; en substituant, dans la rétribution, l'égalité à la proportionnalité basée sur les aptitudes et les efforts; en substituant le jugement des tiers au jugement de chacun dans l'évaluation des services; en substituant la contrainte à la liberté; en substituant le sentiment énervant de l'esclavage au fier sentiment de l'indépendance. Il vous donnera, en effet, l'égalité, mais l'égalité dans la misère au lieu de l'égalité dans le bien-être.

CHAPITRE VIII

—

Propriété foncière

Mes amis, j'ai eu ce matin la visite de mon antagoniste de l'autre jour, celui, vous vous le rappelez, qui traitait le capital de vampire. Il n'est guère plus tendre à l'endroit de la propriété foncière, qu'il se contente cependant d'appeler une sangsue. Il venait rompre une lance avec moi sur ce nouveau terrain. Je vous avoue qu'il ne pouvait me faire un plus grand plaisir, car j'aime les gens qui veulent se rendre raison des choses. Seulement, je lui ai fait comprendre que la vérité ne perdait rien à être discutée sans passion, sans parti pris; aussi les choses se sont bien passées entre nous, comme vous allez le voir.

— Monsieur, m'a-t-il dit, j'ai suivi toutes vos conférences, y compris celle dans laquelle vous avez rendu compte de notre petite discussion. J'ai pris acte de la promesse que vous nous avez faite, et que vous avez formulée ainsi : « Je me fais fort de vous prouver que le » propriétaire du sol ne se fait payer que ses services et » ceux de ses devanciers, sans rien ajouter pour le ser- » vice que lui rend la terre. » Comme c'est justement le sujet que vous devez traiter aujourd'hui, je suis bien

mise de vous soumettre mes objections, afin que vous puissiez y répondre dans le cours de votre entretien.

— J'y puis répondre tout de suite, mon ami, et je ne demande pas mieux que de recommencer avec vous un petit tournoi comme celui de l'autre jour; cet exercice me mettra en haleine pour la conférence d'aujourd'hui. Et tenez, afin que vous soyez en mesure de me fournir vos objections, je vais vous exposer les idées par lesquelles je me propose de débuter.

L'intervention des agents naturels n'est nulle part aussi sensible, aussi prépondérante que dans l'industrie agricole. Aussi, la confusion entre l'utilité et la valeur, entre la participation de la nature et celle de l'homme, était-elle plus facile là qu'ailleurs. La propriété foncière devait donc être contestée la première. Ce n'est que plus tard, et comme conséquence logique, qu'on a accusé le capital d'exploiter aussi le genre humain à son profit, et de se faire payer la force du vent, de l'élasticité, de la gravitation, etc., etc. D'ailleurs, nul monopole ne pouvait se présenter avec un caractère plus révoltant que celui qu'on supposait s'appliquer aux choses les plus nécessaires à la vie. Enfin, la spoliation par voie de conquête a joué en Europe un si grand rôle dans la possession du sol, qu'on a pu perdre aisément de vue la naturelle et légitime formation de la propriété.

Nous avons dit que toutes les écoles s'étaient trouvées d'accord sur le principe, et qu'elles n'avaient différé que sur la conclusion. Les économistes ont dit : « La propriété (du sol) est un *privilége;* mais il est nécessaire, il faut le maintenir. » Les socialistes ont dit : « La propriété (du sol) est un *privilége;* mais il est nécessaire, il faut le maintenir en lui demandant une compensation (le droit au travail). » Les communistes et les égalitaires ont dit :

« La propriété (en général) est un *privilége;* il faut l'abolir. »

Nous prétendons que ces conclusions diverses partent toutes d'un principe faux; que ce qu'on appelle par métonymie *la propriété du sol* ne constitue pas un privilége; que c'est une propriété en tous points semblable aux autres; qu'elle s'applique exclusivement à des services rendus, et nullement à des agents naturels.

Il se passe, en effet, dans la production du blé qui apaise notre faim, quelque chose d'analogue à ce qu'on remarque dans la formation de l'eau qui étanche notre soif. La Providence prend dans l'immense réservoir de l'Océan l'eau qu'elle amène jusqu'à nos pieds par une admirable série de transformations. Vaporisée par les rayons du soleil, tantôt elle retombe en rosée et vient alimenter nos sources, tantôt elle se solidifie à la cime des hautes montagnes, se liquéfie de nouveau, et, entraînée par son poids sur la déclivité du sol, elle vient arroser nos plaines. L'utilité se manifeste seule dans cet ingénieux travail de la nature; la valeur n'apparaît qu'avec le travail de l'homme, lorsque l'un d'eux consacre son temps et ses efforts à aller puiser l'eau à la source pour la mettre à la portée de notre main.

Les choses se passent absolument ainsi dans la production du blé. « Là aussi, dit Bastiat, antérieurement à l'industrie humaine, il y a une immense, une incommensurable industrie naturelle, dont la science la plus avancée ignore encore les secrets. Des gaz, des sels sont répandus dans le sol et dans l'atmosphère; l'électricité, l'affinité, le vent, la pluie, la lumière, la chaleur, la vie sont successivement occupés, souvent à notre insu, à transporter, transformer, rapprocher, diviser, combiner ces éléments; et cette industrie merveilleuse, dont l'uti-



lité et l'activité échappent à notre appréciation et même à notre imagination, n'a cependant aucune valeur. — Celle-ci n'apparaît encore qu'avec la première intervention de l'homme, qui a dans cette affaire, autant et plus que dans l'autre, un travail complémentaire à accomplir. »

Ce travail, comme nous l'avons dit ailleurs, est de deux sortes : celui qui se rapporte immédiatement et directement à la récolte de l'année, et celui qui concourt à une série indéterminée de récoltes successives : défrichement, bâtisses, desséchements, clôtures, cheptel, matériel, etc., etc. Ce qu'on appelle improprement la *rente de la terre* n'est autre chose que l'intérêt de ces dernières avances.

Lui. — C'est ici que commencent mes objections. Je reconnais que je dois payer au cultivateur le travail qu'il a fait dans le cours de l'année pour la récolte dont il m'abandonne le produit. Mais les dépenses qui ont été faites, il y a mille ans peut-être, pour mettre la terre en état de produire, le défrichement, les bâtisses, les desséchements, le cheptel, etc., etc., vous voulez que l'intérêt en soit payé à perpétuité à vous et à vos successeurs, lorsqu'elles ont été mille fois remboursées à vos prédécesseurs par le jeu de l'amortissement, ainsi que vous l'avez si bien expliqué en parlant du *capital!*

Moi. — Vous n'avez peut-être pas bien compris ce que j'ai dit à ce sujet. J'y reviendrai donc. Et d'abord, je crois avoir prouvé que tout capital devait produire un *intérêt*. C'est en vertu de ce principe que mes prédécesseurs ont reçu de tous ceux à qui ils ont vendu leurs produits l'*intérêt* des avances qu'ils avaient faites pour *défricher* le sol. Cet intérêt était compris dans le prix du blé avec les dépenses faites pour la récolte de l'année.

Mais ils ne leur ont pas demandé une obole pour l'*amortissement* du capital employé au défrichement par la raison qu'il n'était plus exposé à dépérir et à s'user, comme la brouette du porteur d'eau. En effet, les travaux annuels que je suis obligé de faire pour la récolte de l'année, le labourage, le hersage, les sarclages, les fumures, etc., etc., entretiennent la terre en bon état, et l'améliorent même. Or, le consommateur qui me paie ces travaux sur la récolte de l'année contribue, par conséquent, lui-même à l'entretien perpétuel du fonds; comment pourrais-je lui demander un amortissement pour une chose qui, grâce à lui, ne dépérit pas?

Il n'en est pas de même de mes bâtisses, de mes instruments aratoires, de mes animaux, de mes clôtures, de mes fossés, etc., etc. Tout cela s'use avec le temps, comme la brouette du porteur d'eau, — et il est juste qu'on m'en paie un amortissement, — vous vous rappelez pourquoi. Lorsque je vous prête un instrument pour un an, ai-je dit au sujet du capital, vous devez, indépendamment de l'intérêt du prix que m'a coûté cet instrument, me le rendre en *aussi bon état* que je vous l'ai livré, ou bien ajouter au loyer une somme qui me permettra de le remettre à neuf, après que vous l'aurez usé,—c'est ce qu'on appelle l'*amortissement*. Que je vous prête l'instrument pour que vous vous en serviez vous-même, ou bien que ce soit moi qui le fasse servir à votre usage, c'est tout un; car, dans les deux cas, c'est vous qui en profitez. Et c'est bien vous, en effet, qui profitez des bâtisses, des charrues, des bœufs, etc., etc., qui concourent à la production du blé qui vous nourrit. Vous me devez donc, pour cela, un amortissement au bout de l'an. C'est absolument comme si vous veniez en personne réparer tout ce qui a été dégradé. Cette répa-

ration faite par vous, ou par moi avec votre argent, il est clair que l'année suivante je recommencerai l'opération avec un autre consommateur de blé; et ainsi de suite indéfiniment. Vous êtes, je supposerai, fabricant de meubles. Lorsque vous usez votre rabot pour le compte du public, n'est-il pas juste que le public vous le paie et vous mette en mesure de le remplacer par un neuf? Votre rabot, toujours renouvelé, passera à vos enfants, avec lesquels on en agira comme avec vous. Il en est de même de mes charrues, de mes étables, de mes animaux, etc., etc.

Dans le prix du meuble que vous livrez se trouvent donc compris : 1° la rétribution de la peine que vous avez prise; 2° l'intérêt de la somme que votre outillage a coûtée; 3° enfin, l'amortissement, c'est à dire la somme nécessaire pour le réparer. S'il en était autrement, vous feriez un métier de dupe, vous travailleriez à perte; vous vous échineriez gratuitement pour le compte du public.

Lui. — Tout cela me paraît assez rationnel, et je crois, en effet, que les dépenses faites pour mettre la terre en état de produire doivent vous rapporter un intérêt. Mais me prouverez-vous aussi bien que vous ne prenez rien au delà de cet intérêt et de la rémunération de votre travail annuel, que vous ne nous faites pas payer, en un mot, les facultés productives du sol?

Moi. — Je pourrais, remontant jusqu'à l'époque du défrichement, vous montrer l'état du sol dans cette première période; les difficultés qu'il y avait à vaincre pour convertir en terre arable une forêt vierge, une terre aride ou marécageuse; l'imperfection des instruments, l'ignorance de ces rudes pionniers, l'absence de sécurité, etc., etc. Mais ce tableau serait trop long, et, quelles

que fussent mon exactitude et ma bonne foi, vous m'accuserez peut-être de le charger. Je pourrais encore faire passer sous vos yeux la comptabilité des cultivateurs aventureux qui, dans notre pays, sous nos yeux, entreprennent un défrichement de forêt ou de lande, et vous aurez une idée de ce que cela coûte, même de nos jours, avec des instruments perfectionnés, des voies de communication bien établies, une sécurité parfaite et une expérience consommée.

Pour vous prouver que les puissances productives du sol n'ont pas de *valeur propre*, je pourrais encore invoquer les cruelles déceptions auxquelles tant de malheureux se sont exposés sur la foi de cette illusion. Il n'est pas une colonisation qui n'ait été, à l'origine, un désastre. On s'était dit : « Dans notre pays, nous ne pouvons obtenir de la valeur que par le travail, et quand nous avons travaillé, nous n'avons qu'une valeur proportionnelle à notre travail. Si nous allions dans la Guyane, sur les bords du Mississipi, en Australie, en Afrique, nous prendrions possession de vastes terrains incultes, mais fertiles. Nous deviendrions propriétaires pour notre récompense, et de la valeur que nous aurions créée, et de la *valeur propre* inhérente à ces terrains. » On partait, et l'expérience ne tardait pas à démontrer la fausseté de ce calcul. On travaillait, on défrichait, on s'exténuait, on était exposé aux privations, aux souffrances, aux maladies; et puis, si l'on voulait revendre la terre qu'on avait rendue propre à la production, on n'en tirait pas ce qu'elle avait coûté, et l'on était bien forcé de reconnaître que la valeur est de création humaine.

Je pourrais vous citer les nombreux désastres en ce genre que l'histoire a enregistrés; j'aime mieux prendre

mes exemples dans des contrées prospères, où le colon voit toutes ses espérances réalisées, sauf cependant celle qu'il avait rêvée de trafiquer des dons gratuits de la Providence, de la fertilité du sol. Faisons, dans ce but, une courte visite aux États-Unis, à nos frères et amis de la grande république; la démonstration sera d'autant plus concluante que l'opération du défrichement présente ici moins d'obstacles.

Puisque vous êtes si désireux d'être propriétaire, vous pourrez l'être ici sur la plus grande échelle, avoir des hectares par centaines, et vous aurez tout cela gratis; car le prix infiniment minime auquel le gouvernement vous le vendra ne sera que la juste rétribution du service qu'il se charge de vous rendre en protégeant votre personne et vos biens. Mais, que dis-je? vous n'en voudrez même pas à ces conditions, et voici pourquoi :

Vous remarquerez, en effet, que de nombreux capitaux prennent cette direction, et fructifient d'autant mieux que les planteurs, grâce au perfectionnement des voies de communication et au développement qu'a pris la marine américaine, ont la facilité d'écouler leurs produits, non seulement en Amérique, mais sur les principaux marchés de l'Europe, avantage que n'avaient pas, soit dit en passant, nos grands aïeux les Gaulois. Mais vous remarquerez autre chose aussi : c'est que les capitaux engagés dans les autres industries du pays prospèrent tout autant, quelquefois mieux. Il est donc probable que vous préférerez le confortable d'une boutique ou d'un comptoir à New-York, à la hutte sauvage élevée de vos mains et perdue dans l'immense solitude des forêts.

Quel que soit, du reste, le parti que vous prendrez, et que j'ai peut-être tort de préjuger, voici certainement

les réflexions que cette comparaison vous suggérera :
« Si les détenteurs du sol, vous direz-vous, faisaient
» payer quelque chose en sus de l'intérêt de leurs capi-
» taux, s'ils vendaient à leur profit, comme je l'ai cru
» jusqu'ici, ce qu'ils reçoivent gratuitement de la nature,
» le mystérieux travail des sels, des gaz, de l'humidité,
» de la chaleur, de l'électricité, etc., etc., ils feraient de
» bien meilleures affaires que leurs compatriotes des
» villes, qui ne reçoivent, eux, que le prix de leur tra-
» vail. Et cependant il n'en est rien. Et la preuve qu'il
» n'en est rien, c'est que tout le monde ne court pas à
» la forêt ; c'est que les marchands ne quittent pas leur
» boutique ; les négociants, leur comptoir ; les ouvriers,
» leur atelier : ce qui ne manquerait certainement pas
» d'arriver si, avec le travail de ses bras et de ses ca-
» pitaux, on pouvait vendre en même temps le travail
» de quelqu'un qui ne demande pas de salaire, le travail
» de Dieu. Ce n'est pas la terre qui manque ; car la val-
» lée du Mississipi pourrait seule nourrir 300 millions
» d'habitants, et il n'y en a que 30 millions dans toute
» l'Union américaine. Aurais-je donc été, jusqu'à ce
» moment, dupe d'une illusion?

» Je remarque bien que, dans quelques États, le prix
» des terres est plus élevé qu'il ne l'était dans l'origine ;
» mais c'est là seulement où les routes et les canaux
» sont plus multipliés, et il est de toute justice que le
» gouvernement se rembourse sur le prix de la terre de
» ces avances, qui profitent directement à la terre. Cette
» circonstance ne change donc rien à l'état de la ques-
» tion. Décidément, ma théorie était fausse ; le proprié-
» taire ne vend rien au delà de ses services. »

Lui. — Ce fait vous donnerait raison ; mais en voici
un autre qui vous donne tort, et qui prouve que cet ins-

trument de travail, qu'on appelle le sol, auquel vous n'attribuez que de l'*utilité*, et une utilité gratuite, a une *valeur* qui lui est propre. Soient deux hectares, l'un de riche alluvion, l'autre de sable, pourquoi payez-vous le premier six mille francs, et le second trois cents francs au plus, si vous n'attachez aucune valeur aux facultés productives du sol? Évidemment, ce n'est pas le travail des hommes qui a créé une si grande disproportion entre ces deux terres, c'est bien la nature. Vous attribuez donc de la valeur à la fertilité naturelle du sol.

Moi. — Comme votre sophisme est spécieux, j'ai besoin de toute votre attention. Puisque vous avez suivi mes conférences, vous devez vous rappeler deux choses: 1° que la valeur est appréciée non par la *peine prise* par celui qui l'a créée, mais par la *peine épargnée* à celui qui consent à l'acheter; 2° qu'elle est soumise à l'influence d'une foule de circonstances qui la rendent très variable. Parmi ces circonstances, est celle de *l'offre et de la demande*. Ainsi, je tire de mon travail un profit plus ou moins élevé, suivant qu'il est plus ou moins demandé.

Je vends une chose assurément sans valeur, de l'eau, que je fais venir d'assez loin au moyen d'appareils hydrauliques qui représentent pour moi un capital d'une certaine importance. Dans les circonstances ordinaires, le prix auquel je vends l'eau à mes pratiques représente l'intérêt et l'amortissement de ce capital, plus la rémunération de la peine que je me donne personnellement. Mais si un de mes voisins exécute un travail semblable, et me fait concurrence, je serai obligé de baisser mes prix de moitié peut-être. Est-ce l'eau qui sera dépréciée? Nullement, mais mon travail, qui, étant moins demandé, est moins rétribué. Le phénomène opposé peut se produire; une sécheresse, par exemple, qui, tarissant les

sources du voisinage, obligera les gens à s'approvisionner chez moi, et à me payer plus cher mes services. Ces oscillations de hausse et de baisse ne proviennent pas d'un changement dans les qualités physiques et chimiques de l'eau, qui, dans mes réservoirs, est exactement telle que je la prends à la rivière, mais des circonstances qui ont affecté la valeur de mon travail.

Il en a été de même de la valeur du travail appliqué à la mise en culture d'un hectare d'alluvion. Au début, les hommes s'adressèrent naturellement aux terres les plus fertiles, et tant qu'on n'exploita que des terres de cette espèce, ils ne reçurent que la stricte rémunération de leurs peines. Plus tard, l'accroissement de la population obligea les hommes à s'attaquer à des terres d'une fertilité moindre. Les nouveaux défricheurs, ayant plus de peine et moins de profit, élevèrent le prix du blé de manière à rentrer dans leurs avances. Les anciens défricheurs profitèrent de cette hausse. Ici encore, comme dans l'exemple précédent, la hausse ne provenait pas d'un changement dans les facultés productives du sol, mais d'une augmentation dans la demande du blé, qui influait exclusivement sur la valeur du travail. Il arriva, en un mot, ce qui se passe dans toutes les transactions possibles. Un médecin qui exerce sa profession au sein d'un pauvre village, élèvera le prix de ses visites, si ce village, comme on le voit tous les jours aux États-Unis, devient une riche et puissante cité. Son talent n'a pas cependant augmenté, mais il profite de la circonstance qui fait hausser le taux des salaires. Notez, du reste, que le bénéfice qui résulta de l'accroissement de la population ne profita qu'au premier occupant, car si son successeur retira comme lui de la terre un produit triple, il la paya trois fois plus cher. En sorte qu'aujourd'hui il

n'y a pas plus d'avantage à acheter une terre fertile qu'une terre pauvre. Que vous placiez votre argent dans la vallée de la Garonne, ou dans la lande, votre rente ne dépassera pas trois pour cent.

Lui. — En supposant que j'admette la légitimité du revenu, je conteste formellement la légitimité de la *possession indéfinie*. De quel droit, pour utiliser vos bras ou vos capitaux, vous êtes-vous emparé de cette force naturelle et la retenez-vous aussi longtemps qu'il vous plaît? N'ai-je pas le droit de m'en servir aussi?

Moi. — Me contestez-vous le droit que j'exerce sur la vapeur enfermée à cette heure dans ma chaudière? Croyez-vous avoir le droit d'ouvrir le robinet et de m'en prendre la moitié, *même en payant ma peine et mon combustible?*

Lui. — Non, parce que j'en puis trouver ailleurs.

Moi. — Et n'y a-t-il pas aussi des terres ailleurs, qui n'appartiennent à personne, vierges de tout travail depuis la création, destinées cependant par la Providence, aussi bien que les autres, à procurer aux hommes le nécessaire et le superflu de l'existence?

Lui. — Sans doute; mais elles sont bien loin, et dans des pays perdus, souvent insalubres, sans voies de communication, exposées aux attaques et aux déprédations des animaux sauvages, et d'hommes plus féroces encore.

Moi. — Vous pouvez même ajouter qu'il faudrait y transporter, avec vos personnes, un capital important d'instruments, d'animaux, de vêtements, de provisions pour une année au moins, d'une foule de choses, enfin, de première nécessité. Eh bien! mon ami, cette perspective qui ne vous séduit pas, et je le comprends, était justement celle des premiers occupants de la terre aujourd'hui cultivée. Pour y vivre à l'aise, ils ont eu à

braver les dangers, les fatigues, les privations qui vous font reculer, et vous contesteriez le droit qu'ils avaient si chèrement acquis de rester sur ce lambeau de terre! Si vous reconnaissez que ce droit, ils l'avaient bien et dûment payé, n'avaient-ils pas aussi celui de le transmettre à leurs enfants, comme vous transmettez aux vôtres le modeste pécule que vous avez acquis à la sueur de votre front, en rabotant des planches? Et si ce pécule était incorporé dans un objet d'une durée *indéfinie,* comme le sol, pourrait-on en reprocher à vos descendants la possession *indéfinie?*

Lui. — Votre conclusion est donc que ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'émigrer?

Moi. — Ma conclusion, au contraire, est que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de rester, et de profiter des avantages que vous procure l'appropriation du sol; car il me paraît que vous ne vous êtes pas rendu compte du bien que vous fait la propriété, et du mal que vous ferait son absence.

Ce que rapporte son industrie au propriétaire et ce que vous lui enviez, c'est, je l'ai déjà dit, un revenu moyen de trois pour cent pour le propriétaire rentier, de quatre pour cent pour le propriétaire cultivateur, en tenant rigoureusement compte du prix de ses journées au taux habituel. En connaissez-vous beaucoup qui retirent un aussi mince intérêt de leurs capitaux? Et que rend-elle à la société en retour de ces modestes avantages?

Ce n'est pas assez de dire que la valeur du sol n'est créée aux dépens de qui que ce soit et ne nuit à personne; il faut ajouter qu'elle profite à tout le monde. Ce capital engagé, qui a créé la valeur du sol, et dont la rente vous est si odieuse, a pour effet de diminuer, dans une proportion incomparablement supérieure à la rente

que vous payez, les objets de consommation qu'il vous livre. Exemple :

Un champ a besoin d'être assaini. Si je me condamne à aller en retirer l'eau tous les jours avec un vase, j'y consacrerai un temps considérable, dont j'aurai le droit de demander le dédommagement à l'acheteur de la récolte. Si je creuse un fossé, qui me coûtera bien d'abord quelque peine, mais qui écoulera les eaux pendant plusieurs années, l'intérêt de la valeur que j'aurai créée sera inférieur peut-être dans la proportion d'un à cent à la rétribution qui m'était due dans le premier cas. Il en sera de même de toutes celles que je créerai ; car elles auront pour résultat de substituer les forces naturelles aux forces humaines.

Le propriétaire aurait un moyen bien simple de cesser d'être, comme vous le dites, un monopoleur et un voleur : ce serait de combler ses fossés, pour recommencer la manœuvre du vase ; de détruire ses clôtures, pour monter la garde autour de son champ ; de détruire le puits, la grange, le chemin, la charrue, le nivellement, l'humus artificiel ; de replacer dans les champs les cailloux, les plantes parasites, les racines d'arbres, les animaux nuisibles ; de réaliser, en un mot, le programme de l'utopie égalitaire. Le sol, et le genre humain avec lui, sera revenu à l'état primitif ; les récoltes n'auront plus rien à démêler avec le capital, avec cet élément maudit ; tout, absolument tout, se fera par le travail actuel, visible à l'œil nu. La France fera vivre un homme par lieue carrée. Tout le reste aura péri d'inanition ; mais on ne pourra plus dire avec les économistes, les socialistes ou les communistes : « La propriété est un monopole nécessaire, une illégitimité utile, ou un vol audacieux. »

...*a*. — Il est bien loin de notre pensée de vouloir pousser les choses jusque-là. Seulement, nous croyons la propriété collective plus apte que la propriété individuelle à remplir cette grande fonction sociale que nous avons appelée la gestion du sol.

Moi. — C'est à dire que vous êtes communiste. Pour être conséquent avec vos principes, ce n'est pas seulement l'industrie agricole, mais toutes les autres que vous devriez faire gérer et exploiter en commun. Je suis véritablement affligé de vous voir encore dans ces idées, car je m'étais figuré que la lumière s'était faite dans tous les esprits sur cette monstrueuse aberration, après les longues discussions auxquelles elle a donné lieu. — Vous comprenez que ce n'est pas ici le lieu de les reprendre, cela nous entraînerait trop loin. J'en ai, du reste, touché quelques mots à la fin de mon précédent entretien, et puis la réfutation de l'utopie communiste résulte, en définitive, de la démonstration que je poursuis dans l'ensemble de ce travail : à savoir que Dieu ayant introduit l'harmonie entre tous les intérêts, cette organisation repose sur le principe de la *liberté,* tandis que le système communiste, ou tout autre, ayant pour point de départ l'antagonisme des intérêts, serait obligé de recourir au plus odieux, au plus désastreux et en même temps au plus inefficace de tous les principes, la *contrainte*. Mais je ne veux pas répéter ce que j'ai déjà dit à ce sujet.

Seulement, je me permettrai de vous soumettre une considération, qui vous a sans doute échappé. Après l'examen auquel nous venons de nous livrer sur la situation des détenteurs actuels du sol, vous ne pouvez méconnaître que, quelque restriction qu'il vous plaise de faire subir à leurs droits, ces droits existent et sont

aussi sacrés que les vôtres sur les objets auxquels vous avez appliqué le travail de vos mains. Pour mettre leurs propriétés en commun, il faudrait donc les en déposséder, non moyennant indemnité, ce qui serait impossible, mais violemment. — Autant il en faudrait faire pour toutes les autres industries, puisque toutes devraient être soumises au même régime. Or, croyez-vous qu'un système qui serait fondé sur la violation des droits acquis, c'est à dire sur le vol, pour appeler la chose par son nom, ne porterait pas en lui-même le germe par lequel il devrait périr? Quelle moralité, en effet, quel respect des droits de chacun attendre d'une association qui aurait débuté par la spoliation? Et remarquez que cette association aurait cependant un plus grand besoin d'honnêteté que toute autre, car elle aurait substitué le mobile du point d'honneur à celui de l'intérêt personnel, soit pour pousser les gens à travailler, soit pour opérer entre eux la répartition des produits du travail.

Je n'insisterai pas, car véritablement je me fais l'effet d'un homme qui enfonce des portes ouvertes. D'ailleurs, cette digression nous fait perdre de vue l'objet en discussion, qui est celui-ci : « L'agriculteur fait-il payer au consommateur autre chose que des services humains?» Avez-vous encore quelque objection à me soumettre?

Lui. — Pas pour le moment: mais j'y réfléchirai.

Je ne vois pas trop moi-même, mes amis, ce que je pourrais ajouter aux raisons que je lui ai données et que je viens de vous faire connaître. Veuillez y réfléchir aussi.



CHAPITRE IX

—

Concurrence

— La concurrence nous ruine, Monsieur. Lorsque je vins m'établir dans le quartier, il y a dix ans, il ne s'y trouvait qu'un fabricant de mon état, qui, comme vous le supposez, fut médiocrement satisfait de ma venue. Mais enfin, à deux, nous réalisions d'assez jolis bénéfices, et le voisin avait fini par en prendre son parti, lorsqu'un troisième confrère survint, puis un quatrième; enfin, nous sommes une demi-douzaine aujourd'hui. Il a bien fallu baisser nos prix, car les nouveaux venus nous ont joué le mauvais tour de vendre à meilleur marché pour nous ravir la clientèle. Nous vivons encore, sans doute, mais où sont les beaux profits d'autrefois? Et puis, où cela s'arrêtera-t-il? C'est de l'anarchie, Monsieur, ou je ne m'y connais pas, et qui nous ménera à l'hôpital, si l'on n'y met bon ordre. N'auriez-vous pas quelque recette?

— Je vous avoue que je n'en ai pas. Mais adressez-vous à quelqu'une de vos pratiques, qui aura peut-être là-dessus plus d'idées que moi.

— Les pratiques, ce n'est pas à elles que je m'adresserai, car elles se figurent être mieux servies, et à meilleur marché.

— Et elles n'ont peut-être pas tort. Entendez-vous alors avec vos confrères.

— J'y avais pensé, et il m'avait semblé que nous pourrions faire la loi au public, en formant une association, où nous mettrions pertes et profits en commun, et qui nous permettrait de nous concerter pour l'achat des matières premières et pour la vente des produits.

— Votre idée est excellente. Je suis, pour mon compte, grand partisan de l'association, car la difficulté qu'on rencontre quelquefois à s'entendre est largement compensée par une infinité d'autres avantages. Seulement, je vous ferai observer que vous n'aurez pas du tout supprimé la concurrence, qui ne manquera pas de s'établir entre les divers groupes de travailleurs.

— C'est juste, je n'y avais pas pensé. Mais ne pourrait-on pas remédier à cet inconvénient en réunissant dans une vaste association tous les fabricants d'un même produit.

— D'abord, cela ne serait pas facile pour une ville comme Paris. Et puis, cela ne suffirait même pas, car les fabricants de province continueraient à vous faire concurrence.

— Ne pourrait-on pas les y comprendre aussi?

— Je doute que l'on réussît sur une si vaste échelle. Mais vous n'auriez pas encore tué la concurrence pour cela.

— D'où viendrait-elle?

— De l'étranger, à moins que vous ne parvinssiez à entourer la France d'une muraille de la Chine, et cette fois le public perdrait patience. Mais, enfin, je vous ferai encore cette concession. Je supposerai chaque branche d'industrie, sur toute la surface de l'Europe, groupée en faisceau, et faisant, comme vous le dites, la loi au pu-

blic. Mais vous oubliez que vous faites partie de ce public, et que si vous êtes vendeur pour le genre de produit que vous fabriquez, vous êtes acheteur pour tous ceux que vous consommez. Vous vendriez plus cher, cela est vrai, mais vous achéteriez plus cher aussi non seulement tout ce que vous consommez pour vos besoins personnels, mais aussi tous les objets dont votre industrie a besoin, matières premières, instruments, capitaux, locaux, etc., etc. En sorte qu'en fin de compte, après avoir tué la concurrence, vous ne vous en trouveriez pas plus riche, et je vous démontrerai tout à l'heure que vous en seriez beaucoup plus pauvre.

Il en serait de même pour le public tout entier, car tout le monde, dans la société, est producteur et consommateur. Le capitaliste lui-même est producteur, car le capital est un puissant instrument de production. Et si tous les détenteurs de cet instrument se coalisaient comme vous, ce qu'ils ne manqueraient pas de faire pour suivre votre exemple, ils vous en feraient payer fort cher le loyer.

Du reste, tout ceci est une hypothèse purement gratuite, car il est aussi impossible de réunir dans une vaste association tous les capitalistes de l'Europe, que tous les manufacturiers, tous les ébénistes, tous les tailleurs, tous les cordonniers, etc., etc.

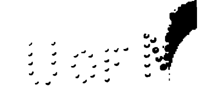
— Et pourquoi l'État ne se chargerait-il pas alors de réglementer le travail ?

— Il ne manquerait plus que cela ! Je vous y attendais, du reste; car, cette belle idée, d'autres l'ont eue avant vous, et ils ont même trouvé des partisans enthousiastes. Il fallait bien, au surplus, en venir là. Le système *d'association intégrale* impliquait l'intervention de l'État; car il se serait trouvé bon nombre d'industriels,

peu soucieux de renoncer à leur indépendance, et qui auraient voulu travailler pour leur propre compte. La concurrence aurait alors reparu. Il fallait donc les faire entrer dans le système de gré ou de force, — et l'État seul pouvait le faire, car lui seul dispose de la force publique.

Voilà donc l'État chargé d'organiser, réglementer, diriger et surveiller l'immense atelier de la France. Permettez-moi d'abord de m'étonner que vous, qui êtes un si chaud partisan de la liberté en politique, vous réclamiez le despotisme en matière d'industrie; car, ne vous y trompez pas, ces deux mots : liberté et concurrence, expriment une seule et même chose. Or, je ne comprends pas que la liberté, qui est un bienfait dans la sphère de nos intérêts collectifs, devienne tout à coup un fléau lorsqu'il s'agit de l'appliquer à nos intérêts privés. Pourquoi la demandez-vous en politique? Parce que la politique exerce une grande influence sur votre repos et votre bien-être, et que vous entendez avoir voix au chapitre pour faire prévaloir votre opinion sur des intérêts qui vous touchent de si près.

Il me semble que ces raisons sont tout aussi valables, si ce n'est pas plus, lorsqu'il s'agira des intérêts de votre profession. Quoi! vous réclamez le droit de voter, de discuter, de vous concerter, lorsqu'il sera question de la chose publique, et vous donnerez votre démission, vous resterez les bras croisés, lorsqu'il s'agira de votre propre chose. Vous attendrez que quelqu'un vienne, un règlement à la main, vous dicter les conditions auxquelles vous devrez travailler, acheter et vendre? Mais ceux que vous investirez de ces difficiles fonctions seront donc pétris d'une pâte plus fine que le commun des martyrs; ce seront sans doute des êtres infaillibles?



Ou bien supposez-vous qu'ils porteront à vos affaires un intérêt plus vif que vous-même? Ainsi, vous aurez renoncé à l'usage de votre libre arbitre, vous aurez anéanti votre personnalité, pourquoi cela? « Parce que, vous disent les absolutistes, tous les maux viennent de la personnalité humaine. » Comme si tous les biens n'en venaient pas aussi, et n'en compensaient pas largement les inconvénients !

J'avais promis à mon interlocuteur, après lui avoir prouvé que la suppression de la concurrence ne l'enrichirait pas, de lui démontrer qu'elle l'appauvrirait. Vous avez déjà pressenti, mes amis, les raisons que je lui en donnai.

Nous avons vu dans l'intérêt personnel une force indomptable qui nous pousse d'abord à chercher le progrès, ensuite à le monopoliser. La concurrence est une force aussi, qui sert de contre-poids à la première, en arrachant le progrès, à mesure qu'il se réalise, des mains de l'individu, pour en faire le patrimoine commun de la grande famille humaine. Ces deux forces, qu'on peut critiquer, quand on les considère isolément, constituent dans leur ensemble, par le jeu de leurs combinaisons, l'harmonie sociale. Voyons donc maintenant comment agit la concurrence.

Les dons de Dieu, qui sont le patrimoine de l'humanité tout entière, peuvent être monopolisés soit par une *possess.on* naturelle et directe, soit par la découverte de *procédés* qui enseignent à les utiliser, soit par le secours des *capitaux* qui fournissent à l'homme le moyen de s'en emparer. Dans ces diverses situations, un ou plusieurs individus peuvent faire payer à leurs semblables, en sus de leurs services, le secours que leur prêtent les agents naturels. Mais nous allons montrer le monopole suc-

combant dans ces trois hypothèses à l'action dissolvante et continue de la concurrence.

1° Nous avons dit ailleurs comment l'échange était né de l'inégale répartition des dons de Dieu sur la surface de la terre; il est aisé de comprendre que, sans la loi de la concurrence, cette inégalité eût amené une inégalité correspondante dans la condition des hommes. Chaque peuple eût été porté à se prévaloir des avantages particuliers de son sol et de son climat pour rançonner les autres peuples. C'est même ce qui a été fait à l'origine, et ce qui arrive toutes les fois que le hasard amène la découverte de richesses nouvelles sur quelque point du globe. Mais ce monopole n'est pas de longue durée. Le travail se précipite là où l'appellent les gros bénéfices, et il continue d'y affluer jusqu'à ce que la valeur de ses produits se soit nivelée avec celle de tous les autres produits, c'est à dire jusqu'à ce que les dons naturels soient rentrés dans le domaine de la communauté. Ainsi, l'homme, en poursuivant son intérêt propre, réalise sans le savoir, sans le vouloir, l'intérêt général : l'inégalité n'est qu'un aiguillon qui le pousse malgré lui vers l'égalité. N'est-ce pas là l'une des plus belles intentions finales du mécanisme social?

Si donc il est vrai que les diverses nations du globe soient amenées par la concurrence à n'échanger entre elles que du travail, que de la peine de plus en plus nivelée, et à se céder réciproquement, *par dessus le marché,* les avantages naturels que chacune d'elles a à sa portée, combien sont aveugles celles qui repoussent législativement, par des tarifs élevés, les produits étrangers, sous prétexte qu'ils sont à bon marché, c'est à dire précisément parce qu'ils renferment une grande proportion d'utilité gratuite! L'examen de cette question re-

viendra dans la *seconde partie* de nos études, à laquelle elle appartient comme l'une des plus graves causes perturbatrices.

2° Les hommes n'abuseraient pas moins de leurs avantages personnels que de ceux qu'ils retirent de leur sol et de leur climat, si la concurrence n'y mettait bon ordre. Ainsi, que l'un d'eux fasse une découverte qui réduise de moitié le travail qui entrait dans la confection de certain produit, il continuera à le vendre au prix ancien, bien qu'il épargne moitié sur la fabrication, et fera, par conséquent, payer à ses pratiques le concours que la nature lui fournit gratuitement. Le bénéfice qu'il réalise dans cette première période n'a rien, cependant, que de parfaitement légitime, car il a droit à un dédommagement pour la peine qu'il s'est donnée, pour l'habileté qu'il a déployée.

Mais il ne jouira pas longtemps du monopole de sa découverte. Les imitateurs arriveront à la file, la perfectionnant à l'envi, et prenant à leur tour des brevets d'invention. Enfin, la concurrence continuera son œuvre de diffusion, jusqu'à ce que le procédé soit tombé dans le domaine public. Le produit en question finira par ne plus se vendre, comme tous les autres, que ce qu'il aura coûté de travail, et l'humanité tout entière profitera de l'utilité gratuite qui aura remplacé le travail des mains. Il n'est pas un seul des procédés aujourd'hui vulgarisés, depuis les machines les plus compliquées jusqu'aux plus modestes outils, qui n'ait parcouru ces diverses phases, et cela grâce à la concurrence.

Ainsi s'explique le fait merveilleux que nous avons signalé ailleurs. Chacun de nous puise dans le vaste réservoir de la société infiniment plus qu'il n'y a versé, parce que la nature y verse aussi, de son côté, dans une

proportion toujours croissante, et sans y puiser jamais. Supprimez la concurrence, et ce contingent d'utilités apporté par la nature sera la propriété de quelques-uns qui en profiteront à l'exclusion de tous les autres, et qui se feront payer l'électricité, la gravitation, le vent, le soleil et la pluie. L'humanité tout entière, sauf les monopoliseurs, sera réduite à ne retirer du milieu social qu'une somme d'utilités égale à celle qu'elle y aura versée. Dans de pareilles conditions, l'espèce humaine, loin de progresser comme elle le fait, tendrait à devenir de plus en plus clair-semée sur la surface du globe, et céderait la place aux animaux, qui ont, je ne dirai pas le bon sens, mais l'instinct de vivre des bienfaits de la Providence.

3° Il ne suffit pas que les forces naturelles existent, et que des procédés soient inventés pour les utiliser; il faut encore des capitaux pour appliquer ces découvertes. Eux aussi obéissent à l'attraction irrésistible du profit sur le travail. Ils se multiplient et se font concurrence. La preuve de ce fait est dans la baisse constante de l'intérêt à mesure que la civilisation progresse et que la sécurité augmente.

En présence de ces résultats, qui semblent à l'abri de toute contestation, comment expliquer la guerre acharnée qui a été faite dans ces derniers temps au *laisser-faire* et au *laisser-passer?* Le voici. On a divisé la société en deux classes : les *capitalistes* et les *prolétaires*. On a fait remarquer que la situation de ces derniers était essentiellement précaire; que, vivant au jour le jour, ils étaient condamnés à travailler, sous peine de mort, à quelque condition que ce fût, à la différence des capitalistes, qui, pouvant attendre, sont en mesure de faire la loi; que, par leur nombre toujours croissant et la

concurrence qu'ils se font entre eux, les prolétaires étaient réduits à subir cette loi, qui ne s'arrêtait qu'à la limite extrême, l'abaissement des salaires au niveau de ce qui est rigoureusement nécessaire pour vivre.

Il y a beaucoup de vrai, beaucoup trop de vrai dans cette assertion. Mais le mal qu'on signale est-il la conséquence nécessaire de cette organisation sociale dont nous croyons avoir démontré l'harmonie parfaite, ou bien des perturbations que les hommes ont introduites dans le plan de la Providence? Notre conviction inébranlable est que l'homme seul est ici coupable; et je crois, mes amis, que vous partagerez cette conviction, si vous avez la patience de me suivre jusqu'au bout; car c'est de l'ensemble de ces études que sortira la solution de la question du paupérisme, qu'on a nommée avec raison le *problème social.*

Il est cependant une observation justificative qui trouve sa place ici: c'est qu'on s'attache trop exclusivement à ne voir dans le prolétaire qu'un producteur, et qu'on oublie qu'il est en même temps consommateur. Bien que ce dernier rôle soit subordonné à l'autre, en ce sens que, pour pouvoir acheter, il faut d'abord vendre, l'avantage est cependant de son côté, puisque, par le bon marché, le producteur ne perd que sur son propre travail, tandis qu'il bénéficie sur le travail de tous les autres. La preuve que l'influence exercée par la concurrence, sous ce dernier rapport, est plus importante qu'on ne le suppose, résulte de la comparaison entre la condition du prolétaire à notre époque, et sa condition dans les temps antérieurs. Il est impossible de ne pas y voir un accroissement de bien-être, nonobstant les institutions vicieuses qui entravent les transactions et contrarient l'équivalence des services. Amélioration d'autant

plus remarquable que l'affranchissement du travail ne date, après tout, que de la fin du dernier siècle, et qu'il a eu à traverser, depuis, une succession continue de révolutions et de guerres.

Le prolétaire, de nos jours, est plus sensible aux privations et plus impatient du fardeau, parce que son intelligence, plus éclairée, lui permet d'entrevoir le but élevé vers lequel marche l'humanité, et les moyens qui doivent l'y conduire. Il ne croit plus, comme le prolétaire d'autrefois, qu'il y ait dans la société des classes éternellement vouées à la souffrance : le sentiment de l'égalité et de la dignité personnelle a réveillé dans son âme une légitime ambition. Cette révolution morale, qui afflige et effraie certains esprits, doit réjouir les hommes qui ont foi dans le progrès, car ils y voient un puissant véhicule. Seulement, ils doivent retenir les esprits sur la pente glissante des illusions; montrer que le but qui semble quelquefois si près est encore bien loin; que Dieu a mis à la conquête du progrès une condition avec laquelle on ne transige jamais impunément : le temps et la patience; que, si la souffrance est née de perturbations apportées dans les lois naturelles de la société, le remède n'est pas dans de nouvelles et de plus graves perturbations; que, si la contrainte et la violence ont fait tout le mal, la liberté seule peut le réparer.

Ce n'est pas seulement dans les rapports du capital et du travail, c'est dans l'ensemble des transactions sociales, dans la rivalité de toutes les branches de l'industrie, enfin dans les relations de peuple à peuple, qu'on s'est attaché à mettre en relief le dommage que la concurrence cause à la *production*, sans tenir compte du bien infiniment plus grand qu'elle fait dans le sens de la *consommation*. De là est né le déplorable sentiment des

rivalités industrielles et nationales, l'axiôme que nous avons déjà réfuté ailleurs : *La richesse des uns fait la misère des autres*. Avons-nous besoin de répéter que, si les *avantages naturels* de situation, de fertilité, de température, et les *avantages acquis* de richesse accumulée et d'aptitude industrielle, ne font que glisser sur les producteurs, à cause de la concurrence qui s'établit entre eux, et tournent exclusivement au profit des consommateurs, il n'est aucune industrie, aucun pays qui ne soit intéressé à l'avancement de tous les autres ; que la solidarité s'étend aux maux comme aux biens ; que les fléaux qui frappent nos voisins nous appauvrissent par contre-coup, puisqu'ils arrêtent l'écoulement de nos produits ? Le jour où cette vérité fondamentale aura pénétré dans les esprits, l'humanité aura fait un pas immense dans la réalisation du bien-être universel. — Aussi y reviendrons-nous dans le chapitre *De la liberté des échanges*, qui n'est qu'une continuation de celui-ci.

CHAPITRE X

Association

Ce mot a joué un grand rôle en 1848. On ne visait à rien moins alors qu'à reconstruire la société, et l'association devait être la pierre fondamentale du nouvel édifice. On entreprenait de démontrer que si l'homme n'obéissait qu'au mobile de l'intérêt individuel, le résultat de ses efforts serait purement individuel aussi. En conséquence, à la devise : *Chacun pour soi,* on opposait triomphalement la devise plus large, plus généreuse en apparence : *Chacun pour tous*. On disait que la première avait pour principe l'égoïsme et pour effet la division et l'antagonisme, tandis que la seconde reposait sur le principe de la sympathie et devait aboutir à l'union et à la fraternité. On tirait alors de sa poche, devant la foule séduite par ces prémisses, un plan quelconque d'association destiné à remplacer la société actuelle.

Je me serais bien mal acquitté de ma tâche, mes amis, si vous n'étiez pas arrivés à cette conviction : que l'homme, en travaillant pour lui-même, travaille pour les autres ; que si *chacun pour soi* est le mobile, *chacun pour tous* est le résultat ; que si vos travaux aboutissent à satisfaire les besoins d'autrui, c'est aussi au travail d'autrui que vous devez la satisfaction de tous les vôtres, et, chose

plus merveilleuse encore, que vous travaillez avec ardeur au bien-être de vos semblables, souvent malgré vous, comme je l'ai démontré dans mon précédent entretien. Il résulte de tout cela que ceux qui déclament contre l'individualisme perdent leur temps et leur peine; car nous sommes tous associés, et pour rencontrer l'individualisme, c'est à dire l'individu ne travaillant que pour lui, c'est dans l'île de Robinson qu'il faudrait aller le chercher.

Est-ce à dire, pour cela, que dans cette vaste association il n'y ait pas place pour des associations partielles, formées en vue d'un objet déterminé? Nul n'oserait le prétendre, car il est évident que l'avantage que procure l'union des forces doit se réaliser dans les détails aussi bien que dans l'ensemble. Mais si, de nos jours, l'on ne voit plus dans l'association le talisman destiné à renouveler la société entière, et si on lui assigne un rôle moins ambitieux et plus pratique, n'est-on pas près cependant, en s'exagérant ses résultats, de retomber dans les mêmes illusions qu'autrefois?

Vous comprenez que je veux parler des *sociétés coopératives* si fort en faveur en ce moment, auxquelles je souhaite un long avenir, mais qu'il faut cependant éclairer sur des écueils dont on ne semble pas soupçonner l'existence. Elles sont, comme vous le savez, de trois sortes : sociétés de *crédit*, sociétés de *consommation*, sociétés de *production*. Avant de les étudier en détail, un mot sur l'objet principal qu'elles ont en vue.

Cet objet, c'est la suppression du *salariat*. Le salariat, a-t-on dit, n'est que la continuation de l'antique servage, et, pour ne l'avoir pas aboli, la Révolution de 89, qui s'était proposé l'égalité sociale, est restée une œuvre incomplète. — Ceux qui parlent ainsi ne portent donc

pas leurs regards autour d'eux, car ils verraient que le salaire, qu'ils semblent considérer comme le lot exclusif de la classe ouvrière, est le gagne-pain d'une infinité de travailleurs dans toutes les classes de la société, depuis le plus haut fonctionnaire jusqu'au plus modeste manouvrier, qu'il est même le mode le plus commun de rémunération; que, sans lui, l'échange des services, dans la plupart des cas, serait absolument impossible. La Révolution n'a pas songé à l'abolir, et certes elle a bien fait, car elle aurait jeté la société dans de terribles embarras. Que seraient devenus les fonctionnaires publics, les ministres du culte, les avocats, les médecins, les professeurs, les artistes, les commis, les domestiques, les gens de peine et tant d'autres ! Laissons donc là ces déclamations, et pour savoir ce qu'il faut penser du salariat, remontons à son origine.

Les hommes aspirent avec ardeur à la fixité. A part quelques individualités inquiètes et aventureuses pour lesquelles l'aléatoire est une sorte de besoin, les hommes pris en masse aiment à être tranquilles sur leur avenir, à savoir sur quoi compter, à pouvoir disposer d'avance tous leurs arrangements. Ils se montrent toujours prêts à réduire leurs prétentions, ou même à sacrifier des avantages acquis, pour atteindre cette fixité, qui cependant semble incompatible avec la nature de l'homme et de ses travaux.

Reportez-vous, en effet, à un état social primitif. Vous ne pourriez faire comprendre à un peuple de pêcheurs ou de chasseurs, qu'à mesure qu'il progresse il échappera à l'incertitude, aux variations qu'apportent dans ses moyens d'existence l'inconstance des saisons et tant d'autres éléments impossibles à décrire. La civilisation a cependant accompli ce nouveau miracle. Elle est par-

venue à établir une sorte d'assurance entre tous les lieux et tous les temps; de telle sorte que l'aléatoire, qui était l'état normal dans l'origine, est devenu l'exception. Ce progrès est dû à une science que j'appellerai *statistique expérimentale*, dont l'application nous frappe dans certaines transactions, comme celle des assurances contre l'incendie, tandis que nous ne la discernons pas dans les autres transactions humaines.

Ainsi, par amour de la fixité, de la sécurité, un certain nombre de propriétaires s'assurent mutuellement contre l'incendie; c'est à dire qu'ils tiennent en réserve une quote-part de leur revenu pour se garantir réciproquement contre la perte totale de leur fortune. Il reste cependant encore quelques inquiétudes dans leur esprit, parce que les sinistres peuvent tout à coup dépasser les prévisions ordinaires. Mais un tiers se présente et consent à prendre à sa charge toutes les éventualités, moyennant une prime fixe. Ce tiers a basé ses calculs sur les observations statistiques qui établissent la moyenne annuelle des sinistres. L'association n'en subsiste pas moins, car ce sont toujours les primes qui servent à payer les sinistres; seulement, les assurés se sont déchargés sur un tiers du soin de gérer l'association; et si celui-ci exige d'eux une prime plus forte que celle qu'ils s'imposaient dans la première hypothèse, ce n'est là qu'une juste rémunération de la peine qu'il consent à prendre et du supplément de responsabilité qu'il assume sur lui. Le mécanisme n'a pas tardé à se perfectionner encore : les compagnies se sont assurées entre elles par des réassurances, et l'institution est ainsi arrivée à ce degré de puissance et d'universalité qu'il n'est donné d'atteindre qu'à l'association libre et volontaire.

La fixité obtenue par l'association aux risques est moins apparente dans d'autres transactions, mais n'en est pas moins réelle. Le *salariat* est né d'une convention analogue à celle que nous venons de décrire. Avant de démontrer que les inconvénients qu'on lui reproche sont le résultat de circonstances étrangères à sa forme même, établissons qu'il constitue un véritable progrès sur le mode d'association primitive qui apparaît à l'origine de la société. Il a, en effet, introduit dans la collaboration humaine deux éléments précieux : la *fixité de situation* et l'*unité de direction*.

Il n'y a pas d'entreprise possible sans le concours d'un travail antérieur et d'un travail actuel, et, par conséquent, sans la participation aux risques de ces deux associés, le capital et le travail. Mais à mesure que les opérations se sont compliquées, une double tendance s'est manifestée. D'une part, le capital a aspiré à diriger seul l'entreprise dans laquelle ses risques étaient plus grands que ceux de son associé. D'autre part, le travail, qui vit au jour le jour, qui ne peut subir la lenteur des opérations à long terme, qui peut encore moins supporter les pertes accidentelles, a aspiré à un mode stable de rémunération. Il lui a été facile de déterminer, par un traité à forfait, sa part de bénéfices, en prenant une moyenne sur le résultat des entreprises conduites en commun. Ainsi est né le salaire. L'association n'a pas été détruite par ce changement; on a continué d'unir ses efforts et d'en partager les produits; le capital a pris, avec l'unité de direction, la charge de tous les risques et la compensation de tous les profits extraordinaires, et le travail, par la stipulation d'un salaire, s'est assuré les avantages de la fixité.

D'autres fois, la conviction s'est établie en sens in-

verse. Le travail a dit au capital : « Tu es entré pour 20,000 francs dans l'association; tu as eu, pour ta part, dans les bénéfices : une année, 500 francs; une autre année, 1,500 francs. Prenons la moyenne : je te donnerai 1,000 francs par an, et te dégagerai de tout risque, à condition que je dirigerai seul l'entreprise. »

Comment a-t-on pu dire que cet état de choses était dégradant pour l'humanité, que la dépendance dans laquelle il plaçait les travailleurs équivalait à l'esclavage des temps anciens? A-t-il été imposé, comme l'esclavage, par la violence et la conquête, ou procède-t-il d'un libre débat? On prétend, je le sais, que le capitaliste se prévaut des avantages de sa position pour réduire la part du travailleur; mais cet abus n'a pas pour cause le mode de rémunération lui-même; il se produit également dans l'association directe. Les pêcheurs, les vignerons, les métayers, dans le midi de la France, sont à la part, et leur condition n'est pas meilleure.

Qu'on travaille à écarter les circonstances qui entretiennent les exigences du capital, et l'on y parviendra en faisant rentrer la société dans ses voies normales, je le comprends; mais qu'il me soit permis, jusqu'à plus ample informé, de ne pas condamner le mode actuel de répartition. « Ces sortes de stipulations, le *salaire* et l'*intérêt*, dit Bastiat, sont une des plus merveilleuses manifestations comme un des plus puissants ressorts du progrès. Elles sont à la fois le couronnement, la récompense d'une civilisation fort ancienne dans le passé, et le point de départ d'une civilisation illimitée dans l'avenir. Si la société s'en fût tenue à cette forme primitive de l'association qui attache aux risques de l'entreprise tous les intéressés, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des transactions humaines n'auraient pas pu

s'accomplir; celui qui aujourd'hui participe à vingt entreprises aurait été enchaîné pour toujours à une seule; l'unité de vues et de volonté aurait fait défaut à toutes les opérations; enfin, l'homme n'eût jamais goûté ce bien si précieux, qui peut être la source du génie : la stabilité. »

Telle est la vérité sur cette institution tant décriée. Qu'on cherche à faire mieux, je n'y trouverai rien à redire, mais ce n'est pas une raison pour être injuste envers elle. Je reconnais que le système coopératif a donné d'excellents résultats; qu'en Allemagne, les sociétés de *crédit* contribuent puissamment à l'affranchissement de la classe ouvrière; qu'en Angleterre, les sociétés de *consommation*, qui suppriment les services intermédiaires du boucher, du boulanger, de l'épicier, etc., etc., ont apporté une économie réelle dans les ménages.

Mais je remarque aussi que les sociétés de *production* ne jouissent d'aucune faveur dans ces deux pays; qu'elles y sont du moins très rares. Or, ce sont celles-ci, surtout, dont les novateurs attendent des résultats importants. Les facilités apportées au crédit et à la consommation ne sont à leurs yeux qu'un moyen destiné à procurer aux ouvriers le capital d'épargne qui leur permettra de s'affranchir du joug des patrons, et des intermédiaires pour la fabrication et la vente des produits. C'est ici peut-être que commencent les illusions, et mes craintes sont confirmées par l'hésitation des pays voisins à entrer dans cette voie. Je vais, du reste, vous faire juges des difficultés et des dangers que l'expérience peut révéler.

Le projet de réforme est évidemment impraticable pour les ouvriers des campagnes, trop disséminés pour

être réunis en faisceau d'association mutuelle et solidaire. Il n'intéresse que les ouvriers de l'industrie, qui forment deux catégories tout à fait distinctes : les uns, appartenant à la grande industrie, travaillent, moyennant salaire, dans des ateliers dirigés par des patrons; les autres, qu'on désigne sous le nom d'artisans, travaillent isolément ou par petits groupes, façonnant les matières premières qu'ils achètent, et vendant leurs produits soit à des intermédiaires, soit au consommateur directement.

Il nous semble difficile que les ouvriers de la première catégorie parviennent à se constituer en sociétés de *production;* car le capital nécessaire pour monter les grandes usines, pour les alimenter, pour parer aux éventualités et aux chances commerciales, est d'une telle importance, qu'on aurait grand'peine à le constituer avec les petites épargnes que chaque associé réalise sur son travail quotidien. Ce capital doit d'ailleurs être disponible dès le début de l'entreprise; or, le côté vraiment ingénieux et moralisateur des sociétés coopératives consiste en ceci : qu'on commence avec peu, et que le capital va sans cesse grossissant, parce que le sentiment de la prévoyance se développe de plus en plus chez l'ouvrier devenu capitaliste, et encouragé par les succès de l'association.

Les sociétés de *production* ne seraient donc possibles que pour la petite et la moyenne industrie. Mais la fabrication n'est que la première moitié de leur tâche; la seconde, et la plus épineuse, c'est là vente; car la vente peut se faire attendre, et l'ouvrier a besoin, pour vivre, du produit quotidien de son travail. Si la société lui avance un à-compte sur les objets fabriqués, elle s'expose à des pertes, si le placement se fait attendre trop

longtemps ou s'il se fait d'une manière désavantageuse, et à un véritable désastre, s'il survient une de ces crises si fréquentes dans les affaires. Tout est compromis alors pour l'ouvrier, non seulement le capital qu'il avait apporté, mais les salaires sur lesquels il avait compté pour sa subsistance. Voilà le danger de ces associations qui ont, avant tout, un caractère commercial. Et lorsqu'on songe au grand nombre de familles qui jouent ainsi leur va-tout sur cette loterie du commerce, il est bien permis de se demander si elles ont agi sagement en renonçant à la sécurité parfaite que leur offrait le régime du salaire.

L'absence d'unité et de discrétion dans la gestion de l'entreprise ne se fera pas moins vivement sentir. Les gérants, temporairement élus, n'étant là que pour exécuter la volonté de leurs associés, ceux-ci doivent se réunir fréquemment pour contrôler la gestion, et se concerter sur la marche à suivre. C'est une bonne école pour eux, assurément; car, pour former les hommes, il n'est rien de tel que de les placer en face d'une grave responsabilité, et de leur enseigner en même temps à concilier les exigences de l'intérêt privé avec celles de l'intérêt collectif.

Mais la discrétion est l'âme des affaires, et il est bien difficile que les débats intérieurs ne s'ébruitent pas. Ensuite, ne serait-ce pas trop compter sur l'esprit de conciliation que de croire à un accord parfait sur toutes les questions? Or, les minorités ne sortent jamais satisfaites d'un débat dans lequel elles ont succombé. De là peuvent naître entre les associés des sentiments d'aigreur, des divisions peu favorables à la marche des affaires. Les exemples ne nous manqueraient pas à l'appui des appréhensions que nous manifestons ici. Il

liberté. Supprimez l'intérêt qu'ont les associés à se surveiller mutuellement, à empêcher que le fonds commun ne soit dilapidé par les paresseux et par les débauchés; faites disparaître, en un mot, le principe de la responsabilité et de la solidarité, pour mettre à la place la direction et la surveillance de l'État, dans lequel on sera plus disposé à voir un débiteur qu'un tuteur : et elles deviendront une cause de démoralisation pour les masses, de ruine pour l'État. Soumises à un règlement uniforme, elles cesseront en même temps d'être appropriées aux exigences si diverses de chaque localité; enfin, elles entretiendront dans le caractère national cette disposition énervante qui nous porte à ne rien oser par nous-mêmes, à faire intervenir le gouvernement dans toutes nos entreprises.

C'est à un sentiment tout contraire que les Anglais doivent une partie de leur grandeur comme nation. C'est sur la prévoyance individuelle qu'ils ont exclusivement compté pour fonder leurs sociétés de secours mutuels. Aussi ont-elles acquis un développement prodigieux. Les citoyens doivent à cette indépendance leur expérience, leur valeur personnelle, et le gouvernement son irresponsabilité relative, sa stabilité.

Que chacun de vous, mes amis, éprouve le désir de devenir le patron de sa petite barque, de travailler pour son propre compte, rien de plus légitime que ce sentiment. Je puis même vous prédire qu'avec de l'ordre, de l'activité et de l'économie, vous atteindrez cette terre promise. N'écoutez pas les pessimistes qui ont sans cesse à la bouche ces paroles décourageantes : « Nous sommes condamnés à végéter toute notre vie. » Voici, à cet égard, la vérité exempte d'illusions.

L'évolution normale des phénomènes économiques

[illegible] à l'extension et à la diffusion du capital, puisqu'elle tend constamment à substituer l'utilité gratuite à l'utilité onéreuse. Mais elle est affectée par des causes perturbatrices qui, subissant elles-mêmes la loi du progrès, diminuent de jour en jour en nombre et en intensité. La preuve de cette vérité ressort de la comparaison de l'état social faite de siècle en siècle.

Comparez, par exemple, le nôtre à ceux qui l'ont précédé. Quel prodigieux accroissement de capitalistes grands, moyens et petits! Pour ne parler que de ces derniers, nos campagnes, qui ont passé successivement des mains du seigneur à celles du bourgeois, et des mains du bourgeois à celles du paysan, que sont-elles aujourd'hui? Une pépinière de petits capitalistes. Nos villes, dont les murs d'enceinte s'élargissent de jour en jour, et qui reçoivent un flot toujours croissant d'artisans, de marchands, d'entrepreneurs, d'industriels de toute sorte, que sont-elles? Une pépinière de petits capitalistes. Enfin, si vous promenez vos regards autour de vous, n'êtes-vous pas frappés du nombre de patrons qui ont commencé par être ouvriers? On peut même affirmer que, dans toutes les professions qui ne réclament qu'une faible mise de fonds, il serait difficile de trouver un patron qui ne soit ou un ancien ouvrier, ou un fils d'ouvrier. Enfin, si vous regardiez plus haut, vous reconnaîtriez que la plupart des chefs de nos grandes industries sont, par eux-mêmes, ou par leurs ancêtres, les fils de leurs œuvres. « Il faut de la chance, disent les pessimistes, pour sortir de la condition d'ouvrier; » et moi, je vous dis : « Il faut de la conduite. »

CHAPITRE XI

—

Population

Il résulte, mes amis, de tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, que si rien ne venait entraver ou contrarier le mécanisme de la société, la prospérité publique ferait de rapides progrès. Malheureusement, les choses ne se passent pas tout à fait ainsi ; — si le bien-être progresse, en effet, ce n'est pas dans la mesure qu'on serait en droit d'attendre d'une machine si merveilleusement combinée. Nous aurons donc à rechercher plus tard quels sont les obstacles qui s'y opposent. On a signalé la disproportion entre le chiffre de la population et les ressources dont elle dispose comme un de ces obstacles. Si ce défaut d'équilibre devait, en effet, fatalement se produire, le progrès de l'humanité serait impossible, puisque, à mesure que la richesse générale augmenterait, la population augmentant dans une proportion plus forte encore, il y aurait toujours un déficit qui se traduirait par la souffrance et la misère. La richesse absolue serait plus grande, mais la richesse individuelle moindre. Nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi. Nous démontrerons, au contraire, que l'accroissement de la population concourt à l'accroissement de la richesse et du bien-être général et individuel.

porte neuf mois et allaite trois mois environ. Dans les conditions supérieures de sensibilité, d'intelligence et de sympathie où la nature avait placé l'homme, elle ne pouvait le soumettre au phénomène de la destruction au même degré que les animaux. Elle a donc dû restreindre en lui les facultés génératrices. Et cependant elles auraient été suffisantes encore pour que la multiplication de l'espèce devînt excessive, s'il n'y avait été apporté des obstacles.

Il résulte de l'existence de ces obstacles que la multiplication *réelle* reste bien au dessous de la multiplication *possible*. Cette dernière n'est d'aucun intérêt pour la science, puisqu'elle ne pourrait se produire que dans l'hypothèse irréalisable où l'espace serait illimité et l'aliment inépuisable pour l'homme. La première, seule, a donc dû attirer l'attention des observateurs, et voici les résultats qu'ils ont constatés. D'après M. Moreau de Jonnès, le doublement de la population exigerait, en Turquie, 555 ans; — en Suisse, 227; — en France, 138; — en Espagne, 106; — en Hollande, 100; — en Allemagne, 76; — en Russie et en Angleterre, 43; — aux États-Unis, 25, en défalquant le contingent fourni par l'immigration.

Ces différences énormes ne tiennent pas évidemment à une différence équivalente dans la puissance génératrice des peuples; les femmes suisses sont aussi bien constituées et aussi fécondes que les femmes américaines. La différence provient donc des circonstances locales, des ressources que les hommes peuvent tirer du sol et de la société dans laquelle ils vivent. La preuve de ceci, c'est qu'on voit la population augmenter dans un pays aussitôt que sa richesse augmente, par suite d'améliorations introduites dans son agriculture, par exem-

ple, ou dans son industrie. De même, lorsqu'un fléau, comme la peste ou la famine, a décimé la population, on la voit reprendre rapidement son niveau. Malthus a donc eu raison de dire que la population tend à se mettre au niveau des moyens de subsistance. Seulement, cette dernière expression avait un sens trop restreint, et on lui a substitué celle d'*existence*, qui comprend tous les besoins de l'homme, même ceux dont l'habitude lui a fait une nécessité.

Malthus était encore dans le vrai lorsqu'il disait que si les hommes multipliaient autant qu'ils peuvent le faire, l'espace et l'aliment leur manqueraient, et que la mort se chargerait de rétablir l'équilibre. Suivant lui, cette multiplication aurait lieu dans une progression géométrique, c'est à dire qu'en fixant la puberté à seize ans, et la cessation de la fécondité de la femme à trente, chaque couple pourrait donner naissance à huit enfants. En réduisant ce nombre de moitié, on aurait encore l'énorme progression suivante par période de vingt-quatre ans : 2-4-8-16-32-64-128-256-512, etc., etc. Soit deux millions de couples issus d'un seul couple en deux siècles.

A aucune époque et dans aucun pays, on n'a vu le nombre des hommes s'accroître avec cette effrayante rapidité. Les obstacles qui s'y opposent sont de deux sortes, que Malthus a désignées par ces expressions : *obstacles répressifs* et *obstacles préventifs*. L'obstacle répressif, c'est la destruction, la mort; l'obstacle préventif, c'est la prévoyance qui porte les hommes à limiter le nombre de leurs enfants.

L'homme seul est doué de prévoyance; tous les autres

êtres organisés, végétaux et animaux, en sont dépourvus et multiplieraient à l'infini, si l'obstacle répressif,

c'est à dire la destruction, n'y mettait bon ordre. Un grain de froment, en admettant cinq tiges, et vingt grains par tige, produirait dix milliards de grains en cinq ans. Dans l'espèce canine, en supposant quatre produits par portée et six ans de fécondité, on trouvera qu'un couple peut donner naissance en douze ans à huit millions d'individus. C'est donc, comme je l'ai déjà dit, le défaut d'aliment et d'espace, c'est à dire la destruction, qui met obstacle à cette multiplication excessive dans les règnes végétal et animal.

La prévoyance, tel est donc l'obstacle moral, qui, avec l'obstacle brutal, la mort, concourt, dans l'espèce humaine, à limiter la population. Mais Malthus ne s'était fait qu'une idée incomplète du domaine de la prévoyance, que son traducteur a beaucoup circonscrite encore en mettant en circulation cette vague et insuffisante expression de *contrainte morale*, dont il a même amoindri la portée par la définition qu'il en donne : « C'est la vertu, dit-il, qui consiste à ne point se marier quand on n'a pas de quoi *faire subsister* une famille, et, toutefois, à vivre dans la chasteté. »

« Les obstacles, dit Bastiat, que l'intelligente société humaine oppose à la multiplication *possible* des hommes prennent bien d'autres formes que celles de la contrainte morale ainsi définie. Et, par exemple, qu'est-ce que cette sainte ignorance du premier âge, la seule ignorance sans doute qu'il soit criminel de dissiper, que chacun respecte, et sur laquelle la mère craintive veille comme sur un trésor? Qu'est-ce que la pudeur qui succède à l'ignorance, arme mystérieuse de la jeune fille, qui enchante et intimide l'amant, et prolonge en l'embellissant la saison des innocentes amours? N'est-ce point une chose merveilleuse, et qui serait absurde en toute autre

matière, que ce voile ainsi jeté d'abord entre l'ignorance et la vérité, et ces magiques obstacles placés ensuite entre la vérité et le bonheur? Qu'est-ce que cette puissance de l'opinion qui impose des lois si sévères aux relations des personnes de sexe différent, flétrit la plus légère transgression de ces lois, et poursuit la faiblesse et sur celle qui succombe, et, de génération en génération, sur ceux qui en sont les tristes fruits? Qu'est-ce que cet honneur si délicat, cette rigide réserve si généralement admirée même de ceux qui s'en affranchissent, ces institutions, ces difficultés de convenance, ces précautions de toute sorte, si ce n'est l'action de la *loi de limitation* manifestée dans l'ordre intelligent, moral, *préventif*, et, par conséquent, exclusivement humain? »

Jusqu'ici la théorie de Malthus me semble incontestable. Mais où il s'est égaré, et où il a justifié les violentes attaques dirigées contre la société, c'est lorsqu'il est allé jusqu'à prétendre que l'obstacle préventif était insuffisant, et que la société était fatalement condamnée à subir la loi rigoureuse de l'obstacle répressif, c'est à dire à être décimée par le vice, la misère, le crime, la guerre, la famine, la peste, etc., etc.

D'abord, il ne s'est pas aperçu que les faits lui donnaient un démenti. Car on ne peut nier que la population, dans les pays civilisés, ne s'accroisse constamment, et que cependant le bien-être n'y progresse aussi. — Les tables de mortalité attestent même que la longévité des hommes est en raison directe du bien-être dont ils jouissent, et a suivi pareillement jusqu'à ce jour une marche ascendante.

Ces faits auraient dû lui ouvrir les yeux et l'avertir qu'il n'avait pas mesuré toute la portée du moyen préventif, faute d'avoir tenu compte de tous les mobiles

qui, en pareil cas, poussent les hommes à la prévoyance. Il espérait peu de chose de celui de la chasteté, et il avait raison. Mais il n'avait pas aperçu le mobile de l'intérêt, et c'est celui-ci justement qui joue un rôle prépondérant dans la question.

Le père de famille s'identifie complètement avec ses enfants; s'il travaille à s'enrichir, c'est autant pour eux que pour lui-même; s'il s'impose des privations, c'est pour leur procurer l'abondance; enfin, s'il a l'ambition de les élever d'un degré dans l'échelle sociale, il tient encore plus à les empêcher de déchoir. Lorsque je dis que le mobile de l'intérêt est ici en jeu, qu'il est le principal obstacle à une multiplication excessive, c'est que, dans l'esprit du père, l'intérêt de ses enfants se confond avec le sien.

L'influence de cette loi de limitation est surtout sensible dans nos campagnes, depuis que le paysan est devenu propriétaire et a conquis l'aisance. Lorsqu'il était simple métayer ou journalier, il se croyait d'autant plus riche qu'il avait un plus grand nombre d'auxiliaires, c'est à dire d'enfants. Quand il a exploité pour son propre compte, et que la modeste étendue de son domaine n'a plus exigé une famille nombreuse, il s'est limité à un ou deux enfants. Si, par événement, ses calculs à cet égard sont déjoués, il sera malheureux à la pensée que ce domaine si laborieusement arrondi doit être morcelé un jour, que cette indépendance qu'il avait conquise pour lui-même ne passera pas à ses enfants, que leur lot de terre sera trop modique pour qu'ils puissent en vivre, et qu'ils retomberont au rang de salariés ou de métayers.

Ces résultats sont plus visibles dans nos campagnes, parce que le changement qui a eu lieu dans la

condition matérielle de ces populations s'est opéré sous les yeux de la génération actuelle et qu'il a été facile de comparer le passé avec le présent; mais les choses se passent de même dans les autres classes de la société où l'aisance a pénétré. On n'y retrouve plus que par exception les familles nombreuses qu'on voyait autrefois. J'ai développé les raisons qui expliquent ce fait dans nos précédents entretiens; je crois donc inutile d'y insister.

Nous trouverions la contre-partie de cette démonstration dans les classes qui ont participé dans une moindre proportion au bien-être général, et auxquelles on a donné le nom de prolétaires, à cause de la fécondité des unions. Plus grande est la gêne, plus se manifeste cette tendance à multiplier, sans souci de l'avenir. Le père qui lègue la pauvreté à ses enfants ne peut être retenu par la crainte de les exposer à la déchéance, puisqu'ils sont descendus déjà aux derniers échelons.

Il résulte de ces faits que tout progrès social contient le germe d'un progrès nouveau, puisque le mieux-être et la prévoyance s'engendrent l'un l'autre dans une succession indéfinie. Il ne suffit donc pas de dire que *la population n'est pas un danger,* comme l'avait pensé Malthus, il faut ajouter que *la population est par elle-même une force*. Nous avons démontré, en effet, au chapitre de l'*Échange,* que la densité de la race humaine fait sa puissance de production; qu'elle multiplie les échanges en supprimant l'obstacle qui naît de la distance; qu'elle facilite la division des travaux et l'union des forces; qu'elle stimule l'homme par la concurrence, qu'elle l'éclaire par la science, qu'elle l'enrichit par les découvertes; qu'elle fait, en un mot, concourir la nature à la satisfaction de nos besoins dans une proportion plus

forte que dans l'hypothèse de l'isolement ou d'une population clair-semée.

Vous n'avez pas oublié, mes amis, que dans l'état d'isolement les besoins dépassent les facultés, et que l'espèce humaine tendrait à disparaître, si nous ne nous entr'aidions pas en échangeant nos services. Dans l'état social, au contraire, nos facultés dépassent nos besoins, puisque le progrès continu de la civilisation atteste que chaque génération a créé un excédant de richesse. Cet excédant reçoit une double destination : une partie est employée à améliorer le sort des hommes, l'autre à élever une génération plus nombreuse. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car comment vous expliqueriez-vous autrement l'accroissement simultané de la population et du bien-être? La statistique a constaté que la population de la France avait doublé en 138 ans, et il n'y aurait certainement pas d'exagération à dire que, dans le même espace de temps, la richesse générale a décuplé. Le progrès est bien plus rapide encore aux États-Unis, puisque le doublement de la population s'y opère en 25 ans. D'où provient cette énorme différence? De ce qu'aux États-Unis l'échange fait concourir dans une plus forte proportion les forces gratuites de la nature, et que l'excédant de richesse qui en résulte permet d'élever une population plus nombreuse. Admirable harmonie qui nous montre le progrès continu de l'humanité dans la puissance du nombre combinée avec la régularité des efforts!

DEUXIÈME PARTIE

PERTURBATIONS

CHAPITRE XII

Le Mal

Pour saisir dans son majestueux ensemble l'HARMONIE de la société, nous avons eu les yeux constamment fixés sur la ligne de démarcation, toujours mobile, mais toujours distincte, qui sépare les deux régions du monde économique : la collaboration naturelle et le travail humain, la gratuité et l'onérosité ; ce qui, dans l'échange, se rémunère et ce qui se cède sans rémunération ; l'utilité et la valeur, la richesse absolue et la richesse relative, la communauté et la propriété.

La science, à l'aide de cette distinction fondamentale,

a fait sortir du domaine de la déclamation, pour le faire entrer dans celui de la démonstration rigoureuse, le grand principe de la *perfectibilité* humaine ; elle a montré l'homme sollicitant sans cesse la nature de lui venir en aide, répondant à un désir satisfait par un besoin nouveau, et élargissant ainsi indéfiniment la sphère de ses facultés et de ses jouissances. Elle a montré les hommes et les classes se rapprochant ainsi de plus en plus d'un niveau commun, et ce niveau lui-même tendant sans cesse à s'élever.

A la réalisation de tous ces bienfaits, elle n'a posé qu'une condition : *la liberté.*

« Si les choses, me direz-vous, sont si merveilleusement arrangées, pourquoi voit-on dans le monde tant de crimes, d'injustices, de misères et de souffrances? »

Il n'y aurait, mes amis, qu'un moyen de bannir le mal de la société : ce serait d'en exclure l'homme lui-même. Car le mal est en nous ; il a sa source dans la faiblesse de notre jugement et dans la violence de nos passions. Si admirables que soient les lois destinées à régler nos rapports, elles ne peuvent aller cependant jusqu'à changer notre nature, jusqu'à faire de nous des êtres infaillibles et impeccables. Tout ce qu'on peut exiger d'elles, c'est qu'elles atténuent le mal, mais non qu'elles le suppriment.

Il ne manque pas de gens, je le sais, qui les rendent responsables de tout celui qui se commet, et qui, pour prouver leur imperfection, argumentent, comme vous, des crimes et des souffrances dont la société offre l'affligeant spectacle. A les entendre, le mal n'a pu entrer dans le plan providentiel. La souffrance n'a été décrétée ni par Dieu, ni par la nature.



Ce fatras sentimental manque rarement son effet sur

les âmes généreuses, et cependant est-il rien de plus faux? Ces prétendus philanthropes n'ont pas encore trouvé, sans doute, le moyen d'empêcher les hommes de souffrir, de vieillir, de mourir. Or, est-il plus facile de concilier, avec l'idée de la bonté infinie de Dieu, le mal frappant individuellement tout homme venant au monde, que le mal s'étendant sur la société entière? Et puis, n'est-ce pas une contradiction, si manifeste qu'elle est puérile, de nier la douleur dans les masses, quand on l'avoue dans les individus? L'homme souffre et souffrira toujours. Donc, la société souffre et souffrira toujours, seulement plus ou moins, suivant qu'elle observera ou qu'elle violera les lois naturelles.

On les accuse, ces lois; eh bien! qu'on étudie en détail chacun des phénomènes économiques, et l'on verra que le mal accidentel qui s'y produit ne provient pas du phénomène lui-même, mais d'un fait ou d'une loi humaine qui ont été la violation des principes sur lesquels il repose. Prenons celui de l'échange pour exemple. Il n'est pas un homme sensé qui ne reconnaisse que s'il lui était interdit d'échanger ses services contre les services d'autrui, il lui serait impossible de pourvoir à son existence. En y regardant même de près, il s'aperçoit que l'échange, non seulement le fait vivre, mais l'enrichit. Il sait aussi que, pour que ces bienfaits se réalisent, il faut que les services échangés se débattent librement, car c'est le seul moyen rationnel d'établir leur équivalence.

Eh bien! il vous arrive tous les jours, après avoir débattu un marché, et être tombé d'accord, de vous apercevoir, en rentrant chez vous, que vous avez été trompé sur le poids ou sur l'aunage. Cela prouve-t-il que l'échange soit en lui-même une institution vicieuse?



Le mal qui se produit ici provient-il du principe lui-même ou de l'acte du marchand qui a précisément violé le principe de l'équivalence des services?

Vous voulez acheter du fer, et vous le payerez 4 fr. plus cher qu'il ne vaut, parce qu'il aura plu au législateur, pour favoriser nos maîtres de forges, de prohiber par un droit d'entrée exorbitant les fers qui viennent de l'étranger. Le dommage, dans ce cas, ne provient-il pas d'une loi humaine, qui s'est mise en opposition avec la loi naturelle de l'échange, dont le principe fondamental est la liberté, c'est à dire le droit d'acheter et de vendre où, quand, et à qui il nous plaît?

Au lieu donc d'accuser l'organisation naturelle de la société, on aurait dû s'enquérir si elle fonctionnait conformément aux règles sur lesquelles elle a été établie. Ces règles, je vous les ai exposées dans la première partie de ce travail, et je crois vous avoir démontré qu'elles ne laissaient rien à désirer. J'ai maintenant à rechercher les causes qui les empêchent de produire tout le bien qu'on serait en droit d'en attendre.

A quoi bon? me direz-vous. Nous savons aussi bien que vous que la violence et la ruse sont une cause de dommage pour la société, et nous n'avons pas besoin qu'on nous explique, par le menu, comment elles exercent une désastreuse influence sur les intérêts humains.

— Vous n'êtes pas, peut-être, aussi savants en cette matière, mes amis, que vous croyez l'être. Vous n'auriez assurément que faire de m'écouter, si j'allais disserter sur le fait du voleur qui nous attend au coin d'un bois, le pistolet au poing, ou du marchand qui nous vend à faux poids; vous savez aussi bien que moi ce qui constitue l'immoralité et le danger de semblables actions.

Mais la violence, la contrainte et la ruse revêtent en ce monde des formes si variées, si complexes, si savantes, que non seulement elles échappent à la flétrissure, mais qu'elles parviennent quelquefois à se faire admirer, et même adorer; car c'est moins l'impuissance des lois ou de l'opinion à réprimer le mal, qui lui fait si beau jeu dans ce monde, que l'aveuglement des hommes sur son compte.

L'utilité de la science, dont je vous entretiens, consiste à démasquer la violence et la ruse, à éclairer les hommes sur une foule d'erreurs que leur ont fait accepter comme articles de foi des gens intéressés à exploiter leur ignorance. Voilà le noble but qu'elle poursuit, et c'est ce qui vous explique les attaques dont elle a été l'objet, les obstacles que son enseignement a quelquefois rencontrés dans certaines sphères de la société.

Aussi, en présence de ces difficultés, la société eût été fort à plaindre si, pour s'éclairer et pour extirper les abus de son sein, elle n'avait dû compter que sur le secours de la science. Mais les hommes, grâce au ciel, s'instruisent autrement que par les livres; ils s'éclairent aussi par l'expérience, et, ce livre-là, il n'est aucun moyen de le leur tenir fermé. On peut bien leur en barbouiller les pages, mais, à la longue, ils finissent par en déchiffrer quelques lignes et les mettent à profit. C'est ainsi que nos pères ont agi. La science leur eût épargné ces lenteurs; mais elle-même a mis beaucoup de temps à se constituer, et s'est souvent égarée. En sorte que les hommes ont dû s'en tenir exclusivement aux enseignements de leur expérience personnelle. Ceux-ci, du reste, avaient l'avantage de se graver plus profondément dans l'esprit, car il n'est rien de tel que la souffrance pour laisser des impressions vives et durables.



Le mal, en effet, a sa mission dans le monde. — L'homme, être imparfait, est éminemment perfectible, et les deux agents qui concourent à son perfectionnement sont la *sensibilité* qui le porte à rechercher le bien et à fuir le mal, et la *liberté*, qui lui permet de choisir entre l'un et l'autre, qui lui offre en perspective la satisfaction lorsqu'il opte pour le bien, la souffrance lorsqu'il opte pour le mal. Sans doute, l'homme se trompera souvent dans l'usage qu'il fera de cette liberté, mais alors il souffrira ou fera souffrir les autres; et il sera ramené vers le bien, dans le premier cas, par le sentiment de sa propre douleur; dans le second, par la résistance de ses semblables.

En vertu de cette double loi de la *responsabilité* et de la *solidarité*, le mal aboutit donc au bien et le provoque, tandis que le bien ne peut aboutir au mal; d'où il suit que l'invincible tendance sociale, *sous l'empire de la liberté*, est une approximation constante des hommes vers un commun niveau physique, intellectuel et moral, en même temps qu'une élévation progressive et indéfinie de ce niveau.

C'est donc à l'école de la souffrance que se fait l'éducation des peuples comme celle des individus, et c'est grâce à ce rude apprentissage que nos pères sont parvenus à y voir clair dans les abus sur lesquels les exploiteurs de l'humanité avaient fondé leur puissance. Il en existe malheureusement beaucoup encore; aussi, le mieux que vous puissiez faire, c'est d'anticiper sur les résultats de votre expérience personnelle, en recourant aux livres qui ont rassemblé et coordonné ceux qu'a fournis l'expérience universelle; et c'est pour vous aider à en dissiper les pages que je me suis mis à votre disposition.

Les maux dont la société a eu longtemps à souffrir et dont elle souffre encore ont été souvent, il est vrai, l'ouvrage des hommes qui avaient usurpé le pouvoir, et qui l'exerçaient à leur profit. Mais tout n'a pas été calcul égoïste dans leur conduite; l'erreur y a eu aussi une large part, et il leur est arrivé souvent de faire le mal avec le désir sincère de faire le bien. Mais il y avait en circulation dans le monde une foule d'illusions et d'erreurs nées aux époques d'ignorance, et que les générations se transmettaient religieusement comme des vérités indiscutables. Les gouvernés étaient plus ignorants, si c'est possible, que les gouvernants, et les poussaient dans la fausse voie. Aujourd'hui, c'est le contraire qui a lieu. Leurs intérêts sont cependant identiques. Mais cette vérité, le pouvoir ne l'a pas partout comprise; et de là, dans une grande partie de l'Europe, une lutte regrettable entre les gouvernements et la société, lutte qui a pris un caractère plus prononcé depuis 1789, et qui menace de durer longtemps encore. Le seul moyen de l'abréger, c'est de compléter l'instruction du peuple, et de donner ainsi à l'opinion publique une consistance et une énergie de volonté qui écarte les derniers obstacles.

Mais, pour atteindre ce but, il ne faut pas aller chercher la cause du mal où elle n'est pas, et s'égarer à la poursuite d'une nouvelle organisation sociale. Je devais donc commencer par vous exposer la théorie des transactions humaines dégagées de tout ce qui tend à troubler leur libre jeu, afin que vous comprissiez que la seule chose à faire était d'écarter les causes perturbatrices qui subsistent encore; de même que le physiologiste expose la nature et les rapports des organes dans l'état de santé parfaite, avant de traiter des maladies



qui y introduisent le désordre. J'ai donc à vous entretenir maintenant des maladies du corps social.

On peut porter le trouble dans l'économie des sociétés de trois manières : 1° en dépouillant les hommes du produit de leur travail ; 2° en appliquant ce travail à des œuvres improductives ou nuisibles ; 3° enfin, en le paralysant dans une mesure quelconque. Ces trois ordres de faits : *spoliation*, *dilapidation*, *oppression*, embrassent dans son entier le trop vaste sujet des causes perturbatrices. C'est aussi dans cet ordre que je le traiterai.

SECTION PREMIÈRE

SPOLIATION

—

CHAPITRE XIII

—

La Force et la Ruse

L'intérêt personnel, ai-je dit ailleurs, est le grand ressort de notre activité. Sans lui, rien de grand, rien d'utile ne s'accomplirait dans le monde. Mais toute médaille a son revers, et c'est aussi aux obsessions de l'intérêt personnel que l'humanité est redevable de la plus grande partie de ses maux. Ce résultat n'est que trop facile à expliquer. Si l'homme recherche le bien-être, il fuit la peine, la douleur. Or, le travail, cette action qu'il faut que l'homme exerce sur la nature pour réaliser la production, est une peine, une fatigue. Par ce motif, l'homme y répugne et ne s'y soumet que pour éviter un mal plus grand encore, celui de la privation. Sous ce rapport, donc, le travail est un bien.

D'autres disent que le travail est un bien en *lui-même;* qu'indépendamment de ses résultats reproducteurs, il moralise l'homme, le renforce, et est pour lui

une source d'allégresse et de santé. Cela est très vrai et révèle une fois de plus la merveilleuse fécondité d'intentions finales que Dieu a répandues dans toutes les parties de son œuvre. Mais cela aussi sans préjudice des penchants naturels et invincibles du cœur humain; sans préjudice de ce sentiment qui fait que nous ne recherchons pas le travail pour lui-même; que nous nous efforçons, au contraire, de le diminuer pour un résultat donné, et que si, par là, nous conquérons quelque loisir, rien ne nous empêche de le consacrer à de nouvelles satisfactions. Du reste, à cet égard, le fait universel est décisif. Les efforts incessants que nous faisons pour appeler la nature à notre aide prouvent combien nous tenons à diminuer notre peine.

Malheureusement, ce n'est pas sur la nature seule que nous cherchons à nous débarrasser du fardeau, c'est aussi sur nos semblables. Et c'est ainsi que l'intérêt personnel, source de tant de biens, engendre aussi et entretient au sein de la société la plaie dont nous avons à nous occuper aujourd'hui: la *spoliation*. Je laisse ici la parole exclusivement au maître.

PHYSIOLOGIE DE LA SPOLIATION

« Pourquoi irais-je m'aheurter à cette science aride, l'*Économie politique?*

» Pourquoi? — La question est judicieuse. Tout travail est assez répugnant de sa nature, pour qu'on ait le droit de demander où il mène.

» Voyons, cherchons.

» Je ne m'adresse pas à ces philosophes qui font pro-

fession d'adorer la Misère, sinon en leur nom, du moins au nom de l'humanité.

» Je parle à quiconque tient la *Richesse* pour quelque chose. — Entendons par ce mot, non l'opulence de quelques-uns, mais l'aisance, le bien-être, la sécurité, l'indépendance, l'instruction, la dignité de tous.

» Il n'y a que deux moyens de se procurer les choses nécessaires à la conservation, à l'embellissement et au perfectionnement de la vie : la PRODUCTION et la SPOLIATION.

» Quelques personnes disent : La SPOLIATION est un » accident, un abus local et passager flétri par la mo- » rale, réprouvé par la loi, indigne d'occuper l'*Économie* » *politique*. »

» Cependant, quelque bienveillance, quelque optimisme que l'on porte au cœur, on est forcé de reconnaître que la SPOLIATION s'exerce dans ce monde sur une trop vaste échelle, qu'elle se mêle trop universellement à tous les grands faits humains, pour qu'aucune science sociale, et l'*Économie politique* surtout, puisse se dispenser d'en tenir compte.

» Je vais plus loin. Ce qui sépare l'ordre social de la perfection (du moins de toute celle dont il est susceptible), c'est le constant effort de ses membres pour vivre et se développer aux dépens les uns des autres.

» En sorte que si la SPOLIATION n'existait pas, la société étant parfaite, les sciences sociales seraient sans objet.

» Je vais plus loin encore. Lorsque la SPOLIATION est devenue le moyen d'existence d'une agglomération d'hommes unis entre eux par le lien social, ils se font bientôt une loi qui la sanctionne, une morale qui la glorifie.

» Il suffit de nommer quelques-unes des formes les plus tranchées de la *Spoliation*, pour montrer quelle place elle occupe dans les transactions humaines.

» C'est d'abord la Guerre. — Chez les sauvages, le vainqueur tue le vaincu pour acquérir au gibier un droit, sinon incontestable, du moins *incontesté*.

» C'est ensuite l'Esclavage. — Quand l'homme comprend qu'il est possible de féconder la terre par le travail, il fait avec son frère ce partage : « A toi la fatigue, » à moi le produit. »

» Vient la Théocratie. — « Selon ce que tu me don» neras ou me refuseras de ce qui t'appartient, je t'ou» vrirai la porte du ciel ou de l'enfer. »

» Enfin arrive le Monopole. — Son caractère distinctif est de laisser subsister la grande loi sociale : *Service pour service*, mais de faire intervenir la force dans le débat, et, par suite, d'altérer la juste proportion entre le *service reçu* et le *service rendu*.

» La Spoliation porte toujours dans son sein le germe de mort qui la tue. Rarement c'est le grand nombre qui spolie le petit nombre. En ce cas, celui-ci se réduirait promptement au point de ne pouvoir plus satisfaire la cupidité de celui-là, et la Spoliation périrait faute d'aliment.

» Presque toujours, c'est le grand nombre qui est opprimé, et la Spoliation n'en est pas moins frappée d'un arrêt fatal.

» Car si elle a pour agent la Force, comme dans la Guerre et l'Esclavage, il est naturel que la Force, à la longue, passe du côté du grand nombre.

» Et si c'est la Ruse, comme dans la Théocratie et le Monopole, il est naturel que le grand nombre s'éclaire, sans quoi l'intelligence ne serait pas l'intelligence.

» Une autre loi providentielle dépose un second germe de mort au cœur de la Spoliation, c'est celle-ci :

» La Spoliation ne *déplace* pas seulement la richesse, elle en *détruit* toujours une partie.

» La Guerre anéantit bien des valeurs.

» L'Esclavage paralyse bien des facultés.

» La Théocratie détourne bien des efforts vers des objets puérils ou funestes.

» Le Monopole aussi fait passer la richesse d'une poche à l'autre, mais il s'en perd beaucoup dans le trajet.

» Cette loi est admirable. — Sans elle, pourvu qu'il y eût équilibre de force entre les oppresseurs et les opprimés, la Spoliation n'aurait pas de terme. — Grâce à elle, cet équilibre tend toujours à se rompre, soit parce que les Spoliateurs se font conscience d'une telle déperdition de richesse, soit, en l'absence de ce sentiment, parce que le mal empire sans cesse, et qu'il est dans la nature de ce qui empire toujours de finir.

» Il arrive, en effet, un moment où, dans son accélération progressive, la déperdition des richesses est telle, que le Spoliateur est moins riche qu'il n'eût été en restant honnête.

» Tel est un peuple à qui les frais de guerre coûtent plus que ne vaut le butin.

» Un maître qui paie plus cher le travail esclave que le travail libre.

» Une Théocratie qui a tellement hébété le peuple et détruit son énergie, qu'elle n'en peut plus rien tirer.

» Un Monopole qui agrandit ses efforts d'absorption à mesure qu'il y a moins à absorber, comme l'effort de traire s'accroît à mesure que le pis est plus desséché.

» Le Monopole, on le voit, est une espèce du Genre

Spoliation. Il a plusieurs Variétés, entre autres la Sinécure, le Privilége, la Restriction.

» Parmi les formes dont il se revêt, il y en a de simples et naïves. Tels étaient les droits féodaux. Sous ce régime, la masse est spoliée et le sait. Il implique l'abus de la force et tombe avec elle.

» D'autres sont très compliquées. Souvent alors la masse est spoliée et ne le sait pas. Il peut même arriver qu'elle croie tout devoir à la Spoliation, et ce qu'on lui laisse, et ce qu'on lui prend, et ce qui se perd dans l'opération. Il y a plus, j'affirme que, dans la suite des temps, et grâce au mécanisme si ingénieux de la *Coutume,* beaucoup de Spoliateurs le sont sans le savoir et sans le vouloir. Les Monopoles de cette variété sont engendrés par la Ruse et nourris par l'Erreur. Ils ne s'évanouissent que devant la Lumière.

» J'en ai dit assez pour montrer que l'Économie politique a une utilité pratique évidente. C'est le flambeau qui, dévoilant la Ruse et dissipant l'Erreur, détruit ce désordre social, la Spoliation. Quelqu'un, je crois que c'est une femme, et elle avait bien raison, l'a ainsi définie : *C'est la serrure de sûreté du pécule populaire.*

Commentaire.

» Si ce petit livre était destiné à traverser trois ou quatre mille ans, à être lu, relu, médité, étudié phrase à phrase, mot à mot, lettre à lettre, de génération en génération, comme un Koran nouveau; s'il devait attirer dans toutes les bibliothèques du monde des avalanches d'annotations, éclaircissements et paraphrases, je pourrais abandonner à leur sort, dans leur concision un

peu obscure, les pensées qui précèdent. Mais puisqu'elles ont besoin de commentaire, il me paraît prudent de les commenter moi-même.

» La véritable et équitable loi des hommes, c'est: *Échange librement débattu de service contre service.* La Spoliation consiste à bannir, par force ou par ruse, la liberté du débat, afin de recevoir un service sans le rendre.

» La Spoliation par la force s'exerce ainsi : On attend qu'un homme ait produit quelque chose, qu'on lui arrache l'arme au poing.

» Elle est formellement condamnée par le Décalogue: *Tu ne prendras point.*

» Quand elle se passe d'individu à individu, elle se nomme *vol* et conduit au bagne; quand c'est de nation à nation, elle prend nom *conquête* et conduit à la gloire.

» Pourquoi cette différence? Il est bon d'en rechercher la cause. Elle nous révélera une puissance irrésistible, l'Opinion, qui, comme l'atmosphère, nous enveloppe d'une manière si absolue, que nous ne la remarquons plus. Car Rousseau n'a jamais dit une vérité plus vraie que celle-ci: « Il faut beaucoup de philosophie pour observer les faits qui sont trop près de nous. »

» Le *voleur,* par cela même qu'il agit isolément, a contre lui l'Opinion publique. Il alarme tous ceux qui l'entourent. Cependant, s'il a quelques associés, il s'enorgueillit devant eux de ses prouesses, et l'on peut commencer à remarquer ici la force de l'Opinion; car il suffit de l'approbation de ses complices pour lui ôter le sentiment de la turpitude et même le rendre vain de son ignominie.

» Le *guerrier* vit dans un autre milieu. L'Opinion qui le flétrit est ailleurs, chez les nations vaincues; il n'en sent pas la pression. Mais l'Opinion qui est autour de



lui l'approuve et le soutient. Ses compagnons et lui sentent vivement la solidarité qui les lie. La patrie, qui s'est créé des ennemis et des dangers, a besoin d'exalter le courage de ses enfants. Elle décerne aux plus hardis, à ceux qui, élargissant ses frontières, y ont apporté le plus de butin, les honneurs, la renommée, la gloire. Les poëtes chantent leurs exploits et les femmes leur tressent des couronnes. Et telle est la puissance de l'Opinion, qu'elle sépare de la Spoliation l'idée d'injustice et ôte au Spoliateur jusqu'à la conscience de ses torts.

» L'Opinion qui réagit contre la Spoliation militaire, placée non chez le peuple spoliateur, mais chez le peuple spolié, n'exerce que bien peu d'influence. Cependant elle n'est pas tout à fait inefficace, et d'autant moins que les nations se fréquentent et se comprennent davantage. Sous ce rapport, on voit que l'étude des langues et la libre communication des peuples tendent à faire prédominer l'Opinion contraire à ce genre de spoliation.

» Malheureusement, il arrive souvent que les nations qui entourent le peuple spoliateur sont elles-mêmes spoliatrices, quand elles le peuvent, et dès lors imbues des mêmes préjugés.

» Alors il n'y a qu'un remède : le temps. Il faut que les peuples aient appris, par une rude expérience, l'énorme désavantage de se spolier les uns les autres.

» On parlera d'un autre frein : la moralisation. Mais la moralisation a pour but de multiplier les actions vertueuses. Comment donc restreindra-t-elle les actes spoliateurs quand ces actes sont mis par l'Opinion au rang des plus hautes vertus? Y a-t-il un moyen plus puissant de moraliser un peuple que la Religion? Y eut-il jamais religion plus favorable à la paix et plus univer-

sellement admise que le Christianisme? Et cependant, qu'a-t-on vu pendant dix-huit siècles? On a vu les hommes se battre, non seulement malgré la Religion, mais au nom de la Religion même.

» Un peuple conquérant ne fait pas toujours la guerre offensive. Il a aussi de mauvais jours. Alors ses soldats défendent le foyer domestique, la propriété, la famille, l'indépendance, la liberté. La Guerre prend un caractère de grandeur et de sainteté. Le drapeau, béni par les ministres du Dieu de paix, représente tout ce qu'il y a de sacré sur la terre; on s'y attache comme à la vivante image de la patrie et de l'honneur; et les vertus guerrières sont exaltées au dessus de toutes les autres vertus. — Mais, le danger passé, l'Opinion subsiste, et, par une réaction naturelle de l'esprit de vengeance, qui se confond avec le patriotisme, on aime à promener le drapeau chéri de capitale en capitale. Il semble que la nature ait préparé ainsi le châtiment de l'agresseur.

» C'est la crainte de ce châtiment, et non les progrès de la philosophie, qui retient les armes dans les arsenaux; car, on ne peut pas le nier, les peuples les plus avancés en civilisation font la guerre, et se préoccupent bien peu de justice quand ils n'ont pas de représailles à redouter. Témoin : l'Himalaya, l'Atlas et le Caucase.

» Si la Religion a été impuissante, si la philosophie est impuissante, comment donc finira la guerre?

» L'Économie politique démontre que, même à ne considérer que le peuple victorieux, la guerre se fait toujours dans l'intérêt du petit nombre et aux dépens des masses. Il suffit donc que les masses aperçoivent clairement cette vérité. Le poids de l'Opinion, qui se partage encore, pèsera tout entier du côté de la paix.

» La Spoliation exercée par la force prend encore une



autre forme. On n'attend pas qu'un homme ait produit une chose pour la lui arracher. On s'empare de l'homme lui-même; on le dépouille de sa propre personnalité; on le contraint au travail; on ne lui dit pas : *Si tu prends cette peine pour moi, je prendrai cette peine pour toi.* On lui dit : *A toi toutes les fatigues, à moi toutes les jouissances.* C'est l'Esclavage, qui implique toujours l'abus de la force.

» Or, c'est une grande question de savoir s'il n'est pas dans la nature d'une force incontestablement dominante d'abuser toujours d'elle-même. Quant à moi, je ne m'y fie pas; et j'aimerais autant attendre d'une pierre qui tombe la puissance qui doit l'arrêter dans sa chute, que de confier à la force sa propre limite.

» Je voudrais, au moins, qu'on me montrât un pays, une époque, où l'Esclavage a été aboli par la libre et gracieuse volonté des maîtres.

» L'Esclavage fournit un second et frappant exemple de l'insuffisance des sentiments religieux et philanthropiques aux prises avec l'énergique sentiment de l'intérêt. Cela peut paraître triste à quelques Écoles modernes qui cherchent dans l'abnégation le principe réformateur de la société. Qu'elles commencent donc par réformer la nature de l'homme.

» Aux Antilles, les maîtres professent de père en fils, depuis l'institution de l'Esclavage, la Religion chrétienne. Plusieurs fois par jour ils répètent ces paroles : « Tous les hommes sont frères; aimer son prochain, » c'est accomplir toute la loi. » — Et pourtant, ils ont des esclaves. Rien ne leur semble plus naturel et plus légitime. Les réformateurs modernes espèrent-ils que leur morale sera jamais aussi universellement acceptée, aussi populaire, aussi forte d'autorité, aussi souvent sur

toutes les lèvres, que l'Évangile? Et si l'Évangile n'a pu passer des lèvres au cœur par dessus ou à travers la grande barrière de l'intérêt, comment espèrent-ils que leur morale fasse ce miracle?

» Mais quoi! l'Esclavage est-il donc invulnérable? Non; ce qui l'a fondé le détruira, je veux dire l'*Intérêt*, pourvu que, pour favoriser les intérêts spéciaux qui ont créé la plaie, on ne contrarie pas les intérêts généraux qui doivent la guérir.

» C'est encore une vérité démontrée par l'Économie politique, que le travail libre est essentiellement progressif et le travail esclave nécessairement stationnaire. En sorte que le triomphe du premier sur le second est inévitable. Qu'est devenue la culture de l'indigo par les noirs?

» Le travail appliqué à la production du sucre en fera baisser de plus en plus le prix. A mesure, l'esclave sera de moins en moins lucratif pour son maître. L'Esclavage serait depuis longtemps tombé de lui-même en Amérique, si en Europe les lois n'eussent élevé artificiellement le prix du sucre. Aussi, nous voyons les maîtres, leurs créanciers et leurs délégués travailler activement à maintenir ces lois, qui sont aujourd'hui les colonnes de l'édifice.

» Malheureusement, elles ont encore la sympathie des populations du sein desquelles l'Esclavage a disparu; par où l'on voit qu'encore ici l'Opinion est souveraine.

» Si elle est souveraine, même dans la région de la Force, elle l'est, à bien plus forte raison, dans le monde de la Ruse. A vrai dire, c'est là son domaine. La Ruse, c'est l'abus de l'intelligence; le progrès de l'Opinion, c'est le progrès des intelligences. Les deux puissances sont au moins de même nature. Imposture chez le Spo-



[illegible]ateur implique crédulité chez le spolié, et l'antidote naturel de la crédulité, c'est la vérité. — Il s'ensuit qu'éclairer les esprits, c'est ôter à ce genre de spoliation son aliment.

» Je passerai brièvement en revue quelques-unes des spoliations qui s'exercent par la Ruse sur une très grande échelle.

» La première qui se présente, c'est la Spoliation par ruse théocratique.

» De quoi s'agit-il? De se faire rendre en aliments, vêtements, luxe, considération, influence, pouvoir, des services réels contre des services fictifs.

» Si je disais à un homme : — « Je vais te rendre des » services immédiats, » il faudrait bien tenir parole; faute de quoi, cet homme saurait bientôt à quoi s'en tenir, et ma ruse serait promptement démasquée.

» Mais si je lui dis : — « En échange de tes services, » je te rendrai d'immenses services, non dans ce monde, » mais dans l'autre. Après cette vie, tu peux être éter- » nellement heureux ou malheureux, et cela dépend de » moi ; je suis un être intermédiaire entre Dieu et sa » créature, et puis, à mon gré, t'ouvrir les portes du » ciel ou de l'enfer. » — Pour peu que cet homme me croie, il est à ma discrétion.

» Ce genre d'imposture a été pratiqué très en grand depuis l'origine du monde, et l'on sait à quel degré de toute-puissance étaient arrivés les prêtres égyptiens.

» Il est aisé de savoir comment procèdent les imposteurs. Il suffit de se demander ce qu'on ferait à leur place.

» Si j'arrivais, avec des vues de cette nature, au milieu d'une peuplade ignorante, et que je parvinsse, par quelque acte extraordinaire et d'une apparence merveilleuse,

à me faire passer pour un être surnaturel, je me donnerais pour un envoyé de Dieu, ayant sur les futures destinées des hommes un empire absolu.

» Ensuite, j'interdirais l'examen de mes titres; je ferais plus : comme la raison serait mon ennemi le plus dangereux, j'interdirais l'usage de la raison même, au moins appliquée à ce sujet redoutable. Je ferais de cette question et de toutes celles qui s'y rapportent, des questions *tabou,* comme disent les sauvages : les résoudre, les agiter, y penser même, serait un crime irrémissible.

» Certes, ce serait le comble de l'art de mettre une barrière *tabou* à toutes les avenues intellectuelles qui pourraient conduire à la découverte de ma supercherie. Quelle meilleure garantie de sa durée que de rendre le doute même sacrilége?

» Cependant, à cette garantie fondamentale, j'en ajouterais d'accessoires. Par exemple, pour que la lumière ne pût jamais descendre dans les masses, je m'attribuerais, ainsi qu'à mes complices, le monopole de toutes les connaissances; je les cacherais sous les voiles d'une langue morte et d'une écriture hiéroglyphique, et, pour n'être jamais surpris par aucun danger, j'aurais soin d'inventer une institution qui me ferait pénétrer, jour par jour, dans le secret de toutes les consciences.

» Il ne serait pas mal non plus que je satisfisse à quelques besoins réels de mon peuple, surtout si, en le faisant, je pouvais accroître mon influence et mon autorité. Ainsi, les hommes ont un grand besoin d'instruction et de morale; je m'en ferais le dispensateur. Par là, je dirigerais à mon gré l'esprit et le cœur de mon peuple. J'entrelacerais dans une chaîne indissoluble la morale et mon autorité; je les représenterais comme ne pouvant



agissent l'une sans l'autre, en sorte que, si quelque audacieux tentait enfin de remuer une question *tabou*, la société tout entière, qui ne peut se passer de morale, sentirait le terrain trembler sous ses pas et se tournerait avec rage contre ce novateur téméraire.

» Quand les choses en seraient là, il est clair que ce peuple m'appartiendrait plus que s'il était mon esclave. L'esclave maudit sa chaîne, mon peuple bénirait la sienne; et je serais parvenu à imprimer, non sur les fronts, mais au fond des consciences, le sceau de la servitude.

» L'Opinion seule peut renverser un tel édifice d'iniquité; mais par où l'entamera-t-elle, si chaque pierre est *tabou*? — C'est l'affaire du temps et de l'imprimerie.

» A Dieu ne plaise que je veuille ébranler ici ces croyances consolantes qui *relient* cette vie d'épreuves à une vie de félicités. Mais qu'on ait abusé de l'irrésistible pente qui nous entraîne vers elles, c'est ce que personne, pas même le chef de la chrétienté, ne pourrait contester. Il y a, ce me semble, un signe pour reconnaître si un peuple est dupe ou ne l'est pas. Examinez la Religion et le prêtre; examinez si le prêtre est l'instrument de la Religion, ou si la Religion est l'instrument du prêtre.

» Si *le prêtre est l'instrument de la Religion,* s'il ne songe qu'à étendre sur la terre sa morale et ses bienfaits, il sera doux, tolérant, humble, charitable, plein de zèle; sa vie reflétera celle de son divin modèle; il prêchera la liberté et l'égalité parmi les hommes, la paix et la fraternité entre les nations; il repoussera les séductions de la puissance temporelle, ne voulant pas faire alliance avec ce qui a le plus besoin de frein en ce monde; il

sera l'homme du peuple, l'homme des bons conseils et des douces consolations, l'homme de l'Opinion, l'homme de l'Évangile.

» Si, au contraire, *la Religion est l'instrument du prêtre,* il la traitera comme on traite un instrument qu'on altère, qu'on plie, qu'on retourne en toutes façons, de manière à en tirer le plus grand avantage pour soi. Il multipliera les questions *tabou;* sa morale sera flexible comme le temps, les hommes et les circonstances. Il cherchera à en imposer par des gestes et des attitudes étudiés; il marmottera cent fois par jour des mots dont le sens sera évaporé, et qui ne seront plus qu'un vain *conventionalisme.* Il trafiquera des choses saintes, mais tout juste assez pour ne pas ébranler la foi en leur sainteté, et il aura soin que le trafic soit d'autant moins ostensiblement actif que le peuple est plus clairvoyant. Il se mêlera des intrigues de la terre; il se mettra toujours du côté des puissants, à la seule condition que les puissants se mettront de son côté. En un mot, dans tous ses actes, on reconnaîtra qu'il ne veut faire avancer la Religion par le clergé, mais le clergé par la Religion; et comme tant d'efforts supposent un but, comme le but, dans cette hypothèse, ne peut être autre que la puissance et la richesse, le signe définitif que le peuple est dupe, c'est quand le prêtre est riche et puissant.

» Il est bien évident qu'on peut abuser d'une Religion vraie comme d'une Religion fausse. Plus même son autorité est respectable, plus il est à craindre qu'on pousse loin l'épreuve. Mais il y a bien de la différence dans les résultats. L'abus insurge toujours la partie saine, éclairée, indépendante d'un peuple. Il ne se peut pas que la foi n'en soit ébranlée, et l'affaiblissement d'une Religion



cette espèce doit reculer à mesure que la clairvoyance publique avance.

» Vient ensuite l'abus des *services publics,* champ immense de Spoliation, tellement immense que nous ne pouvons y jeter qu'un coup d'œil.

» Si Dieu avait fait de l'homme un animal solitaire, chacun travaillerait pour soi. La richesse individuelle serait en proportion des services que chacun se rendrait à soi-même.

» Mais *l'homme étant sociable, les services s'échangent les uns contre les autres,* proposition que vous pouvez, si cela vous convient, construire à rebours.

» Il y a dans la société des besoins tellement généraux, tellement universels, que ses membres y pourvoient en organisant des *services publics.* Tel est le besoin de la sécurité. On se concerte, on se cotise pour rémunérer en *services* divers ceux qui rendent le *service* de veiller à la sécurité commune.

» Il n'y a rien là qui soit en dehors de l'Économie politique : *Fais ceci pour moi, je ferai cela pour toi.* L'essence de la transaction est la même, le procédé rémunératoire seul est différent ; mais cette circonstance a une grande portée.

» Dans les transactions ordinaires, chacun reste juge soit du service qu'il reçoit, soit du service qu'il rend. Il peut toujours ou refuser l'échange, ou le faire ailleurs : d'où la nécessité de n'apporter sur le marché que des services qui se feront volontairement agréer.

» Il n'en est pas ainsi avec l'État, surtout avant l'avénement des gouvernements représentatifs. Que nous ayons ou non besoin de ses services, qu'ils soient de bon ou de mauvais aloi, il nous faut toujours les accepter tels qu'il les fournit et les payer au prix qu'il y met.

services ont rendus aux populations et quels services en ont retirés les pouvoirs publics chez les Assyriens, les Babyloniens, les Égyptiens, les Romains, les Persans, les Turcs, les Chinois, les Russes, les Anglais, les Espagnols, les Français. L'imagination s'effraie devant cette énorme disproportion.

» Enfin, on a inventé le gouvernement représentatif, et, *à priori,* on aurait pu croire que le désordre allait cesser comme par enchantement.

» En effet, le principe de ces gouvernements est celui-ci :

» La population elle-même, par ses représentants, décidera la nature et l'étendue des fonctions qu'elle juge à propos de constituer en *services publics*, et la quotité de la rémunération qu'elle entend attacher à ces *services.*

» La tendance à s'emparer du bien d'autrui, et la tendance à défendre son bien étaient ainsi mises en présence. On devait penser que la seconde surmonterait la première.

» Certes, je suis convaincu que la chose réussira à la longue. Mais il faut bien avouer que jusqu'ici elle n'a pas réussi.

» Pourquoi? Par deux motifs bien simples: les gouvernements ont eu trop, et les populations pas assez de sagacité.

» Les gouvernements sont fort habiles. Ils agissent avec méthode, avec suite, sur un plan bien combiné et constamment perfectionné par la tradition et l'expérience. Ils étudient les hommes et leurs passions. S'ils reconnaissent, par exemple, qu'ils ont l'instinct de la guerre, ils attisent, ils excitent ce funeste penchant. Ils environnent la nation de dangers par l'action de la di-

plomatie, et, tout naturellement ensuite, ils lui demandent des soldats, des marins, des arsenaux, des fortifications : souvent même ils n'ont que la peine de se les laisser offrir; alors ils ont des grades, des pensions et des places à distribuer. Pour cela, il faut beaucoup d'argent; les impôts et les emprunts sont là.

» Si la nation est généreuse, ils s'offrent à guérir tous les maux de l'humanité. Ils relèveront, disent-ils, le commerce, feront prospérer l'agriculture, développeront les fabriques, encourageront les lettres et les arts, extirperont la misère, etc., etc. Il ne s'agit que de créer des fonctions et payer des fonctionnaires.

» En un mot, la tactique consiste à présenter comme services effectifs ce qui n'est qu'entraves; alors la nation paie non pour être servie, mais desservie. Les gouvernements, prenant des proportions gigantesques, finissent par absorber la moitié de tous les revenus. Et le peuple s'étonne de travailler autant, d'entendre annoncer des inventions merveilleuses qui doivent multiplier à l'infini les produits et... d'être toujours Gros-Jean comme devant.

» C'est que pendant que le gouvernement déploie tant d'habileté, le peuple n'en montre guère. Ainsi, appelé à choisir ses chargés de pouvoirs, ceux qui doivent déterminer la sphère et la rémunération de l'action gouvernante, qui choisit-il? Les agents du gouvernement. Il charge le pouvoir exécutif de fixer lui-même la limite de son activité et de ses exigences. Il fait comme le bourgeois gentilhomme, qui, pour le choix et le nombre de ses habits, s'en remet... à son tailleur.

» Cependant les choses vont de mal en pis, et le peuple ouvre enfin les yeux, non sur le remède (il n'en est pas là encore), mais sur le mal.

» *Gouverner* est un métier si doux, que tout le monde y aspire. Aussi, les conseillers du peuple ne cessent de lui dire : « Nous voyons tes souffrances et nous les déplorons. Il en serait autrement si nous te gouvernions.»

« Cette période, qui est ordinairement fort longue, est celle des rébellions et des émeutes. Quand le peuple est vaincu, les frais de la guerre s'ajoutent à ses charges. Quand il est vainqueur, le personnel gouvernemental change, et les abus restent.

» Et cela dure jusqu'à ce qu'enfin le peuple apprenne à connaître et à défendre ses vrais intérêts. Nous arrivons donc toujours à ceci : Il n'y a de ressources que dans le progrès de la Raison publique.

» Certaines nations paraissent merveilleusement disposées à devenir la proie de la Spoliation gouvernementale. Ce sont celles où les hommes, ne tenant aucun compte de leur propre dignité et de leur propre énergie, se croiraient perdus s'ils n'étaient *administrés et gouvernés* en toutes choses. Sans avoir beaucoup voyagé, j'ai vu des pays où l'on pense que l'agriculture ne peut faire aucun progrès, si l'État n'entretient des fermes expérimentales; qu'il n'y aura bientôt plus de chevaux, si l'État n'a pas de haras; que les pères ne feront pas élever leurs enfants ou ne leur feront enseigner que des choses immorales, si l'État ne décide pas ce qu'il est bon d'apprendre; etc., etc. Dans un tel pays, les révolutions peuvent se succéder rapidement, les gouvernants tomber les uns sur les autres; mais les gouvernés n'en seront pas moins gouvernés à merci et à miséricorde (car la disposition que je signale ici est l'étoffe même dont les gouvernements sont faits), jusqu'à ce qu'enfin le peuple s'aperçoive qu'il vaut mieux laisser le plus grand nombre possible de *services* dans la catégorie



de ceux que les parties intéressées échangent *à prix débattu*.

« Nous avons vu que la société est *échange de services*. Elle ne devrait être qu'échange de bons et loyaux services. Mais nous avons constaté aussi que les hommes avaient un grand intérêt, et, par suite, une pente irrésistible, à exagérer la valeur relative des services qu'ils rendent. Et véritablement, je ne puis apercevoir d'autre limite à cette prétention que la libre acceptation ou le libre refus de ceux à qui ces services sont offerts.

» De là il arrive que certains hommes ont recours à la loi pour qu'elle diminue chez les autres les naturelles prérogatives de cette liberté. Ce genre de Spoliation s'appelle Privilége ou Monopole. Marquons-en bien l'origine et le caractère.

» Chacun sait que les services qu'il apporte dans le marché général y seront d'autant plus appréciés et rémunérés qu'ils y seront plus rares. Chacun implorera donc l'intervention de la loi pour éloigner du marché tous ceux qui viennent y offrir des services analogues, — ou, ce qui revient au même, si le concours d'un instrument est indispensable pour que le service soit rendu, il en demandera à la loi la possession exclusive. »

(Je traiterai dans le chapitre suivant de ce genre de spoliation.)

« Je me bornerai à une remarque, continue Bastiat; quand le monopole est un fait isolé, il ne manque pas d'enrichir celui que la loi en a investi. Il peut arriver alors que chaque classe de travailleurs, au lieu de poursuivre la chute de ce monopole, réclame pour elle-même un monopole semblable. Cette nature de Spoliation, ainsi réduite en système, devient alors la plus ridicule

des mystifications pour tout le monde, et le résultat définitif est que chacun croit retirer *plus* d'un marché général *appauvri de tout*.

» Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ce singulier régime introduit, en outre, un antagonisme universel entre toutes les classes, toutes les professions, tous les peuples; qu'il exige une interférence constante, mais toujours incertaine, de l'action gouvernementale; qu'il abonde ainsi dans le sens des abus qui font l'objet du précédent paragraphe; qu'il place toutes les industries dans une insécurité irrémédiable; et qu'il accoutume les hommes à mettre sur la loi, et non sur eux-mêmes, la responsabilité de leur propre existence. Il serait difficile d'imaginer une cause plus active de perturbation sociale.

Justification.

» On dira : « Pourquoi ce vilain mot : Spoliation?
» Outre qu'il est grossier, il blesse, il irrite, il tourne
» contre vous les hommes calmes et modérés, il enve-
» nime la lutte. »

» Je le déclare hautement. Je respecte les personnes; je crois à la sincérité de presque tous les partisans de la Protection; et je ne me reconnais le droit de suspecter la probité personnelle, la délicatesse, la philanthropie de qui que ce soit. Je répète encore que la Protection est l'œuvre, l'œuvre funeste d'une commune erreur dont tout le monde, ou du moins la grande majorité, est à la fois victime et complice. — Après cela, je ne puis pas empêcher que les choses ne soient ce qu'elles sont.

» Qu'on se figure une espèce de Diogène mettant la tête hors de son tonneau, et disant : « Athéniens, vous



» vous faites servir par des Esclaves. N'avez-vous jamais
» pensé que vous exerciez sur vos frères la plus inique
» des Spoliations? »

» Ou, encore, un tribun parlant ainsi dans le Forum: « Romains, vous avez fondé tous vos moyens d'exis-
» tence sur le Pillage successif de tous les peuples. »

» Certes, ils ne feraient qu'exprimer une vérité incontestable. Faudrait-il en conclure qu'Athènes et Rome n'étaient habitées que par de malhonnêtes gens? Que Socrate et Platon, Caton et Cincinnatus étaient des personnages méprisables?

» Qui pourrait avoir une telle pensée? Mais ces grands hommes vivaient dans un milieu qui leur ôtait la conscience de leur injustice. On sait qu'Aristote ne pouvait pas même se faire l'idée qu'une société pût exister sans esclavage.

» Dans les temps modernes, l'Esclavage a vécu jusqu'à nos jours sans exciter beaucoup de scrupules dans l'âme des planteurs. Des armées ont servi d'instrument à de grandes conquêtes, c'est à dire à de grandes Spoliations. Est-ce à dire qu'elles ne fourmillent pas de soldats et d'officiers personnellement aussi délicats, plus délicats peut-être qu'on ne l'est généralement dans les carrières industrielles; d'hommes à qui la pensée même d'un vol ferait monter le rouge au front, et qui affronteraient mille morts plutôt que de descendre à une bassesse?

» Ce qui est blâmable, ce ne sont pas les individus, mais le mouvement général qui les entraîne et les aveugle, mouvement dont la société entière est coupable. »

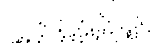
CHAPITRE XIV

—

Monopole

Je vous ai dit, mes amis, au début de nos entretiens, que Bastiat avait commencé sa propagande économique sur le terrain du *libre échange*. C'est sur cette question surtout qu'il a déployé les merveilleuses ressources de son génie, et c'est en grande partie à lui, j'en ai la conviction, que nous devons d'avoir définitivement répudié les erreurs et les préjugés de nos pères. Cette transformation de l'esprit public en Europe a abouti aux mesures récentes que vous connaissez et qui tendent à débarrasser le champ du travail des barrières séculaires élevées entre les peuples. Le monopole vaincu n'a pas encore accepté sa défaite. L'injustice et l'erreur ont la vie dure, comme la plupart des êtres malfaisants, et ne laissent échapper aucune occasion de reprendre l'offensive pour regagner le terrain perdu. Nous ne devons donc pas nous laisser endormir par nos premiers succès, et nous hâter de désarmer. Cependant, les choses sont assez avancées pour qu'il ne soit pas nécessaire de traiter cette question avec tout le développement qu'elle exigeait autrefois.

L'école économiste n'a jamais combattu le système des douanes comme mesure purement fiscale. Elle n'attaque les droits perçus sur les échanges internationaux



plus juste ; car si la société veut faire des largesses à quelqu'un, il faut que tous y contribuent; plus économique, parce qu'il épargne beaucoup de frais de perception, et fait disparaître beaucoup d'entraves ; plus loyal, parce que le public voit clair dans l'opération et sait ce qu'on lui fait faire.

Quelle que soit, au surplus, la forme que revête la protection, prime ou restriction, elle porte à l'ordre social deux graves atteintes : elle viole le principe de la propriété, puisqu'elle nous prend de force notre argent sans nous donner rien en échange; elle dénature le rôle du pouvoir, car elle le fait complice de la spoliation, de protecteur qu'il devrait être. — De là devaient sortir deux conséquences également funestes : la première, c'est qu'après avoir fait du communisme en haut, tôt ou tard on en ferait en bas; la seconde, c'est que l'État, qui avait prêté les mains à la spoliation, serait sollicité par tous les intérêts à la fois pour qu'il les aidât à se dépouiller mutuellement, et expierait son impuissance à les satisfaire par d'incessantes attaques et d'interminables révolutions.

Bastiat avait prédit ces conséquences, et les prétentions qui surgirent dans la tourmente de 1848 justifièrent de point en point ses prévisions. Inutile d'en rappeler ici le triste souvenir. Il suffit de dire qu'elles se résumaient toutes dans ce point : *Prendre législativement aux uns pour donner aux autres.* C'était le principe que les manufacturiers et les propriétaires avaient mis en pratique; les classes populaires ne firent que suivre leur exemple; la forme de la spoliation était seule changée. Ce qui avait été fait par la douane, on voulait le faire par d'autres institutions; mais le principe était toujours le même.

On reconnaîtra peut-être le fondement des griefs que nous articulons contre le régime protecteur; mais on dira que, s'il est *injuste*, il est *utile;* car, sans lui, le pays, succombant sous la concurrence étrangère, serait ruiné. Mais, qu'on y prenne garde: parler ainsi, ce serait autoriser les communistes à excuser l'injustice de leur théorie par le prétexte de l'utilité; ce serait, dans tous les cas, se priver de l'argument le plus puissant qui puisse leur être opposé : l'argument moral.

Et puis, cet antagonisme prétendu entre le juste et l'utile n'est-il pas une supposition immorale et sacrilége? Quoi ! Dieu aurait dit aux hommes : « Vous vous aimerez les uns les autres, vous respecterez le bien d'autrui, vous userez librement des facultés que je vous donne; vous serez, par vos besoins, tributaires de vos semblables; la sympathie et l'intérêt tendront sans cesse à vous rapprocher : » et cependant vous ne pourrez céder à ces impulsions, remplir ces devoirs, exercer ces droits, sans vous exposer à une ruine certaine ! Lorsque l'esprit arrive à de telles anomalies, il doit se défier de ses propres conclusions, et réviser ses prémisses. Il verra alors que ces inconséquences n'existent pas, que l'utile est inséparable du juste, que le respect de la propriété et la liberté des échanges sont une source, non de ruine, mais de bien-être. Ceci nous amène au point de vue économique de la question.

Mais, ici, nous devons confesser notre embarras. Embarras, non point de connaître les sophismes dont s'étaie la protection; car on les trouve partout, dans les livres et les journaux, et malheureusement aussi dans l'opinion publique, qui en est saturée, infectée, mais embarras de trouver des raisons nouvelles pour les combattre; car, en exposant les lois naturelles

selon lesquelles les sociétés prospèrent et dépérissent, on ruine virtuellement tous les sophismes à la fois. Quand Laplace eut décrit ce qu'on peut savoir jusqu'ici du mouvement des corps célestes, il dissipa, sans même les nommer, toutes les rêveries astrologiques des Égyptiens, des Grecs, des Hindous, bien plus sûrement qu'il n'eût pu le faire en les réfutant directement une à une. Nous nous voyons donc condamné à des répétitions, et, par conséquent, à fatiguer le lecteur. Mais cette considération ne nous arrêtera pas. Les *redites* sont l'arme favorite et presque toujours infaillible de l'erreur : pourquoi la vérité ne s'en servirait-elle pas aussi?

L'homme est à la fois *producteur* et *consommateur*. L'erreur des protectionnistes est de s'être préoccupés exclusivement du premier de ces deux rôles et d'avoir entièrement négligé le second. Par cette vue incomplète, ils ont égaré le public et l'ont conquis facilement à leur système, parce que le bien ou le mal fait par la liberté des échanges à une branche spéciale de la production frappe les regards, tandis que l'influence contraire exercée sur la consommation générale échappe par sa diffusion même à l'attention du vulgaire.

Non seulement leur vue est incomplète en ce qui concerne l'évolution économique, dont ils ont passé sous silence l'un des deux termes, et le plus important, mais elle l'est aussi même quant à l'autre. Ils ont envisagé la production dans des conditions restreintes et momentanées, et non dans des conditions générales et permanentes. La production est, en effet, le résultat du *travail humain* secondé par le *travail de la nature*. Or, s'il est vrai, comme ils ne peuvent le nier, que l'échange augmente d'une part la puissance du travail humain par l'*union des forces* et la *séparation des occupations*,



d'autre part le concours du travail de la nature par la *diversité des sols et des climats*, il résulte de là que, plus l'échange opère sur une vaste échelle, plus il associe de forces humaines et fait concourir de forces naturelles, plus, par conséquent, il active la production.

Ces deux observations vont nous aider à dévoiler tous leurs sophismes. Nous verrons que, dans ce système, le public est sacrifié à la fois comme consommateur et comme producteur.

Le plus grave dommage qui puisse être causé à la consommation, c'est d'apporter des *obstacles* à la satisfaction de nos besoins, et de créer la *disette* sur le marché. Or, la protection, pour se justifier, en est réduite à faire l'apologie et l'application de ces deux expédients :

Glorification de l'obstacle. — De l'obstacle, direz-vous! Quoi! l'obstacle qui s'interpose entre nos besoins et nos satisfactions, l'obstacle contre lequel Dieu nous a condamnés à lutter pendant toute notre vie *à la sueur de notre front,* l'obstacle serait un bien! Si le pain était à ma disposition comme les pierres du chemin, le vin comme l'eau de la source, le vêtement comme le gazon qui couvre la terre, l'abri comme le feuillage qui protége l'oiseau; si j'étais dispensé de piocher, de tisser, de bâtir, mon sort serait plus à plaindre! — Non, sans doute, répondra le protectionniste, si vous ne considérez que l'individu; mais collectivement parlant, c'est autre chose. — Mais alors les routes, les canaux, les voitures sont un mal, car ils diminuent les obstacles qui nous séparent : il vaudrait donc mieux cheminer à pied par monts et par vaux, et transporter nos produits à dos d'homme? — Non, encore, si vous raisonnez au point de vue national; mais de peuple à peuple, c'est autre

chose. — Mais alors nos vaisseaux qui franchissent les mers, nos routes qui conduisent aux frontières sont un mal, car ils diminuent les obstacles qui nous séparent de l'étranger: il vaudrait donc mieux combler nos ports et fermer le continent par une grande muraille de la Chine. — Je ne vais pas jusque-là. — A la bonne heure! Vous reconnaissez donc que l'obstacle, même dans les relations de peuple à peuple, est un mal.Mais pourquoi, vous qui m'approuvez lorsque je travaille à le supprimer ou à l'atténuer, qui me fournissez même de l'argent et des ingénieurs pour me seconder dans cette besogne, pourquoi le relevez-vous d'une main, pendant que vous m'aidez à le détruire de l'autre? Car votre ligne de douanes est un obstacle tout aussi bien qu'une rivière, puisqu'il m'en coûte autant pour franchir l'une que l'autre. A quoi bon jeter un pont sur la rivière, si vous vouliez mettre une barrière au bout? C'est de la peine et de l'argent perdus; mieux valait laisser les choses comme elles étaient. — Mais nous avons de bonnes raisons pour cela. — Je les connais, et j'y répondrai quand j'aurai dit un mot de votre second paradoxe.

Apologie de la disette. — Quoi! la disette aussi serait un bien! Ceci devient trop fort. Pourquoi pas la peste, l'incendie, la guerre, et tous les fléaux destructeurs? — Sans nul doute, ce sont des fléaux, *humainement* parlant; mais *économiquement,* ce sont de véritables bienfaits, au dire des gens qui confondent la *valeur* avec l'*utilité;* le *travail,* qui est le mal, avec la *satisfaction,* qui est le bien. Nous avons discuté ailleurs leur théorie sur les fléaux destructeurs : nous nous en tenons ici à leur théorie de la disette.

Elle est la pierre angulaire du système protecteur. Supprimez la nécessité de créer la disette, et la protec-

par les principes exposés dans la première partie de nos entretiens; mais l'erreur en ces matières est tellement accréditée, qu'il me semble utile de les reproduire.

Rien n'est plus faux que cet axiôme admis par les savants et par les ignorants : *Le travail, c'est la richesse.* Le bien-être, en effet, se mesure non à l'intensité du travail, mais aux résultats du travail; non à la peine prise, mais à l'utilité obtenue. Or, il y a d'autant plus d'utilités réalisées au sein de la société, que la nature a plus concouru et le travail humain moins contribué à satisfaire nos besoins. Supposez que la nature nous eût prodigué pour toutes choses ses faveurs au même degré d'abondance et de facilité que pour l'eau, et qu'elle eût réduit le travail humain à la peine d'aller chercher tout ce que nous désirerions : la société aurait fort peu de *valeurs* et immensément d'*utilités*. Nous serions parvenus au *nec plus ultrà* de l'oisiveté, et cependant aussi du bien-être; preuve donc que la richesse, ou, pour parler plus exactement, le bien-être, ne se mesure pas à l'intensité du travail.

J'ai poussé ma pensée au delà des limites du possible, afin de la rendre plus intelligible. On conçoit, maintenant, qu'il y a des degrés infinis entre notre condition présente et celle que je viens d'indiquer. Sans parvenir jamais à réduire le travail humain à la simple peine de se baisser pour prendre, nous pouvons cependant nous rapprocher de cet idéal, et, dans le fait, nous nous en rapprochons chaque jour davantage. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à mesurer le chemin que la société a fait depuis l'état sauvage.

Or, il y a deux manières de faire contribuer la nature à la satisfaction de nos besoins : c'est d'utiliser les forces et les matériaux qu'elle a placés près de nous,

ports. Ainsi, enrichir mon pays avec un engrais, c'est un bien; l'enrichir avec des navires de transport, c'est un mal.

On se tire de cette difficulté, comme de beaucoup d'autres, par ce singulier apophthegme : *En économie politique, il n'y a pas de principe absolu.* C'est comme si l'on disait : « En économie politique, il n'y a pas de faits. » Car, que sont les principes ? Des formules qui résument un ordre de faits bien constatés. Ainsi, ceux qui ont reconnu que les machines produisent de bons effets, formulent leurs observations par ce *principe :* « Les machines sont un bien. » Dire qu'il n'y a pas de principes, c'est faire descendre l'esprit humain au dernier degré d'abaissement. Pourquoi ne pas dire franchement ceci : « Je ne sais où est le vrai et le faux, et je ne m'en mets pas en peine. L'effet immédiat de chaque mesure sur mon bien-être personnel, telle est la seule loi que je consente à reconnaître. » Voilà comment on arrive théoriquement à l'absurde, et pratiquement à la misère.

Car lorsqu'on applique à tous les objets de consommation à peu près la théorie que je viens de mettre en lumière, que fait-on ? Au lieu de rapprocher l'humanité, on l'éloigne indéfiniment de cet idéal de gratuité absolue qui est l'objet de ses constantes aspirations. On transgresse la plus incontestable des lois progressives, on neutralise le plus persistant de tous nos instincts. En supposant que cet état de choses soit favorable à la production, ce que je conteste, on ne peut nier, du moins, qu'il ne porte un rude coup à la consommation générale.

On objecte que les producteurs étrangers peuvent avoir sur nous des avantages autres que ceux qu'ils tirent de leur sol et de leur climat, tels, par exemple que ceux que leur procurent l'importance de leurs capi-

taux, l'habileté de leurs ouvriers, la modicité des impôts et des salaires, la stabilité de leur état social, etc. Raison de plus pour recevoir leurs produits. Car, qui gagne au bon marché d'un produit? Celui qui l'achète. Quand donc comprendrons-nous cette belle et consolante vérité, dont l'ignorance a causé, dans le passé, tant de jalousies et de querelles : *La richesse des uns fait la richesse des autres?* Pour les maux comme pour les biens, la liberté réalise la véritable solidarité entre les peuples. Elle agit sur le même principe que les assurances; elle répartit sur un grand nombre d'hommes, sur un grand nombre d'années, des maux qui, sans elle, s'accumuleraient sur un peuple et sur un temps. N'est-il pas avéré aujourd'hui qu'elle a sauvé l'Angleterre, en 1847, d'une disette et des commotions politiques qui en auraient été la suite?

Si le consommateur est sacrifié, voyons, du moins, si le producteur est favorisé.

En supposant qu'il vende plus cher ses produits, ne paie-t-il pas aussi plus cher tous ceux qu'il achète, objets de consommation personnelle, matières premières, salaires, instruments, machines, etc., etc.? J'admettrai pour un moment que, tout compte fait, il y ait bénéfice pour les gros colliers de l'industrie dans ce régime dont ils se sont faits les parrains. Mais en est-il de même pour la moyenne et pour la petite industrie, pour les salariés notamment? Ces classes diverses forment la grande masse de la nation, le reste ne représente numériquement qu'une infime minorité. Or, on peut affirmer qu'elles perdent beaucoup plus comme consommatrices à ce régime qu'elles ne gagnent comme productrices. Il suffirait, pour en avoir la preuve, de dépouiller le budget d'une famille de pauvres gens.

Mais les grands industriels eux-mêmes ne se font-ils pas illusion sur le profit qu'ils en retirent? S'il est une vérité démontrée en économie politique, c'est que les riches clientèles font les gros bénéfices, c'est que l'aisance générale produit la prospérité industrielle. Les hommes placés à la tête de l'industrie ressentent plus qu'ils ne le croient le contre-coup de cet appauvrissement général, qui est l'œuvre de leur système. Juste dispensation de la Providence, qui les punit par où ils pèchent, et fait retomber les conséquences de l'iniquité sur ceux qui la commettent.

« Tout cela est très vrai, diront les protectionnistes de bonne foi, tout n'est pas bénéfice, tant s'en faut, dans la protection; mais, en définitive, nous préférons un peu de malaise à une ruine complète. *La liberté tuerait la production.* » C'est là l'erreur fondamentale qu'il s'agit de déraciner des esprits.

On dit : « Les peuples étrangers, pris dans leur ensemble, sont supérieurs à nous : l'Anglais, par l'importance de ses capitaux, l'habileté de ses ouvriers, le rapprochement de sa houille et de son minerai; le Russe et l'Américain, par la fertilité de leur sol; le Suisse, par la richesse de ses pâturages; l'Allemand, par le bas prix des salaires; l'Espagnol, par l'abondance de ses laines, etc., etc. Si nous levons les écluses de la prohibition, nous serons instantanément *inondés* de leurs produits (c'est la métaphore obligée). Que nous restera-t-il à produire? » Nous répondons par ce dilemme : « Ou les étrangers nous donneront *pour rien* leurs produits, et cette inondation sera un immense bienfait, comme celle du Nil, qui apporte gratuitement la fertilité aux plaines de l'Égypte; ou bien, ce qui est plus probable, ils ne nous livreront leurs produits qu'en échange des nôtres,

et l'inondation sera encore un bienfait; car, plus apportera le *montant*, plus remportera le *descendant*. »

« Ce serait très bien, insiste-t-on, si l'étranger prenait nos produits en échange des siens. Mais il n'en aura que faire, et emportera notre argent. » L'or et l'argent que nous possédons, l'avons-nous recueilli dans les Pyrénées ou dans les montagnes d'Auvergne? Non; nous l'avons tiré de l'étranger, qui ne nous l'a pas livré gratis sans doute, mais en retour de nos produits et de nos services. S'il les a de tout temps acceptés, pourquoi les refuserait-il sous le régime de la liberté? Est-ce qu'ils seraient de plus mauvaise qualité? Ils seraient meilleurs, au contraire, car il n'est rien de tel que la concurrence pour pousser les gens à bien faire. Est-ce qu'ils seraient plus chers? Non, ils le seraient moins; car, tous les objets de consommation, matières premières, subsistances, salaires, baissant relativement de prix avec l'abondance, sans parler des taxes dont nous serions dégrevés, nous fabriquerions à meilleur marché.

Disons-le donc, toutes ces craintes sont chimériques; ni la production ne s'altérera, ni le numéraire ne s'en ira. Mais ce qui arrivera, le voici : Toute industrie qui vit aux dépens du public, et, par conséquent, d'une vie purement artificielle, disparaîtra pour faire place à une autre capable de se suffire à elle-même. — Ainsi donc s'anéantiraient ces richesses, qui sont comme le patrimoine de la nation, car c'est elle qui les a créées à force de persévérance et de sacrifices! — La patience et les sacrifices de la nation ne sont, hélas! que trop réels en cette affaire; mais ils n'ont pas créé une obole de richesse. Ces capitaux, entassés dans la caisse de messieurs tels et tels, ont été pris dans votre poche et dans la mienne, et, s'ils y fussent restés, il est à croire que

nous aurions su les faire fructifier aussi bien que ceux qui ont profité de notre générosité forcée; car on perd toujours de vue ce point essentiel : que la protection ne *crée* pas la richesse, mais ne fait que la *déplacer*, et qu'elle eût été mieux ou tout au moins aussi bien utilisée par le spolié que par le spoliateur.

Rassurez-vous, du reste; il n'y aura pas tant de chutes que vous le craignez. Vous serez même surpris du nombre d'impotents qui se montreront ingambes le jour où on aura supprimé leurs béquilles. Lorsqu'il s'agit de parader dans les expositions universelles, ces messieurs se disent plus habiles que leurs concurrents, et ils font mieux que de le dire, ils le prouvent. Mais s'agit-il de toucher aux tarifs, ils ne parlent que de leur infériorité et de leur impuissance.

Que les industries qui ne pourront absolument pas se soutenir par leurs propres ressources, succombent, ce ne sera certes pas un mal, mais un grand bien; car leur effet est d'entraîner une grande déperdition de forces, en les détournant de leur destination naturelle. Il y a chez nos métayers une idée fausse qui contribue pour la plus grande part à leur état de gêne; cette idée, *c'est qu'il faut produire un peu de tout*. Ils ne tiennent compte ni des exigences du sol, ni des dépenses à faire, ni du temps à perdre, ni du dommage causé aux récoltes suivantes; coûte que coûte, il faut qu'ils produisent toutes les denrées qui entrent dans la consommation du ménage. Vous leur direz vainement qu'il est souvent plus avantageux de restreindre les cultures que de les multiplier; que le moyen le plus économique de récolter du maïs, des légumes, du lin, du chanvre, du colza, c'est de ne semer que du fourrage et du blé. Ils persistent, et paient ainsi ces objets au double des prix courants du



marché. Il en est de même dans notre régime industriel : nous nous appauvrissons en voulant faire un peu de tout ; nous ne comprenons pas que les vignerons du Languedoc fabriqueraient le fer plus économiquement que les ouvriers d'Anzin, si on laissait aux vignes les capitaux qu'on leur prend pour donner aux forges. La liberté des échanges fera justice de ces mauvais *assolements industriels*.

« Je vous attendais là, s'écrient les protectionnistes; voilà justement comment un peuple perd son *indépendance;* comment il devient *tributaire* de l'étranger, et se trouve dans le plus grand embarras le jour où il voudra secouer le *joug* qui lui pèse. L'Angleterre sait bien ce qu'elle fait lorsqu'elle appelle tous les peuples sur le terrain de la libre concurrence. La supériorité de ses capitaux et de son travail lui assurera la *victoire,* et elle en usera pour *régner* en souveraine, pour conquérir le privilége de nourrir et de vêtir les peuples ruinés. »

Nous connaissons, hélas! depuis longtemps cette tactique qui consiste à éveiller les susceptibilités nationales par des métaphores irritantes et des comparaisons belliqueuses. Mais qu'y a-t-il de vrai dans tous ces grands mots? Est-ce que la concurrence industrielle peut être assimilée à une *guerre?* Si l'on se borne à considérer chaque industrie dans son action sur une autre industrie similaire, en les isolant toutes deux, par la pensée, du reste de l'humanité, c'est bien une lutte, en effet. Mais il y a autre chose. Il y a les effets de la concurrence sur la consommation, sur le bien-être général; et il en résulte ceci : que, dans cette prétendue guerre, *le plus fort communique de la force au plus faible* en répandant chez lui l'abondance, en le débarrassant de ses indus-

tries factices, et en l'obligeant à porter ses forces sur ses industries naturelles. En sorte que sa domination est d'autant plus impossible que sa supériorité est plus incontestable.

Comment, d'ailleurs, ne voit-on pas qu'en ruinant ses concurrents le fort se ruinerait lui-même, puisqu'il fermerait tous ses débouchés ? Et si on lui suppose l'ambition de nourrir et de vêtir des peuples réduits à la misère, on lui suppose donc aussi la générosité de leur rendre ces services gratis.

N'est-ce pas, enfin, le plus puissant argument en faveur de la liberté des échanges, que cette dépendance réciproque qui rend les peuples solidaires ; qui fait que, celui-ci voulant conserver ses débouchés, celui-là ses approvisionnements, tous deux évitent les occasions de rupture, et s'habituent à considérer la bonne harmonie et la paix comme la première de toutes les nécessités ? Déjà, dans l'état d'imperfection où est le système des échanges internationaux, tous les intérêts s'alarment au moindre symptôme de guerre. Que serait-ce avec la liberté ?

Bannissons donc du langage économique ces fausses locutions, et de l'esprit ces fausses idées qui arrêtent la fusion des peuples et le progrès de l'humanité.

Je crois en avoir dit assez pour que vous compreniez, mes amis, que la *spoliation légale* qui s'exerce sous forme de faveur accordée à telle ou telle classe de la société, au détriment des autres, est une des plus graves causes de perturbation qui puissent être introduites dans le mécanisme social.



SECTION DEUXIÈME

DILAPIDATION

—

CHAPITRE XV

—

Dépenses improductives

Le capital, avons-nous dit, est le nerf du travail. Le capital se forme par l'épargne. L'épargne est cette fourmi industrieuse qui butine sans cesse sur notre revenu, en recueille les moindres parcelles, et les tient en magasin jusqu'à ce qu'elles aient atteint une taille assez rondelette pour être remises en circulation et produire elles-mêmes un revenu.

Pendant que les uns économisent, les autres dissipent; mais comme, en définitive, le sentiment de la prévoyance domine de beaucoup dans l'espèce humaine, le capital de la nation, grossi par ces innombrables filets d'eau, se trouverait considérablement accru dans une période donnée, si rien n'y venait mettre empêchement; c'est malheureusement ce qui arrive trop souvent.

Il est rare, en effet, que les intérêts collectifs soient si bien administrés que les intérêts privés. Il y a

bien des raisons à cela, mais il en est une qui saute aux yeux. Ce n'est qu'à force de privations, de sollicitude et de travail que nous réalisons une épargne ; il est donc tout simple que nous soyons peu disposés à dissiper follement ce qui nous a coûté si cher. L'État, au contraire, n'a pas le moindre mal à se donner pour remplir ses coffres : toute la peine consiste pour lui à prendre la plume, à décréter qu'il lui faut tant; et, pour se faire obéir, il dispose, comme on sait, de l'huissier et du gendarme. Or, il est de règle que ses coffres ne doivent jamais rester vides ; c'est au public à s'arranger comme il pourra. Est-il étonnant qu'il ménage si peu l'argent qu'il se procure avec cette merveilleuse facilité ?

Le fisc, voilà donc le grand mangeur de capitaux, le grand ennemi de la prospérité publique. Il n'en serait certes pas ainsi, s'il employait consciencieusement les ressources que nous mettons à sa disposition, s'il ne sortait pas de sa mission, qui consiste uniquement dans le maintien de l'ordre et de la sécurité publique. Mais ce rôle modeste ne lui suffit pas ; il entend se mêler de toutes nos affaires, et de là ses besoins incessants, et le mauvais usage qu'il fait de notre argent. Je reviendrai plus tard sur ce sujet important, dont il a été dit quelques mots dans l'un des chapitres précédents. Pour le moment, je dois me borner à signaler quelques-unes des fausses dépenses auxquelles il se laisse entraîner par sa manie de tout faire.

L'État, en matière de travail, est dupe d'une illusion que j'ai déjà combattue dans la première partie de ces études : c'est celle qui consiste à croire que les bienfaits du travail sont moins dans ses résultats que dans le travail lui-même. Ce qui l'entretient dans cette erreur, c'est qu'elle est partagée par le public lui-même. Je ne



de Mondor furent vendus à la barre du tribunal et achetés par les enfants de Jacques Bonhomme.

« Votre histoire, me direz-vous, nous apprend une chose que nous savons aussi bien que vous : c'est qu'à bien ou mal dépenser son argent, on peut s'enrichir ou se ruiner. »

Je me suis proposé un autre but, mes amis, c'est de vous démontrer que les choses se passent dans la société exactement comme dans la famille, et qu'il n'y a pas d'opinion plus absurde que celle qui consiste à dire qu'il faut avant tout procurer du travail, faire circuler l'argent, n'importe par quel moyen, car le grand bienfait du travail consistant à occuper les bras, à procurer du pain aux ouvriers, l'emploi qu'on en fait est chose indifférente. Ce sophisme, vous l'entendez proclamer tous les jours, et vous le répétez vous-mêmes, lorsque l'État ou les villes entreprennent de grands travaux destinés à satisfaire la passion du luxe et de la vanité. Ce qu'on blâmerait chez les individus, on l'approuve ici, comme si la société, c'est à dire la grande famille, avait à suivre, pour prospérer, d'autres règles que la petite.

Je vais donc vous montrer deux peuples dont l'histoire nous rappellera trait pour trait celle de Jacques Bonhomme et de Mondor.

Les Hollandais étaient un pauvre petit peuple qui vivait dans les marécages du Nord et qu'on appelait par dérision la *république des grenouilles*. Il se mit en tête, comme Jacques Bonhomme, d'arracher son héritage aux flots de la mer, et de convertir ses marais en gras pâturages. Il y réussit en employant en grand les mêmes procédés que lui. Après quoi, il envoya une partie de ses enfants aux antipodes pour exploiter sous le soleil des tropiques des richesses nouvelles. Cela fait, il se

[illegible] capitalistes et des plus [illegible] de l'Europe.

[illegible] il avait pour voisin [illegible] de sa puissance, qui lui [illegible] si grand que [illegible] eu affaire à plus [illegible] lorsqu'ils s'étaient me- [illegible]

[illegible] la France comme [illegible] comme lui à bâtir des [illegible] de courti- [illegible] à guerroyer [illegible] pendant que le pau- [illegible] écri- [illegible] champs. Aussi [illegible] savez. [illegible] et les [illegible]

[illegible] il ne [illegible] mettaient le [illegible] arguments [illegible] à Ver- [illegible] national; [illegible] les grands [illegible] le peuple [illegible] qu'il en était [illegible] la majesté royale d'une pompe et d'un éclat incomparables; qu'enfin, il n'en était pas de plus noblement employés que ceux qui rapportaient des moissons de lauriers, et qui se convertissaient en arcs de triomphe. Ce qui se disait alors s'était dit dans tous les temps, et se dit encore, hélas! aujourd'hui. Voilà pourtant, mes amis, comment les

hommes savent profiter des admirables lois que Dieu leur a données pour tirer parti de leurs bras et de leur intelligence! Voilà comment il se trouve des présomptueux pour dire, et des sots pour répéter, que son œuvre est à refaire !

Je les excuserais peut-être, si les exemples que je viens de citer étaient des faits exceptionnels ; mais cette histoire, c'est l'histoire universelle, c'est celle d'hier, c'est celle d'aujourd'hui.

Interrogez les monuments et les ruines qui couvrent l'Asie entière ; songez à ce qu'ont coûté ces palais, ces pyramides, ces mausolées, ces obélisques, ces temples, ces pagodes, ces lamasseries, et Thèbes, et Palmyre, et Babylone, et Ninive. Quel effroyable gaspillage de forces et de richesses! Si le bonheur des peuples devait se mesurer, non à la somme des utilités produites, mais à la masse des travaux stériles, certes, ces peuples auraient atteint l'idéal du bonheur sur la terre. Mais le travail détourné de son but providentiel n'engendre que souffrance et misère, et ces peuples en firent la douloureuse expérience.

L'antiquité, me direz-vous, fut l'âge d'or de tous les genres de despotisme. — Sans doute, mais son exemple n'en fait que mieux ressortir les conséquences funestes de toute dérogation aux lois naturelles. Et puis, la civilisation contemporaine, pour offrir des contrastes moins révoltants, n'a-t-elle donc rien à nous apprendre?

Dans le cours de moins d'un siècle, nous avons vu, de l'autre côté de l'Atlantique, un peuple naître et grandir avec une rapidité dont l'histoire n'avait pas encore offert d'exemple, parce que ce peuple fut le premier à mettre en pratique les principes économiques dans toute leur pureté, sauf une malheureuse exception, qu'il a cruelle-



dustrie moderne, et cependant le chiffre de son commerce extérieur, relativement à sa population, est plus élevé que celui de tout autre pays, même celui de l'Angleterre. D'où lui vient cette supériorité? De ce que le travail ne reçoit, en Suisse, qu'une destination utile et féconde; elle ne se ruine pas en dépenses de luxe et en armées permanentes; elle a rayé de ses codes toute mesure et toute loi restrictive; elle développe l'habileté de ses ouvriers, l'intelligence de ses industriels, par un système d'instruction publique plus large et mieux entendu que dans aucune autre contrée de l'Europe; en un mot, elle est en plein dans la vérité économique, comme les États-Unis.

L'Angleterre, qui la suit de bien loin, et qui compte encore tant de misères, n'y est qu'à demi, car elle a conservé dans son sein le ver rongeur de l'aristocratie, héritage funeste, comme l'esclavage, des temps anti-économiques. Et c'est ici le lieu de démontrer l'erreur de ceux qui, pour combattre nos principes, nous opposent son exemple, et nous disent : « Voyez si la liberté et le paupérisme ne coexistent pas en Angleterre. » Je vais vous montrer, mes amis, que dans ce pays on est libre, en effet, de travailler, mais non de jouir du fruit de son travail; et que ce qui coexiste, c'est un petit nombre de spoliateurs et un grand nombre de spoliés. Voici ce qu'a été cette société pendant des siècles jusqu'à la loi des céréales, qui a commencé son émancipation économique, et qui ne date que d'une vingtaine d'années.

L'aristocratie anglaise, comme toutes les aristocraties du monde, qui ont besoin d'occuper le peuple au dehors pour qu'il se tienne tranquille au dedans et ne leur demande pas compte de leurs priviléges abusifs, a été de

tout temps guerroyante, à ce point qu'un lord a pu dire jadis avec naïveté que la guerre était un des articles de la constitution anglaise. De toutes ces guerres, la plus inique et la plus ruineuse, car elle lui a laissé vingt milliards de dette, est celle qu'elle a faite à la Révolution française, dont les principes égalitaires n'étaient pas, en effet, de nature à lui plaire.

Concurremment à ce système de guerres, marchait le système colonial, dont le but était de procurer aux cadets, déshérités au profit de l'aîné de la famille, des emplois, des grades richement rétribués, des fortunes facilement acquises. Le prétexte était de créer des débouchés au commerce ; or, ces prétendus débouchés, ce monopole colonial, avaient pour résultat de faire payer aux classes laborieuses, pour trois articles seulement, le sucre, le café et les bois de construction, 123 millions de plus qu'on ne les aurait payés avec le commerce libre; sans parler des lourds impôts que nécessitaient une puissante marine militaire et l'administration des colonies. Il en était de même pour tous les autres produits coloniaux.

Voilà pour le dehors. Au dedans, elle accordait à l'Église établie de scandaleuses subventions, toujours pour enrichir ses cadets, qui monopolisaient les hautes positions dans le sacerdoce, comme les hauts grades dans la marine et dans l'armée.

Quant aux aînés, c'est le sol qu'ils monopolisaient, et, cela ne leur suffisant pas, ils voulurent encore monopoliser le marché en écartant, par des droits excessifs, les produits agricoles venant du dehors *(corn and provisions law)*; le chiffre de la somme qu'ils extorquaient ainsi aux classes laborieuses s'élevait, d'après les renseignements fournis par l'enquête de 1839, à un milliard par

an et peut-être à deux milliards, si l'on tient compte des effets indirects de la loi.

Vous pensez qu'ils auraient dû, après cela, se tenir pour satisfaits. Eh bien! non. Le monopole de la terre leur assurant celui des siéges au Parlement, ils en profitèrent pour se décharger, ou à peu près, de l'impôt foncier, car il n'entre que pour un vingt-cinquième dans le revenu public. Tout le fardeau de la dépense retombait donc sur les taxes indirectes, et, par suite, sur les classes laborieuses, au moyen d'une combinaison plus immorale, si c'est possible, que tout le reste. Les taxes étaient uniformes, au lieu d'être graduées selon la qualité des objets imposés. Il s'ensuivait qu'elles pesaient incomparablement plus sur les classes pauvres que sur les classes riches. Ainsi, le thé du riche, le thé fin, ne payait que 50 pour 100 de sa valeur; le thé du pauvre, le thé commun, payait 300 pour 100; — le sucre raffiné du riche, 34 pour 100; le sucre brut du pauvre, 90 pour 100; — le tabac de la Havane du riche, 105 pour 100; le tabac commun du pauvre, 1,200 pour 100; — le vin fin du riche, 28 pour 100; le vin du pauvre, 254 pour 100; — ainsi de tout le reste.

Vous voyez, mes amis, comment l'aristocratie anglaise avait trouvé le moyen de faire peser presque exclusivement sur le travail les charges énormes de son budget, dans lequel figure, ne l'oubliez pas, les intérêts d'une dette de 20 milliards, produite par la guerre, la plus improductive de toutes les dépenses. Est-il étonnant que le travail souffre, que la misère pullule, lorsque la liberté, favorisée d'ailleurs sur d'autres points, reçoit dans l'ordre économique de si graves atteintes? La démocratie anglaise a, depuis quelques années, beaucoup fait pour avoir une plus grande part dans les affaires du



[illegible] ressentir notamment [illegible] la liberté des échanges [illegible] ses colonies qui [illegible] mais pendant bien [illegible] à supporter et à liqui- [illegible]

[illegible] tous les autres peuples, qui [illegible] à être les [illegible] exclusifs [illegible]. C'est par une bonne fortune excep- [illegible] les Américains ont pu appliquer les vrais [illegible] sans avoir rien à démêler avec le passé, sans [illegible] sous leurs pas des habitudes, des préjugés, des erreurs invétérées, des droits acquis, et, par dessus tout cela, des embarras financiers, des dettes énormes. Chez les peuples régénérés, qui traîneront ce boulet au pied, les institutions marcheront longtemps d'un pas boiteux, et laisseront encore debout bien des misères. On ne manquera pas d'en accuser le principe lui-même, puisqu'on le fait aujourd'hui même en présence des nombreuses lacunes qui frappent tous les regards. Mais, je vous le demande, mes amis, de pareilles accusations sont-elles justes? Le mal n'est-il pas visiblement l'œuvre des hommes, et non la conséquence des principes?

SECTION TROISIÈME

OPPRESSION

—

CHAPITRE XVI

—

La Politique

Je suis amené, mes amis, par la force des choses, à faire une courte incursion dans le domaine de la politique.

Vous l'aviez pressenti, sans doute, à la suite des considérations que j'ai présentées dans le chapitre précédent. N'en résulte-t-il pas, en effet, que les institutions politiques d'un peuple exercent une grande influence sur ses institutions économiques; que la guerre et l'impôt, par exemple, affectent profondément les transactions privées à l'intérieur, et les relations commerciales avec l'étranger? On peut faire de la politique une science à part, à cause des grands développements que son étude comporte; mais, dans la réalité, elle n'est qu'une branche, et l'une des plus importantes, de la science qui a pour objet la production, la distribution et la consommation des richesses. Je ne la traiterai cependant



voie? Au premier abord, cette question paraît oiseuse; on répondra unanimement que l'homme s'est élevé au dessus de la bestialité, qui était son état primitif, avec le secours de son intelligence. Mais si vous dites que puisque cet instrument l'a si bien servi, il doit continuer à y recourir pour s'élever encore, on vous arrêtera tout net par une distinction entre les vérités de l'ordre matériel et celles de l'ordre moral. On vous concédera l'usage de votre pensée pour les premières, on vous le refusera pour les secondes.

« Occupez-vous, dira-t-on, de mathématiques, de physique, de chimie, de mécanique; cherchez, inventez, perfectionnez. Mais, s'il s'agit de morale, de religion, de philosophie, de politique, nous entendons surveiller, réglementer votre pensée, lui tracer des limites, et cela aussi bien dans votre intérêt que dans celui de la société. »

Je dévoilerai plus tard le mobile intéressé qui a inspiré ces mesures de défiance, mais auparavant je dois vous démontrer qu'elles sont condamnées par la raison. Je prendrai l'humanité à son berceau, et, en suivant chacun de ses pas dans la double voie qui s'ouvrait devant elle, je vous ferai voir qu'elle a employé les mêmes procédés pour progresser dans l'ordre matériel et dans l'ordre moral, et que les progrès accomplis sont une garantie de ceux qui restent à faire. Prenons donc l'humanité à son berceau, et voyons la marche qu'elle a suivie.

Pour satisfaire le besoin le plus immédiat, le plus urgent qui se révélait à lui, le besoin de manger, l'homme se précipita sur les fruits spontanés, sur les animaux sauvages qui se trouvaient à la portée de sa main. Puis, il fut obligé d'aller les chercher au loin;



enfin, les fruits disparaissant par le changement des saisons, la proie devenant plus rare par suite de la destruction, il fut contraint, malgré sa répugnance, de s'adresser à des aliments d'un ordre inférieur. Ce premier avertissement de la souffrance, plusieurs fois répété, en lui conseillant l'épargne, fit gravir à son éducation intellectuelle le premier échelon, celui de l'*expérience personnelle.*

Mais les besoins et les obstacles se multipliant, et avec eux la privation, sa propre expérience ne lui suffit plus; il sentit la nécessité de s'aider de celle de ses semblables; il inventa la parole, et atteignit le deuxième degré, celui de l'*expérience communiquée.*

Enfin, la vie, dans son mouvement d'expansion continue, provoquant un mouvement analogue dans les moyens de satisfaction, la génération suivante ajouta à sa propre expérience celle de la génération qui l'avait précédée. Le troisième échelon se trouva franchi, celui de l'*expérience transmise.*

Ainsi, dans ses conquêtes sur la nature, l'intelligence humaine a marché appuyée sur ces trois forces : l'*expérience,* la *communication,* la *tradition.* A-t-elle procédé autrement dans ses conquêtes morales?

Lorsque l'homme, en s'aidant de ses propres lumières, de celles de ses voisins et de celles de ses pères, fut parvenu à assurer ses moyens d'existence, les nécessités de l'ordre moral ne tardèrent pas à se révéler à lui. Il vit ses provisions exposées au vol et au pillage, et il comprit l'injustice. Mais comme il échoua souvent, soit dans ses efforts pour la repousser, soit dans ses représailles contre le spoliateur, il sentit que le plus sûr moyen de s'y soustraire serait d'inspirer à ses semblables la haine qu'il avait conçue contre l'injustice. Il eut d'autant plus

facilement accès dans l'esprit des autres hommes, que ceux-ci en avaïent été victimes aussi, et racontaient, de leur côté, les formes multiples sous lesquelles elles s'étaient produites. A la suite de cet échange d'impressions, la loi du respect de la propriété fut reconnue par tous les membres de la communauté comme une loi tutélaire. Ils durent s'entendre ensuite sur les moyens de la faire observer, en punissant ceux qui la transgresseraient. De là, la nécessité de discuter l'organisation politique de la tribu. Lois et organisation bien rudimentaires encore, mais auxquelles chaque génération nouvelle apporta les améliorations que lui indiquait sa propre expérience.

Il ne suffisait pas d'avoir pris des mesures pour réprimer le mal, il fallait encore s'efforcer de le prévenir, et, pour cela, faire pénétrer dans les cœurs l'amour du bien. De là, les investigations de l'esprit humain dans les hautes régions de la morale, la recherche des principes qui constituent les devoirs de l'homme envers son créateur et envers ses semblables; la religion, en un mot, après la politique. C'est ainsi que l'ordre moral tout entier est sorti peu à peu du chaos des intelligences.

Vous voyez, mes amis, combien est peu fondée la distinction qu'on a imaginée pour concéder aux hommes la liberté dans un cas et leur imposer la contrainte dans l'autre. Les lois destinées à faire régner la justice et la charité sur la terre, aussi bien que celles qui enseignent à créer la richesse, ont été découvertes et perfectionnées avec le secours de ces trois forces combinées : l'*expérience*, la *communication*, la *tradition*.

A chacune de ces trois forces correspond une liberté : *liberté de pensée, liberté de parole, liberté d'enseignement.*

Elles ne sont pas seulement un droit, mais une nécessité; c'est ce qu'il me sera facile d'établir, en vous montrant l'influence qu'elles exercent sur nos intérêts matériels.

CHAPITRE XVII

Liberté de pensée

Le fait historique le plus universel, le plus continu, c'est sans contredit celui que, dans les pages que nous avons citées, Bastiat a désigné sous son vrai nom : l'*esclavage mental.* C'est l'aberration du sentiment religieux ; c'est la soumission aveugle avec laquelle les hommes de tous les temps et de tous les pays ont asservi leur conscience à la conscience d'autres hommes ; c'est l'habileté avec laquelle ceux-ci ont conquis, maintenu et surtout exploité cette suprématie ; c'est l'infinie variété des formes qu'entre leurs savantes mains la superstition a revêtues ; c'est enfin la masse incalculable de hontes, de misères et de calamités qu'elle a attirées sur l'espèce humaine.

Lorsque le christianisme vint apporter remède à ces maux, la règle de conduite de ses ministres se trouva nettement tracée dans cette mémorable parole de son fondateur : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » L'attachement aux intérêts terrestres avait été, en effet, le mobile générateur de toutes les théocraties, et il voulut soustraire le christianisme aux envahissements de l'esprit théocratique.

Cette sainte maxime fut traduite en langage humain par celle-ci : *Séparation du spirituel et du temporel.* Elle

fut l'arme toujours respectée que l'Église naissante opposa aux conquérants barbares et qui sauva son inviolabilité. Mais cette sage tradition s'oblitéra peu à peu, et l'Église de Rome devint avec le temps une puissance terrestre; les richesses s'accumulèrent dans son sein; elle prit une part toujours croissante dans les affaires de l'Europe; elle fit la guerre, elle intervint dans tous les traités, et devint théocratie : son royaume fut de ce monde.

La force matérielle ne lui aurait jamais donné tant de puissance. Elle avait dû recourir aux mêmes moyens que les théocraties ses devancières ou même ses contemporaines dans d'autres parties du globe, et, parmi ces moyens, le plus infaillible était l'*asservissement des consciences.*

Cette doctrine, nettement formulée dans ce mot célèbre d'un pape : « La liberté de conscience est une folie! » fut soutenue par des arguments théologiques et par des arguments philosophiques. Les derniers seuls sont de la compétence de cet écrit. On n'a pas la prétention d'y épuiser une question qui, depuis des siècles, domine toutes les autres préoccupations de l'esprit humain, et qui a enfanté des volumes par centaines; on n'en indiquera que les traits principaux; après les raisons, viendront les faits.

De ces faits eux-mêmes, on négligera tous ceux qui, quoique vrais, auraient un caractère trop accusateur, tels que la séduction par les pompes extérieures, l'intimidation par la persécution des hérésies. L'écrivain doit éviter jusqu'aux apparences mêmes de la passion; car la vérité suspecte de passion perd dans la lutte la moitié de ses forces; il doit ensuite avoir toujours présente à l'esprit cette sage observation de Jefferson : « L'expé-



» rience m'a appris à avoir moins de confiance dans les
» conclusions de la raison humaine, et à croire plus ai-
» sément à la bonne foi des opinions contraires. »

Je me bornerai donc à combattre cette doctrine par le simple raisonnement et par la démonstration de son influence désastreuse sur la condition matérielle des peuples. Je ferai voir ensuite que, bien que le principe de la liberté de conscience soit proclamé un droit chez la plupart des nations civilisées, en fait, c'est le principe contraire qui prévaut et qui retarde l'avènement définitif de toutes les autres libertés; enfin, si j'indique comment cette liberté pourrait, sans secousse et sans violence, passer de l'état précaire où elle végète à une franche et complète application, j'aurai décrit le premier en importance des phénomènes anormaux de la société, et j'aurai tracé la voie à suivre pour le faire disparaître.

On invoque, en faveur de la nécessité d'une autorité régulatrice en matière de croyances, la faiblesse et les passions de l'homme; on étale complaisamment aux regards la nomenclature de nos infirmités, et malheureusement elle est longue; puis l'on s'écrie : « Est-il possible
» de laisser sans guide et sans appui une si misérable
» créature? Est-il sage de laisser à sa disposition une
» arme aussi meurtrière que la pensée? »

C'est, comme on le voit, l'éternel argument de l'abus contre l'usage, celui qui a servi de prétexte à toutes les tyrannies. On peut, avec cette raison-là, interdire à l'homme l'usage de toutes ses facultés sans exception; car, dans toutes, le mal est à côté du bien. La liberté d'aller et de venir est assurément la plus élémentaire, la plus légitime, la plus indispensable, la plus inoffensive aussi en apparence; elle a cependant encore des inconvénients, et si je vous disais qu'on peut s'autoriser

de ces inconvénients pour emprisonner l'espèce humaine ou pour lui ôter l'usage de ses pieds, vous répondriez que ma supposition est absurde, que mon objection n'est pas sérieuse. Cependant j'aurais avancé un fait exact. Dans un continent deux fois plus peuplé que l'Europe, en Asie, et même dans une partie de l'Afrique, ce n'est point, si vous le voulez, la totalité, mais la moitié de l'espèce humaine qui, sous prétexte des dangers de la libre circulation, est condamnée à l'emprisonnement ou à la mutilation. Cela vous prouve que, quand on part d'un principe faux, on arrive infailliblement à ses conséquences les plus monstrueuses.

Le principe est faux, en effet. Lorsque Dieu a placé dans le cœur de l'homme, à côté de l'amour du bien, la tendance au mal, il a cru sans doute cela nécessaire. Nous avons vu que, dans l'ordre des intérêts matériels, la mission de l'erreur était de ramener l'homme à la vérité par la souffrance qu'il s'impose à lui-même ou qu'il impose aux autres, et nous avons déduit de cette observation la double loi de la responsabilité et de la solidarité.

L'analogie nous induit à penser qu'il en est de même dans la sphère des intérêts spirituels; car, là aussi, l'erreur conduit à la souffrance, et la souffrance à la vérité; là aussi, la perfectibilité est dans l'usage du libre arbitre.

Aux socialistes qui ont la prétention de substituer l'autorité à la responsabilité, Bastiat a toujours objecté : « Prouvez-moi que vous n'êtes pas des hommes comme les autres. » Cette objection a été faite aussi aux théocraties de tous les temps, et toutes y ont répondu en se disant directement inspirées de Dieu. Je n'ai pas à discuter ce point, qui est étranger à l'économie politique;

je renvoie le lecteur à la Bible et aux livres de théologie, et si, contrairement à l'opinion d'une moitié de la famille chrétienne, il trouve cette prétention justifiée, je n'aurai plus rien à dire.

Je m'étonnerai seulement, au point de vue philosophique, que Dieu, qui nous a donné des bras pour travailler, des jambes pour marcher, une tête pour penser, nous ait donné une conscience pour ne pas juger. Je me demanderai ensuite en quoi consistera la moralité de nos actions, s'il nous est interdit de discuter la vérité pour l'admettre ou la rejeter. On me répond : « Vous serez récompensé ou puni suivant que vous croirez ou que vous ne croirez pas à la mission que nous avons reçue de vous enseigner cette vérité, c'est à dire à notre infaillibilité. » Ainsi, toute la moralité de l'homme se résumerait dans la discussion de ce simple fait, et la vérité fondamentale, sublime, celle qui définit la nature de nos rapports avec Dieu, celle-là serait interdite à notre examen ! Il me semble que c'est réduire à de bien chétives proportions le rôle de la conscience, le cercle de la moralité. Un second argument, qui n'est en quelque sorte que le prolongement du premier, c'est le grand intérêt qu'a la société à maintenir dans son sein l'*unité* de croyances. Ce sophisme repose sur une fausse compréhension du mot unité; nous allons tâcher de lui rendre son véritable sens.

Dans la contemplation de la nature, tandis que le vulgaire n'est frappé que de la *diversité,* la science, qui regarde au fond des choses, découvre l'*unité.* Ce sont, en effet, les deux caractères dominants et inséparables de la création; le mot *univers* (un et divers) est l'expression de cette vérité; la diversité s'étend aux moindres détails, différencie, non seulement les genres, les espè-

ces, les individus, mais les parties homogènes de chaque individu ; l'unité réunit, par un lien visible aux yeux de la science, ces éléments divers en un seul faisceau et les rattache, par un lien invisible, à un principe unique, à Dieu. Ainsi, dans l'œuvre de la création, il y a *diversité* sans *antagonisme*, *unité* sans *uniformité*. En d'autres termes, l'unité est la combinaison harmonique de la diversité. Or, l'unité est partout dans la nature animée, l'uniformité nulle part. Pourquoi cela? Parce que l'une est la vie, l'autre la mort. En raisonnant encore ici par analogie, est-il possible d'admettre que les lois particulières qui régissent la conscience fassent exception aux lois générales de l'univers? que, seules, elles admettent le principe mortel de l'uniformité? On a dit que l'exception confirmait la règle : on aurait dû dire qu'elle la détruisait. Tous les jours, en effet, la science constate que des phénomènes, considérés jusqu'ici comme exceptionnels, ne sont autre chose que le produit d'une loi qui était restée inaperçue; que tout est indissolublement lié, sans la moindre solution de continuité, dans l'œuvre immense de Dieu.

L'observation, appliquée au fait particulier qui nous occupe, a prouvé qu'il est d'accord avec l'ensemble du système, observation, du reste, faite en grand sur la plus large échelle possible, sur un hémisphère. L'Amérique est divisée en deux parties à peu près égales. Au nord, domine la liberté de conscience, et, comme conséquence, une infinie *diversité* de sectes toutes réunies dans le grand principe de l'*unité* chrétienne, comme les enfants d'une même famille entre lesquels il n'y a d'autre différence que les noms de baptême. Au midi, règne despotiquement l'esclavage mental, et, comme conséquence, l'*uniformité*. Là, le sentiment religieux, plein de zèle et

de vie, imprime aux caractères un cachet remarquable de moralité et ne dégénère jamais en antagonisme violent. Ici, il est frappé d'inertie, il s'évapore bruyamment dans les pratiques et les pompes du culte, mais n'arrive pas jusqu'à l'âme et laisse la société livrée à tous les désordres. Cette différence s'explique : le sentiment de la rivalité agit sur le zèle religieux, comme l'aiguillon de la concurrence sur l'intérêt personnel. Cela est si bien vrai, que les Églises catholiques de l'Union américaine ont, à tous égards, une immense supériorité sur celles de l'Amérique méridionale.

Je ne crois donc pas qu'il soit permis de refuser à l'homme l'usage de la plus noble de ses facultés et l'examen du sujet qui l'intéresse le plus : la nature de ses rapports avec Dieu et le problème de sa destinée future.

Si cette question n'intéressait que notre vie à venir, elle n'aurait pas trouvé place ici. Mais l'erreur, quelle que soit sa nature, se résout inévitablement en dommage matériel ; c'est un des côtés par lesquels celle que nous discutons en ce moment se rattache à l'économie politique. Il en est un autre : c'est qu'elle engendre d'autres erreurs. Nous allons traiter la question sous ces deux aspects.

L'homme déshérité de l'un de ses principaux attributs, la liberté, n'est plus qu'un être incomplet. Privé de son principal ressort moral dans la vie spéculative, il perd une notable partie de sa valeur dans la vie active ; son énergie s'éteint dans l'esclavage, plus ou moins, suivant que cet esclavage est complet ou partiel. Les preuves abondent à l'appui de cette vérité.

Si je comparais les deux Amériques au point de vue de l'activité industrieuse et de la prospérité matérielle,



je trouverais une immense différence entre la région du libre examen et celle de l'autorité imposée. Mais on pourrait croire que cette différence a pour cause le génie propre aux deux races, bien qu'à mes yeux le caractère divers des peuples soit uniquement le résultat de leurs institutions. Mais, pour écarter tout prétexte, je chercherai des points de comparaison, non point même dans les nations européennes entre elles, mais dans les populations d'un même pays. Si vous parcourez l'Allemagne ou la Suisse, toute contrée, en un mot, où les deux principes vivent côte à côte, vous trouverez partout, comme en Amérique, l'immense supériorité morale et matérielle des peuples qui jouissent de la liberté de conscience sur ceux qui en sont privés. Je renvoie le lecteur, pour la preuve de ce fait, à l'ouvrage de Charles de Villers [1], et, au besoin, à la notoriété publique. Il est, du reste, une réflexion qui frappe tous les esprits : c'est que le peuple qui a occupé la première place dans l'histoire du monde est aujourd'hui l'un des plus misérables de l'Europe, et cependant Rome tient le sceptre de la domination sur les consciences.

On me dira que, dans le code de la plupart des nations civilisées, la liberté de conscience est admise en principe; je reconnais cela, mais je prétends qu'elle n'est que très imparfaitement pratiquée. J'en donnerai une raison qui me dispensera de citer les faits nombreux qui se pressent sous ma plume. Dans le petit nombre des religions exclusivement investies, en Europe, du droit de cité, il en est qui reposent sur la négation des droits de la conscience. Or, les subventions, les faveurs

1. *De l'Influence de la Réforme,* livre couronné par l'Institut.

exceptionnelles dont elles sont l'objet, contribuent à propager le principe qu'elles patronnent avec un zèle d'autant plus ardent qu'il est leur raison d'être. Est-il étonnant, après cela, que l'esprit d'absolutisme pénètre la société tout entière, et avec lui l'esprit d'intolérance contre les idées libérales? C'est ainsi que l'erreur engendre l'erreur. Il n'est pas de plus grand malheur pour un peuple que l'incompatibilité de principes entre ses institutions religieuses et ses institutions politiques. M. Guizot a caractérisé cette situation douloureuse dans les lignes qui suivent : « De nos jours, par le cours des » événements, par des fautes réciproques, la religion et » la société ont cessé de se comprendre et de marcher » parallèlement. Les idées, les sentiments, les intérêts » qui prévalent maintenant dans la vie temporelle ont » été, sont chaque jour condamnés, réprouvés au nom » des idées, des sentiments, des intérêts de la vie éter» nelle. La religion prononce anathème sur le monde » nouveau et s'en tient séparée ; le monde est près d'ac» cepter l'anathème et la séparation. »

Tout cela est très vrai, sauf la conclusion, qui est loin d'être aussi simple et aussi pacifique. Lorsque les choses en sont à ce point, la guerre est inévitable entre les deux principes antagonistes : guerre déplorable par les moyens employés, qui sont d'une part l'artifice, de l'autre la violence ; guerre non moins déplorable par son dénouement, qui est ou la prédominance, mortelle à la civilisation, de l'élément théocrâtique, ou l'anéantissement du sentiment religieux, et, dans tous les cas, la persécution des consciences.

L'économie politique a pour unique mission, comme je l'ai dit en commençant, d'étudier les phénomènes normaux et anormaux de la société. Elle indique suffi-

samment le remède à apporter à ces derniers en indiquant les causes qui leur ont donné naissance. L'origine de celui que je viens de décrire est évidemment l'oubli du principe qui avait été la pierre fondamentale de l'Église chrétienne, et dont l'observation, pendant les premiers siècles, avait sauvegardé son existence, et maintenu sa moralité à un niveau qu'elle n'a plus atteint depuis; ce principe, c'est celui *de la séparation du spirituel et du temporel,* le divorce de l'Église et de l'État, l'indépendance respective de ces deux puissances d'origine si diverse, la suppression de toute faveur, de tout privilége; car, après tout, l'État ne doit à l'Église autre chose que ce qu'il doit à tous les autres intérêts de la société : la protection.

Le remède est si bien là, que, dans les pays où ce principe est observé, on n'a jamais le spectacle affligeant de ces conflits que M. Guizot signale dans les lignes que j'ai citées, et des désordres qui en sont la conséquence inévitable. La Religion et la Politique, n'ayant aucun point de contact, n'y sont jamais aux prises; chacune d'elles remplit pacifiquement sa mission sans s'occuper de l'autre, sans chercher à empiéter sur son domaine, sans faire appel aux passions, sans porter l'inquiétude dans les esprits, le trouble dans la société. Ce n'est pas sur quelque coin de terre isolé, sur des populations disséminées et peu nombreuses qu'on a pu constater les bienfaits d'un tel régime, mais sur de grandes nations.

Il a aussi pour conséquence naturelle la tolérance la plus large en matière de croyances religieuses, la liberté de discussion la plus absolue; car, dans ces pays, on a eu assez de foi dans la sagesse divine pour admettre qu'en religion, comme en toute autre matière, la liberté

de discussion devait tourner infailliblement au triomphe de la vérité sur l'erreur. Cette démonstration sera, du reste, l'objet de notre prochain entretien.

de faire de la liberté l'état permanent et normal du pays.

La société a eu assez de foi en elle-même et dans la puissance du bien pour adopter résolûment ce régime. Elle savait que ses adversaires s'useraient contre cette force de vitalité, cette *force curative* dont Dieu a pourvu le corps social aussi bien que le corps humain; qu'ils se discréditeraient par leurs emportements et par leurs excès mêmes; qu'avec le temps les *meetings* dangereux se trouveraient sans auditeurs, et les mauvais journaux sans lecteurs; qu'il suffirait de veiller plus activement, pendant cette épreuve, à ce que les lois ne fussent pas transgressées; après quoi, la liberté ayant définitivement passé dans les mœurs, la société n'aurait plus rien à craindre. Mme de Staël a dit: « En général, dans un pays où il n'y a pas de liberté, il ne se trouve d'énergie que parmi les factieux. Mais dans un pays libre, l'appui de la loi et le sentiment de la justice rendent la résistance des amis de l'ordre et de la vraie liberté tout aussi forte que pourrait l'être l'attaque des anarchistes. » Les peuples qui ont osé essayer de la liberté ont vérifié la justesse de cette théorie.

Ce succès n'a pas été sans doute l'affaire d'un jour; il a été acheté par de longues perplexités. Mais le temps et la souffrance sont le prix auquel la Providence vend le bonheur aux hommes. Ajourner constamment la liberté, sous prétexte qu'ils sont incapables de la supporter, c'est les condamner à une éternelle servitude; car, pour apprendre, il faut pratiquer. On dit que ces principes ne peuvent réussir que dans des circonstances exceptionnellement favorables. C'est une erreur. Nul pays n'offrait autant de prise aux dangers de la licence que l'Angleterre avec son organisation hybride, semi-

féodale et semi-libérale, et son immense prolétariat; que l'Amérique du Nord, avec sa population composée des éléments hétérogènes et plus ou moins sains que l'Europe lui verse incessamment. On ne manque pas d'invoquer aussi l'aptitude toute spéciale de la race anglo-saxonne au régime de la liberté; mais on prend, en ceci, l'effet pour la cause; ce n'est pas le génie national qui a créé les institutions, ce sont les institutions qui ont formé le génie. Cela est si bien vrai, qu'à peine arrivées sur le territoire américain, les populations européennes, malgré la diversité de leurs origines et de leurs mœurs, s'imprègnent de l'esprit dominant et se transforment comme par enchantement.

En résumé, justice et sagesse divine, analogie, expérience, tout proteste donc contre votre maxime impie de la prédominance nécessaire du mal sur le bien.

C'est par amour de la vérité, sans doute, que vous ne voulez pas qu'on l'ébranle en la discutant. Mais en politique, aussi bien qu'en toute autre matière religieuse, philosophique ou scientifique, comment pouvez-vous être sûrs de posséder la vérité si vous ne l'avez examinée qu'à demi, si vous n'avez pas écouté l'erreur qui en est la contre-partie? Les esprits qui varient peu dans leurs opinions sont placés aux deux extrémités de l'échelle : ce sont les esprits tout à fait supérieurs et les esprits bornés. L'examen cependant leur est encore utile : aux premiers, parce qu'il fortifie leurs croyances; aux seconds, parce qu'il éclaire quelque peu leur ignorance. Quant aux intelligences moyennes, qui forment la grande masse, elles ne peuvent avoir la présomption d'apercevoir la vérité du premier coup d'œil; elles ne la découvrent que peu à peu, passant successivement de la négation au doute, du doute à l'affirmation,

pour revenir peut-être encore sur leurs pas; n'arrivant, du reste, à la certitude qu'avec la pensée de la soumettre incessamment au contrôle de l'observation, de l'étude et de la réflexion. Si elles n'agissent pas ainsi, leurs opinions sont des impressions, mais ne sont pas des convictions, et si leur conscience se contente de si peu, c'est qu'elles ne comprennent ni leur devoir, ni leur responsabilité.

Ce travail, direz-vous, exigerait des loisirs que nous n'avons pas, et qui ne sont le privilége que du petit nombre. Sans doute, et c'est pourquoi je réclame la liberté de la parole pour ceux qui vous épargnent ce travail, qui se donnent la peine de dépouiller les dossiers, qui, écrivant chacun à leur point de vue, vous exposent le pour et le contre, et qui vous mettent ainsi en mesure de vous former des convictions. Je sais bien que votre avidité pour tout ce qui flatte vos opinions n'est égalée que par votre répugnance pour tout ce qui les contrarie; mais que prouve cela? Que vous craignez d'être convaincus d'erreur; que, chez vous, l'amour-propre a le pas sur la conscience.

Vous n'êtes préoccupés que des inconvénients, et vous perdez de vue les bienfaits que produit la liberté de discussion. Cette liberté est la garantie de toutes les autres. Elle place l'opprimé sous la surveillance de l'opinion publique. Otez cette barrière à l'injustice, et vos personnes, vos biens, votre honneur même sont à sa merci. Non seulement elle arrête le pouvoir sur la pente du mal, mais elle le pousse sur la pente du bien. Elle le tient constamment en éveil en lui rappelant l'objet de sa mission, en lui signalant les intérêts qui souffrent, les améliorations qui réclament sa sollicitude. Elle prévient ce fatal engourdissement qui, du cerveau, descend inévita-



blement à tous les organes du corps social. Voyez les peuples de l'Orient. Elle entretient aussi dans tous les membres de la communauté cette excitation fébrile qui porte les hommes à inventer, à produire, à échanger. L'homme est ainsi fait; paralysez sa pensée sur un point, et l'atonie s'étend par degrés à tous les autres. Montrez-moi le peuple le plus libre, et je vous montrerai le plus industrieux. Montrez-moi le plus esclave, et je vous montrerai le plus paresseux. Il y a des nuances nombreuses entre ces deux extrêmes; mais vous remarquerez que dans toutes les races, sous tous les climats indistinctement, l'activité industrieuse est proportionnée à la liberté intellectuelle.

Il est une autre considération qui doit vous frapper aussi : c'est que partout où fleurit l'esclavage mental, fleurissent aussi les priviléges et les monopoles. Quand on veut détrousser un homme, on le bâillonne. Ainsi ont fait dans tous les temps les aristocraties, les théocraties, les despotismes, toute puissance, en un mot, qui a voulu exploiter l'humanité. Ce sont elles qui ont accrédité l'axiôme de la prédominance nécessaire de l'erreur sur la vérité. Mais elles y croyaient si peu, pour leur propre compte, qu'elles ont interverti les noms et les rôles, appelant la vérité erreur et lui fermant la bouche. Sous un tel régime, les peuples brûlent, comme on dit vulgairement, la chandelle par les deux bouts : d'une part les sources de la richesse tarissent, de l'autre les attributions gouvernementales s'étendent outre mesure, et avec elles s'aggravent les charges publiques.

Il se trouve alors des gens qui croient de bonne foi que la machine sociale est défectueuse, qu'il faut la changer, et qui, quelques précautions que l'on prenne,



font pénétrer leur opinion dans les masses souffrantes. Puis vient le jour de l'explosion ; car, comme on l'a dit avec vérité, en appliquant à la pensée les lois de la dynamique, « la force comprimée est celle qui détruit. » Écoutez donc ceux qui vous disent : « Le remède contre la licence, c'est la liberté ; le remède contre l'erreur, c'est la publicité. »



CHAPITRE XIX

—

Liberté d'enseignement

L'arbitraire ne connaît pas de limites. Quand on a fait un pas hors du sentier de la liberté, on en fait cent. Les restrictions appellent les restrictions, les monopoles engendrent les monopoles. Les simples et harmonieuses lignes du plan providentiel disparaissent sous les monstrueuses additions que la main de l'homme y a faites. L'humanité, enveloppée dans un réseau, paralysée dans toutes ses facultés, garrottée de tous ses membres, se désespère de son impuissance à accomplir le bien et à résister au mal. Pour la calmer, on lui dit que tel est l'arrêt de la volonté suprême qui a décrété *la prédominance fatale du mal sur le bien*, et, pour tout remède, on lui propose la résignation. Elle se résigne, en effet, pendant un temps, mais pour se révolter ensuite, non moins aveugle dans ses emportements que dans sa patience.

Pardonnez-moi, mes amis, le retour fréquent de ces réflexions amères qui s'imposent involontairement à ma plume à mesure que je touche à de nouvelles plaies ; car je marche ici de douleurs en douleurs. Je viens de montrer la pensée *contemporaine* surveillée, réglementée, confisquée, persécutée; nous allons voir maintenant la



pensée des siècles soumise aussi au régime de la restriction et du monopole, le trésor de la sagesse des pères fermé sous clef et dispensé arbitrairement aux enfants.

En matière d'enseignement, comme en matière de conscience et de discussion, on part de ce principe : que, pour prévenir l'abus, il faut restreindre ou supprimer l'usage. De là est née l'invention des universités, des programmes d'études, des conditions d'admissibilité, des examens, des diplômes, des grades, etc., etc. En présence d'un corps puissant, prenant à pleines mains dans les caisses de l'État, accaparant les meilleurs maîtres, posant son propre enseignement comme condition sine quâ non d'admission dans les carrières libérales, inutile de démontrer que la liberté d'enseignement, proclamée en principe, n'est en réalité qu'un vain mot. Peut-on sérieusement appeler libres des écoles auxquelles non seulement on oppose la concurrence écrasante d'établissements subventionnés, mais auxquelles on enlève le seul moyen de lutter contre cette concurrence : celui d'avoir un mode d'enseignement supérieur à celui des lycées ? On leur ôte ce moyen en refusant les élèves qui n'auront pas fait les études prescrites par l'Université. Évidemment, la liberté est dans les mots, le monopole est dans les choses.

Comparons donc encore ici le mal que l'on prétend empêcher et celui que l'on fait, les dangers de la liberté et ceux de la contrainte. J'ai justement discuté l'autre jour cette question avec un dignitaire de l'Université ; je vais vous raconter la conversation que nous avons eue ensemble à ce sujet.

Le recteur. — Si le premier venu peut instruire votre enfant et lui enseigner tout ce qu'il voudra, qui vous garantira que ce premier venu n'est pas un ignorant ou

un malhonnête homme, et sa science absurde, dangereuse ou tout au moins inutile?

Le père. — J'ai grande confiance, monsieur le recteur, dans la sollicitude de cette paternité conventionnelle et momentanée que l'État vous confère, bien qu'après tout elle puisse se trouver quelquefois en défaut, vu la nombreuse famille que vous avez adoptée. Mais vous m'accorderez qu'en fait de sollicitude, ma paternité vaut bien la vôtre. D'abord, je n'ai qu'un enfant à surveiller, et vous en avez mille; ensuite, l'amour, l'intérêt et l'honneur de la famille me semblent des mobiles plus puissants que le sentiment du devoir. Lorsque je me suis marié, êtes-vous officiellement intervenu pour m'empêcher de faire une sottise? Non, vous vous en êtes remis à mon bon sens et à l'intérêt très personnel que j'avais dans cette affaire. Si j'ai été apte à prendre femme, pourquoi ne le serais-je pas à veiller sur mes enfants? L'un est aussi délicat que l'autre, avec cette différence, cependant, que j'ai plus d'expérience et de maturité aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Le recteur. — Je ne conteste point vos bonnes intentions et votre ardente sollicitude, mais vos lumières.

Le père. — Quoi! si l'on enseignait à mon enfant des choses immorales, impies ou subversives, je serais incapable d'en juger? Vous me croyez donc bien dépourvu de sens moral!

Le recteur. — Ce n'est pas sur ce point que je récuse votre jugement, mais sur la science elle-même. Les savants seuls sont compétents pour séparer le bon grain de l'ivraie, la science de l'ignorance, l'aptitude de l'incapacité; à chacun son métier. Si je me permettais de vous donner des avis sur vos bœufs et sur vos charrues, vous hausseriez les épaules, et bien vous feriez.

Le père. — Il y a quelqu'un qui a plus de science que tous les savants réunis : c'est tout le monde. Lorsque vous avez un procès à faire plaider, vous savez bien trouver le meilleur avocat, et cependant vous n'avez pas appris le droit; de même, lorsque vous avez besoin d'un médecin ou d'un artiste; en un mot, pour toutes choses. Qui vous guide en pareil cas? L'opinion publique. Elle est, en effet, la science universelle, le grand réservoir commun dans lequel chacun verse tout ce qu'il sait et va puiser ce qu'il lui faut, et qui nous dispense de tout apprendre en nous faisant profiter de ce qu'ont appris les autres. Elle se trompe, assurément, puisqu'elle est humaine; mais jusqu'à présent elle a été considérée comme l'instrument le moins faillible. Elle juge les gens de votre profession aussi sûrement que tous les autres. Il y a beaucoup de villages dont l'école est déserte et qui envoient leurs enfants à celle du village voisin, leur faisant faire trois ou quatre lieues tous les jours et par tous les temps, pour qu'ils aillent apprendre sous un bon maître; et, tout paysans qu'ils sont, ils ne se trompent guère.

Le recteur. — Je passerai encore condamnation sur ce point; le public peut juger les maîtres; mais il est incapable de prononcer entre les doctrines utiles et celles qui ne le sont pas.

Nous avons passé notre vie à sonder la science dans toutes ses profondeurs, à la scruter dans tous ses recoins. Nous avons étudié Dieu, l'homme et la nature. Nous connaissons l'origine et la nature de leurs rapports. Nous savons ce que l'homme a besoin d'apprendre pour tirer de ces rapports le parti le plus avantageux dans l'intérêt de sa vie présente et de sa vie future. A nous donc de prononcer en dernier

ressort sur ces graves matières, inaccessibles au vulgaire.

Le père. — C'est justement parce que vous avez appris tant de choses, que je me méfie de l'impartialité de votre décision. Nul de vous n'embrasse l'ensemble des connaissances humaines; chacun se consacre à une branche spéciale : l'un aux langues mortes, l'autre à la philosophie; celui-ci aux sciences exactes, celui-là aux sciences naturelles. Convenez que le latiniste prise sa science bien au dessus de celle du chimiste, et *vice versâ*. Vous êtes trop lettré, monsieur le recteur, pour que j'aie besoin de vous rappeler la scène du bourgeois gentilhomme et de ses maîtres. L'opiniâtreté avec laquelle chacun prêche pour son saint n'est pas une affaire de conviction seulement, mais de calcul : il défend son gagne-pain. Que deviendraient les chapeliers, si nous nous mettions à aller tête nue comme les Romains? Que deviendraient les latinistes, si l'on n'enseignait plus le latin?

Ces considérations ont gravement influé sur la direction donnée à l'enseignement. Il fut un temps où la civilisation renaissante sentit la nécessité de fouiller les archives de l'antiquité pour retrouver ses titres poudreux et remettre en lumière les découvertes oubliées de l'esprit humain. Il ne s'agissait pas alors d'inventer et de perfectionner: toute la science se bornait à épeler, à apprendre, à imiter et à propager. La science par excellence fut donc celle du latin et du grec. Les choses ont duré ainsi au delà du temps nécessaire, par la raison que les héllénistes et les latinistes, étant plus nombreux au début, ont dirigé les études dans le sens de l'intérêt du moment d'abord, mais aussi de leur prédilection et de leur propre intérêt, s'assurant, par là, la

...orps enseignant pour l'époque sui-
... génération en génération.

... st venu, cependant, où l'antiquité n'avait ... nous apprendre, et où nous aurions pu lui ... ner, au contraire. L'étude des langues mortes ... pas moins continué, en vertu de la loi des majo-..., fortifiée par l'habitude, à dominer et absorber ...seignement.

Le recteur. — Quel grand mal voyez-vous à cela?

Le père. — J'y trouve trois griefs : la liberté du père de famille violée, des connaissances dangereuses enseignées, des connaissances utiles négligées.

Le recteur. — Je serais curieux d'entendre un réquisitoire sur ces trois points.

Le père. — Je vais m'efforcer de vous satisfaire. Vous qui êtes remontés jusqu'aux causes premières, messieurs les savants, si, sur ces hauteurs sereines, vous n'avez pas su voir la liberté, vous êtes bien aveugles; si, l'ayant vue, vous l'avez reniée, vous êtes bien coupables. Comment, après cela, oseriez-vous vous offrir pour nous montrer le chemin de la vérité? Vous prétendez donc nous la faire chercher à tâtons, puisque vous éteignez le seul flambeau qui la montre aux regards?

La science un monopole! Ces deux mots hurlent de se voir accouplés. Est-ce que la science eût jamais existé sans la liberté? Figurez-vous l'intelligence humaine conduite à la lisière et condamnée à suivre une ligne tracée; le beau chemin qu'elle aurait fait depuis le commencement du monde! Ne dites point, pour votre excuse, que vous n'en agissez ainsi qu'avec des intelligences naissantes. Est-ce que ma pensée et ma conscience ne suppléent pas celles de mon enfant? et ne les sou-

mettez-vous pas à votre contrainte? Si l'État s'avisait de me prescrire un système de culture pour mes terres, on trouverait cette prétention exorbitante, et on la trouve toute naturelle lorsqu'il s'agit de mon enfant? Cette violation du droit individuel a cependant de bien plus graves conséquences que n'en aurait l'autre. « Celui qui est maître de l'éducation, a dit Leibnitz, peut changer la face du monde. » Quand, sur un point si important, on impose sa volonté, quand on met son jugement au dessus de celui des autres, on doit avoir un brevet d'infaillibilité. Produisez le vôtre. Mais non, vous ne vous prévalez pas de l'inspiration divine. Il m'est donc permis de discuter vos idées, et, après vous avoir dit qu'elles pouvaient être fausses, de vous prouver qu'elles le sont en effet; c'est là mon second point.

Je pourrais, monsieur le recteur, vous renvoyer à la polémique de l'*Univers* et de MM. les évêques sur l'étude des auteurs païens; mais j'abandonne le côté moral de la question pour m'en tenir au point de vue social. Il a été traité de main de maître par Bastiat dans un petit écrit intitulé : *Baccalauréat et Socialisme*, dont je vais essayer de vous reproduire les idées principales.

Savoir une langue, comme savoir lire, c'est posséder un instrument. Enseigner un instrument qui, dès qu'on le sait, ne rend plus aucun son, c'est une anomalie bien bizarre! Quel usage faisons-nous du latin, que nous passons toute notre jeunesse à apprendre? Nous nous mettons à l'oublier. Hélas! que n'oublions-nous aussi vite les funestes impressions que cette lecture nous a laissées?

Le recteur. — Je suis forcé de vous interrompre. Je reconnais que la civilisation moderne est infiniment plus riche que la civilisation ancienne; qu'elle s'est

assimilé tous les matériaux de celle-ci et y a considérablement ajouté; qu'elle n'a, par conséquent, plus rien de nouveau à lui demander. Mais l'étude du latin est utile aujourd'hui comme moyen *de développer l'intelligence.*

Le père. — Pur conventionalisme. Est-ce que les Grecs, qui n'apprenaient pas le latin, manquaient d'intelligence? Est-ce que les femmes en sont dépourvues, non plus que de bon sens? Du reste, l'avantage très problématique que vous invoquez est amplement compensé par les inconvénients que j'ai à vous signaler.

La société moderne est fondée sur le travail et sur l'échange, la société ancienne l'était sur la guerre et sur l'esclavage. Entre deux sociétés si opposées, tout doit différer : mœurs, coutumes, jugements, organisation, morale, religion; et à ce point, que les mots destinés à exprimer les relations les plus fondamentales: famille, propriété, liberté, vertu, société, gouvernement, république, peuple, ne peuvent représenter les mêmes idées. Je n'ai pas besoin de vous dire ce que sont chez nous ces institutions. Voyons ce qu'elles étaient chez les anciens.

Un peuple de guerriers comprend que la *famille* peut affaiblir le dévouement militaire; il la supprime. Mais comme il ne faut pas que la population s'arrête, il substitue à la famille la *promiscuité.* C'est ce que Platon fit en théorie, et Lycurgue en pratique.

On ne trouve pas dans toute l'antiquité une définition passable de la *propriété.* Nous disons, nous : « L'homme est propriétaire de lui-même, par conséquent de ses facultés et du produit de ses facultés. » Mais les Romains, possesseurs d'esclaves, pouvaient-ils dire : « L'homme s'appartient? » Méprisant le travail et dépouillant les au-

tres peuples du produit de leur travail, pouvaient-ils dire : » L'homme est propriétaire du produit de ses facultés ? » C'eût été prononcer un arrêt de mort contre leur société. Ils firent reposer la propriété sur la loi, idée la plus funeste qui se soit jamais introduite dans le monde, puisque la loi peut déclarer *propriété* même l'homme, même les fruits du pillage, comme il a été fait dans toute l'antiquité.

La *liberté* ne pouvait être mieux comprise par une nation disciplinée en vue d'une bataille sans fin. Elle prostituait ce nom à une certaine audace dans les luttes intestines que suscitait entre le peuple et ses chefs le partage du butin. De là, les orages du forum, les retraites sur le mont Aventin, les lois agraires, l'intervention des tribuns, la popularité des conspirateurs.

Le *patriotisme*, c'était pour elle la haine de l'étranger. Imaginez au milieu de Paris une association d'hommes haïssant le travail, décidés à se procurer des jouissances par la force et par la ruse, par conséquent en guerre contre la société : il n'est pas douteux qu'il ne se formât bientôt, au sein de cette association, une certaine morale et même de fortes vertus. Courage, persévérance, dissimulation, prudence, discipline, constance dans le malheur, secret profond, point d'honneur, dévouement à la communauté, sont sans doute les vertus que la nécessité et l'opinion développeraient parmi ces brigands. — Telles furent celles des flibustiers ; telles furent celles des Romains. On dira que la grandeur de leur entreprise et l'immensité du succès ont jeté sur leurs crimes un voile assez glorieux pour les transformer en vertus : et c'est précisément pour cela que leur exemple est pernicieux. Ce n'est pas le vice abject, c'est le vice couronné de splendeur qui séduit les âmes.

Enfin, les anciens avaient sur la *société* de très fausses idées, dont nous ressentons aujourd'hui et ressentirons longtemps encore la funeste influence. Ils supposaient que *la société est un état hors nature, né d'un contrat,* et que, comme conséquence, *la loi crée des droits.* Ils avaient mis chez eux les faits d'accord avec ces principes. C'étaient moins des sociétés que des armées organisées tout d'une pièce par un de ces législateurs auxquels la vénération publique donnait le titre d'*instituteurs des peuples,* de *pères des nations.* Les philosophes, de leur côté, à commencer par Platon, créaient des plans de société, imaginaient des républiques modèles. Dans toutes ces œuvres pratiques et théoriques, l'humanité était considérée comme l'argile dans les mains du potier. On pouvait la pétrir et la façonner au gré de son inspiration, sans tenir compte de ses lois naturelles; et les législateurs, en effet, ne manquèrent pas de les laisser de côté.

Voilà les mœurs et les principes dont la jeunesse est saturée, et qu'on propose à son admiration. « L'antiquité, a écrit M. Thiers, osons le dire à un siècle orgueilleux de lui-même, est ce qu'il y a *de plus beau au monde*. Laissons l'enfance dans l'antiquité, comme dans un asile *calme, paisible* et *sain,* destiné à la conserver fraîche et pure. » Cet engouement, ce *conventionalisme,* ne date pas d'hier; il remonte à la renaissance. Il n'a pas été limité aux classes éclairées; car celles-ci, comme le dit encore M. Thiers, font le peuple lui-même par la contagion de leurs idées et de leurs sentiments; il a laissé une empreinte profonde dans la littérature, la morale et la politique de notre pays.

C'est un tableau que je n'ai ni le loisir ni la prétention de tracer. Pour donner une idée complète de l'influence

que l'antiquité a exercée sur le monde moderne, il faudrait passer en revue toutes nos tendances, toutes nos institutions. Je me bornerai à quelques traits que me fournit encore Bastiat.

N'est-ce pas à cette source empoisonnée que se sont abreuvés *Montaigne*, aussi spartiate par ses velléités qu'il l'était peu par ses goûts; *Corneille*, dont je suis l'admirateur sincère, mais qui a donné un cachet sublime à des sentiments faux, outrés, farouches, antisociaux, que condamne l'esprit de notre époque; *Fénelon*, faisant candidement du communisme dans sa république de Salente; *Rollin*, le père de l'enseignement en France, vivant dans une perpétuelle admiration de tout ce qui vient de l'antiquité, depuis les monstrueuses lois de Lycurgue jusqu'au régime conquérant et déprédateur de Rome; *Montesquieu*, signalant comme merveilleux pour élever les peuples à la *vertu* le procédé de ces législateurs qui foulaient aux pieds tous les instincts et tous les sentiments naturels, et trouvant tout simple que le travail fût interdit aux citoyens et le commerce déclaré infâme; *Rousseau*, l'homme qui a exercé le plus d'influence sur la Révolution française, qui disait lui-même que la lecture de Plutarque l'avait fait ce qu'il était, et dont les idées gréco-romaines se reproduisent à chaque page de son *Contrat social*; *Mably*, chez lequel ces idées avaient passé à l'état de monomanie; et *Morelly*, et *Brissot*, et *Raynal*, exaltant à l'envi la guerre, l'esclavage, l'imposture sacerdotale, la communauté des biens, l'oisiveté; et tant d'autres qu'il serait trop long de citer?

Je n'entends pas dire qu'on ne doive à ces grands écrivains des pages pleines de raison et de moralité. Mais ce qu'il y a de faux dans leurs livres vient du conventiona-

lisme classique, et ce qu'il y a de vrai vient d'une autre source.

C'est précisément ma thèse, que l'enseignement exclusif des lettres grecques et latines fait de nous tous des contradictions vivantes en nous tirant violemment vers le passé, tandis que le christianisme, l'esprit du siècle et le bon sens nous montrent l'idéal dans l'avenir.

De même que les lettres, que la philosophie, que la politique, c'est à cette source que la science du droit a aussi puisé ses inspirations. N'est-ce pas de là, en effet, qu'elle a tiré ce principe faux et tyrannique qui sert de fondement à notre législation, à savoir que *la loi, au lieu d'être simplement déclarative, est attributive des droits*.

L'universel enthousiasme en faveur d'un type social ne peut être toujours stérile, et l'opinion publique, égarée ou éclairée, n'en est pas moins la reine du monde. Quand une de ces erreurs fondamentales, telle que la glorification de l'antiquité, pénétrant par l'enseignement dans tous les cerveaux avec les premières lueurs de l'intelligence, s'y fixe à l'état de *conventionalisme*, elle tend à passer des esprits aux actes. C'est ce que le monde a vu.

Ainsi, les jésuites veulent-ils fonder un ordre social au Paraguay : ils n'imaginent rien de mieux que de prendre pour modèles Minos, Platon, Lycurgue, et de réaliser le communisme. Mais c'est surtout dans notre première révolution que cette maladie éclata avec le plus d'intensité et fit le plus de ravages. L'admiration et l'imitation de l'antiquité dans sa langue, dans ses principes, dans ses institutions, dans ses usages et dans ses mœurs, fut



portée jusqu'à la frénésie, gagna depuis les publicistes,

autres. Toutes indistinctement, sciences morales, sciences naturelles, sciences exactes, lui apportent le tribut de leurs efforts, l'enrichissent de leurs découvertes.

Je ne conteste point que l'étude des langues ne soit un exercice utile à l'intelligence; mais elle développe la mémoire aux dépens d'une faculté non moins importante, l'esprit d'observation.

Les études scientifiques développent aussi la mémoire, mais celle des choses autant que celle des mots, et, de plus, elles tiennent l'observation constamment en éveil; elles rectifient le jugement par la comparaison et le calcul; elles fortifient l'esprit par la réflexion, agrandissent les idées, exaltent l'imagination, et élèvent l'âme par la contemplation des merveilleux phénomènes qu'offrent la nature, l'organisation sociale et l'homme lui-même.

A Dieu ne plaise que je veuille voir disparaître le sentiment littéraire et artistique auquel nous devons notre gloire la moins contestée et la plus pure! Mais je crois que, sans délaisser entièrement l'étude des anciens, nous trouverons une mine inépuisable dans les productions du génie moderne. L'étude des langues vivantes, qui sera aussi un exercice pour la mémoire, nous ouvrira l'accès des littératures étrangères, sans parler de leur utilité pratique, d'un prix inestimable avec la fréquence des communications de peuple à peuple.

Qu'est-il arrivé de la direction à peu près exclusive donnée aux travaux de l'intelligence? C'est que nous avons eu beaucoup de rêveurs, d'écrivains, de parleurs, d'oisifs, et fort peu d'hommes pratiques. Un seul exemple suffira pour vous faire juger combien la disette en est grande et préjudiciable aux intérêts du pays.

Allez visiter l'atelier de la première de nos industries, le vaste atelier des champs, et vous verrez ce que l'éducation de collége a fait de cette génération à laquelle la division du sol avait ouvert, en 1789, une si magnifique carrière. Ne trouvant pas dans leur industrie le moindre emploi de leur grec, de leur latin, ils les ont bien vite oubliés; ne possédant pas les connaissances qui auraient été d'une application directe, ils sont restés dans la routine de leurs pères. Ils s'y sont même attachés avec une incroyable obstination, repoussant le progrès qui les faisait rougir de leur ignorance et qui contrariait les habitudes stationnaires et rétrogrades puisées dans leur première éducation. Frappés de l'oisiveté stérile de leur condition, ils ont voulu en éloigner à tout prix leurs enfants, et se sont mis à mendier pour eux des faveurs et des places, à trafiquer de leurs votes et de leur influence, à faire complaisamment la courte échelle aux intrigants qui, fort involontairement, l'ont faite à ceux que vous savez.

Ici finit mon réquisitoire, monsieur le recteur. J'ai dit tout le mal que fait et tout le bien qu'empêche le monopole qui est actuellement dans vos mains. Qu'adviendrait-il s'il tombait dans celles qui vous le disputent à cette heure, non sans quelques chances de succès? *La face du monde serait changée,* s'il faut en croire le jugement de Leibnitz, si bien justifié par les faits que nous venons d'exposer. Rome moderne remplacerait Rome ancienne comme type social. Entre ces deux civilisations, il est, en vérité, bien difficile de prononcer. C'est pourquoi, pour remédier aux maux du passé et pour empêcher ceux de l'avenir, je demande la *liberté.*

les orateurs et les législateurs, jusqu'au peuple lui-même, et enfanta, en théorie comme en pratique, les plus grandes monstruosités.

La contagion se communiqua à l'époque consulaire et impériale, qui ne manqua pas d'imposer à toutes ses institutions nouvelles des noms grecs et romains. « Après avoir été Athéniens avec Voltaire, comme l'a dit M. Thiers, Spartiates un moment avec la Convention, nous nous fîmes soldats de César sous Napoléon : » nous rêvâmes aussi la domination universelle.

Par quel miracle la génération actuelle eût-elle échappé à l'invasion du mal? A la suite des enthousiastes lettrés de l'école de M. Thiers, se sont produits les enthousiastes pratiques de l'école du Luxembourg. Les rêves innocents de Fénelon sont devenus un moment de menaçantes réalités dans la bouche de ces modernes pères des nations. Eux aussi ont dit, comme les législateurs et les philosophes de l'antiquité : « L'humanité est de l'argile, c'est nous qui sommes les potiers. » Et l'on a vu la foule, satisfaite de l'humilité de son rôle, s'offrir avec empressement à leurs mains habiles pour être pétrie et façonnée.

En résumé, les effets de notre éducation païenne ont été ceux-ci : Influencés par cette idée, dominante chez les anciens, que l'*État est tout et l'individu rien,* sans aller cependant aussi loin qu'eux, nous avons exagéré l'action collective, et réduit le plus possible l'action individuelle. Première atteinte à la liberté et à la paix publique. Sous l'influence de cette autre erreur, pleinement acceptée par nous, que *l'ordre social est une création du législateur,* nous avons vu chaque parti travailler à être ce créateur, et à chasser du pouvoir l'école ou la secte qui occupait le pouvoir, afin d'appliquer ses propres

[illegible] de là, des révolutions sans fin. Seconde cause d'oppression et de perturbation.

[illegible]. — Votre mauvaise humeur vous emporte beaucoup trop loin. Proscrire les lettres serait un acte de vandalisme. Vous ne voyez que le côté fâcheux des études universitaires, je vais vous en montrer le côté utile.

[illegible]. — Je vous épargnerai cette peine par une simple observation : c'est que je ne demande pas qu'elles soient [illegible], je demande seulement qu'elles ne soient pas [illegible].

S'il y a des gens qui pensent, comme vous, que l'atmosphère romaine est excellente pour former le cœur et l'esprit de la jeunesse, soit ; qu'ils y plongent leurs enfants ; je les laisse libres. Mais qu'ils me laissent libre aussi d'en éloigner les miens comme d'un air pestiféré. Vous êtes très convaincu qu'au point de vue social et moral, le beau idéal est dans le passé ; moi, je le vois dans l'avenir. Vous avez cette opinion désolante que l'humanité va se détériorant sans cesse, puisque vous placez la perfection à l'origine des temps ; moi, je la mets à la fin, parce que je crois l'homme perfectible. Et ses moyens de perfectionnement, je les vois dans un ordre de connaissances que vous obligez les enfants à négliger, en leur imposant vos études de prédilection. Ceci me conduit à mon troisième point.

Étant donnée une société dont le travail est l'âme, quelle science peut être plus importante que celle du travail ? Or, qu'est-ce que le travail ? C'est la lutte de l'homme contre la nature. Étudier les résistances que la nature oppose à nos efforts et chercher les moyens de les vaincre, voilà donc ce que j'appelle la science du travail. Science immense, car elle résume toutes les

CHAPITRE XX

—

Le Pouvoir

L'œuf de Christophe Colomb pourrait servir de résumé à l'histoire de l'esprit humain dans ses tentatives pour résoudre les grands problèmes qui intéressent la vie présente ou future. — L'homme souffre, et, sous l'aiguillon de la douleur, il s'agite et s'ingénie pour trouver un remède à ses maux. Ce remède, où ira-t-il le chercher? Sera-ce dans les idées les plus simples et les plus naturelles, dans les procédés ou les spéculations qui sont à la portée de son intelligence et pour ainsi dire de sa main? Nullement; il s'adressera au merveilleux, au compliqué, à ce qui l'étonne ou l'embrouille, à ce qui dépasse sa portée ou confond sa raison. Il épuisera sans succès toutes les combinaisons, sans qu'il lui vienne un seul instant à l'esprit de casser l'œuf pour le faire tenir debout.

Mais cette démonstration faite, l'acceptera-t-il, du moins immédiatement? Pas davantage. Il trouvera mille raisons pour prouver que cette solution ne peut lui convenir; il ira même, au besoin, jusqu'à se calomnier, et cherchera longtemps encore à son œuf un équilibre impossible. Il ne se rendra à l'évidence que de guerre lasse. Mais enfin il cédera, et c'est précisément pour amener ce dénouement, qu'il faut le harceler de la vé-



tue sans trève ni merci, qu'il faut laisser à la parole humaine une entière liberté, comme je l'ai démontré dans un de nos précédents entretiens.

De toutes les questions sociales, il n'en est pas assurément qui le touche de plus près que celle du pouvoir. En effet, dans la sphère de son activité privée, l'homme a une liberté de mouvements qui lui permet de revenir à la vérité, lorsque l'erreur l'a égaré, de fuir le mal qui le blesse, de rechercher le bien qui le sollicite. Mais, sur le terrain de l'activité collective, il ne s'appartient plus; il est l'esclave soit d'une individualité, soit d'une majorité; il n'a plus l'usage de son libre arbitre : il voit le mal, et il ne peut l'éviter; il voit le bien, et il ne lui est pas permis de le réaliser. Il y a grand intérêt, cependant; car ses affaires personnelles subissent toutes les vicissitudes de la chose publique, souffrent ou prospèrent avec elles; sa personne même et son honneur n'échappent pas à cette tyrannie. Les libertés dont je parlais tout à l'heure, et qui lui sont si indispensables, sont à la merci du pouvoir, sous quelque forme qu'il s'exerce.

Ce sujet était donc pour lui d'une grande importance, et cependant c'est un de ceux sur lequel il s'est le plus égaré.

Aussi, Dieu sait ce que lui a coûté sur ce point, en guerres, en révolutions et en maux de tout genre, son amour du merveilleux et du compliqué, depuis la superstition du droit divin, jusqu'à la fiction de la pondération des pouvoirs; depuis l'échafaudage hiérarchique des castes, des ordres, des priviléges, jusqu'au vaste filet de la réglementation universelle. Et avec tout cela, l'œuf s'obstinait à ne pas rester debout; il fallait sans cesse y mettre la main. Ce que voyant, certains peuples

se sont avisés de recourir, comme Colomb, à l'idée la plus simple; et cela leur a si bien réussi, qu'ils n'ont jamais fait connaissance avec les révolutions de pouvoir, et que, chez eux, il n'est jamais venu à l'esprit de qui que ce soit de changer le gouvernement. — En quoi consiste cette idée?

Il y a dans l'organisation de tout gouvernement deux choses bien distinctes : *la forme* et *les attributions*. Je ne me permettrai pas, par respect pour les lois qui nous régissent, de toucher à la question de forme; je m'en tiendrai à celle des attributions, matière parfaitement discutable sous un régime constitutionnel, c'est à dire perfectible.

Dans sa profession de foi aux électeurs de Nérac, en 1846, Bastiat résumait sa pensée sur ce sujet dans cette phrase :

« *Pour moi, je pense que, lorsque le Pouvoir a garanti à* » *chacun le libre exercice et le produit de ses facultés, maintenu l'ordre et assuré l'indépendance nationale, il a rempli à peu près toute sa tâche, et que tout ce qui est en* » *dehors de ce cercle appartient au domaine de l'activité* » *privée.* »

Il y a tout un système politique dans ce peu de paroles, et il y aurait tout un traité à faire pour épuiser la matière. Mais je n'ai pas le courage de l'entreprendre, et vous n'auriez probablement pas la patience de m'écouter. J'aime mieux, pour vous en donner une idée sommaire, vous rapporter tout simplement une conversation que j'ai eue dernièrement sur ce sujet avec certain voisin quelque peu rétif aux choses nouvelles.

Lui. — Le public, mon cher voisin, est si vivement et si justement préoccupé de ce qui se passe ou se mitonne au dedans et au dehors, que ce ne serait guère le mo-

ment de lui parler *principes,* bien que l'ignorance ou l'oubli des principes ait peut-être contribué pour quelque chose à ses soucis actuels. Mais il ne nous prêterait qu'une oreille distraite. Nous allons donc, si vous le voulez, en causer à nous deux.

Je sais que vous êtes *individualiste*, c'est à dire qu'en opposition avec la devise des *socialistes* : *Tout par l'État,* la vôtre est : *Le moins possible par l'État.* Je suis parfaitement fixé sur les erreurs de l'école socialiste; mais la vôtre, vous l'avouerai-je, ne m'est guère moins suspecte. Ennemi juré de tout système exclusif, de toute idée absolue, je place la vérité entre les deux; je suis, tranchons le mot, juste-milieu. Néanmoins, je vous écouterai volontiers.

Moi. — Descartes disait : « Je pense, donc j'existe; » nous disons : « Je m'appartiens, donc j'ai seul le droit de disposer de moi et de ce que je produis. » Le point de départ de Descartes, en philosophie, était la certitude de l'existence; le nôtre, en politique, est la certitude de la liberté.

Lui. — J'admets cela, mais à condition cependant que cette souveraineté individuelle ne sera pas absolue; car s'il est une vérité élémentaire, c'est que nous devons faire à la société le sacrifice d'une partie de nos droits pour conserver les autres.

Moi. — Cette vérité élémentaire est tout bonnement une erreur, au moyen de laquelle on a amené les hommes, petit à petit et de sacrifice en sacrifice, jusqu'à l'abandon de leurs droits les plus précieux.

Lui. — Voici qui est nouveau; et je serais curieux de savoir comment le droit individuel, tel que vous le concevez, est compatible avec l'état social.

Moi. — Lorsque les hommes sortirent des bois pour

vivre ensemble, sans doute ils étaient poussés par l'instinct de la sociabilité, mais aussi par le besoin de s'*entr'aider* et de se *protéger*. Or, comment s'entr'aident-ils? En échangeant leurs services. Comment se protégent-ils? En chargeant quelques-uns d'entre eux de veiller à ce que cet échange mutuel de services ne soit pas troublé.

Tels sont, dans l'état social, le rôle de l'*individu* et celui du *pouvoir*. Or, en tout cela, l'individu n'aliène à la société aucun de ses droits. La souveraineté collective n'est qu'une délégation de la souveraineté individuelle, et n'a été instituée que pour faire respecter celle-ci; mais de sacrifice, il n'y en a pas. On n'a jamais prétendu que le mandant se dépouillât de ses droits au profit de son mandataire.

Je sais bien que, depuis des siècles, le pouvoir s'était persuadé à lui-même, ou du moins avait persuadé aux gouvernés qu'il agissait en vertu d'un droit qui lui était propre, prétendant le tenir directement de Dieu. Le bon sens du public a fait justice de cette énormité; mais si le pouvoir a fini par reconnaître l'origine et la nature de sa mission, il n'en a pas toujours respecté les limites. Et c'est précisément à l'y faire rentrer que tendent les efforts de l'École à laquelle je me fais gloire d'appartenir.

C'est elle, en effet, qui la première a tracé nettement la ligne de démarcation entre l'action privée et l'action publique; c'est elle qui a posé en principe que l'individu ayant seul le droit de disposer de lui et du produit de ses facultés, le pouvoir avait pour principale et presque pour unique mission de le maintenir dans l'exercice complet de ce droit, d'empêcher tout empiètement des citoyens sur leurs droits respectifs, c'est à dire de faire régner l'ordre et la justice.

Elle ne s'est pas bornée à restituer à la souveraineté individuelle son importance réelle, elle a signalé les conséquences fécondes qui en découlent.

Lui. — C'est justement ici que je vous attendais; car je me figure qu'au bout d'une semblable doctrine, il ne peut y avoir qu'anarchie, ou tout au moins impuissance. — Toutes ces belles théories, si séduisantes sur le papier, c'est à l'œuvre qu'il faut les juger.

Moi. — Souvenez-vous une fois pour toutes, mon cher voisin, que cette éternelle distinction que l'on fait entre la pratique et la théorie, en vue de nier celle-ci, est une pure subtilité. Une théorie qui ne serait pas la déduction rigoureuse de faits constatés, ne mériterait pas ce nom, et s'appellerait hypothèse. Vous allez avoir ici la preuve de ce que j'avance.

Vous m'accorderez sans doute que la prospérité et la puissance d'une société sont en raison directe de la valeur morale des membres qui la composent.

Lui. — Tant vaut l'homme, tant vaut la société. C'est une banalité que vous me débitez là.

Moi. — Eh bien! voici une seconde vérité tout aussi banale que la première, pardonnez-la-moi : Tant vaut l'éducation, tant vaut l'homme. Or, le principe de toute éducation, c'est que, pour développer un organe, il faut l'exercer, et cela est vrai des muscles du forgeron qui bat le fer, comme du cerveau de l'écrivain qui forge la pensée.

Lui. — En finirez-vous avec vos lieux communs?

Moi. — J'en ai fini, et maintenant je vous demanderai si le régime politique qui pousse le plus à l'activité, et par suite au développement, n'est pas celui où l'homme, maître de toutes ses actions, devient l'arbitre de sa propre destinée ; où il sent, à chaque pas qu'il fait dans la

vie, le fardeau de sa responsabilité; où il sait qu'il n'y a pas quelque part quelqu'un chargé de penser, de prévoir et d'agir pour lui; où, ayant enfin la conscience d'être un homme et non un automate, il grandit en dignité en même temps qu'en énergie? En un mot, le libre et constant exercice de la volonté, n'est-ce pas ce qui fait les fières et fortes races?

Lui. — Certes, je ne conteste pas la supériorité d'une société d'hommes libres sur un troupeau d'esclaves. Je tiens comme vous la liberté pour une excellente maîtresse d'école; mais c'est sur l'extension à donner à cette liberté, que je cesse d'être d'accord avec vous. Vous faites, à mon sens, la part de l'individu trop grande et celle du pouvoir trop petite; car, enfin, reconnaissez-vous que, pour tirer de leurs efforts le meilleur parti possible, les individus ne doivent pas agir isolément?

Moi. — L'association? c'est notre grand levier.

Lui. — Eh bien! pourquoi n'y admettez-vous pas l'État, ne fût-ce qu'à titre de collaborateur? Il me semble que vous vous privez, par là, d'un concours précieux.

Moi. — Vous n'êtes pas si bien édifié sur les erreurs de l'École socialiste que vous le disiez tout à l'heure; car vous voilà sur la pente du socialisme. En effet, si vous admettez aujourd'hui la coopération de l'État, sous prétexte des puissants moyens dont il dispose, demain la logique vous conduira à lui confier la besogne tout entière. Eh bien! je prétends, moi, que, pour la partie aussi bien que pour le tout, le concours de l'État est plus nuisible qu'utile, et c'est pour cela que je veux qu'il reste confiné dans son rôle déjà si beau d'*ange gardien* de la société. — Car, enfin, l'État ne possède pas des ressources qui lui soient propres.

Lui. — Je conviens, en effet, que l'argent dont il dispose, il le prend dans nos bourses.

Moi. — Reste donc à savoir si, pour faire nos affaires, il saura mieux l'employer que nous-mêmes. Or, je prétends que non. Comme preuve, je n'ai qu'à voir combien l'activité qui règne dans une fabrique est supérieure à celle que l'on remarque dans un bureau ministériel. Et je m'explique très bien cette différence : c'est que, dans la fabrique, le mobile, c'est l'intérêt personnel; dans l'administration, le salaire, qui n'a rien à perdre ou à gagner, quels que soient les résultats du travail qui s'exécute.

Lui. — Il est bien certain que mes valets de ferme ne font pas la moitié de la besogne qu'accomplissent mes voisins, des paysans propriétaires.

Moi. — Pourquoi donc alors voulez-vous confier à l'activité publique, c'est à dire au travail salarié, tout ou partie seulement de ce qui appartient naturellement à l'activité privée, c'est à dire au travail intéressé? Pourquoi voulez-vous restreindre l'exercice de mes facultés pour élargir les attributions du pouvoir? Et ce n'est pas seulement le champ du travail que vous rétrécissez ainsi, c'est celui de la pensée, c'est même le domaine sacré de la conscience, lorsque vous autorisez le pouvoir à intervenir en tout et partout.

Notez, au surplus, que vous lui rendez là un fort mauvais service; car l'opinion, toujours portée à l'exagération, le rend responsable même du mal qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher. Ajoutez enfin qu'il remplirait d'autant mieux sa mission exclusivement tutélaire, qu'il n'en serait pas distrait par d'autres soins.

Ma confiance dans l'efficacité de ces principes est telle, mon cher voisin, que je les crois capables d'une

sorte de miracle comme celui-ci : soit une population d'aventuriers écumée un peu partout à la surface du globe, bariolée de toutes les couleurs, des blancs, des noirs, des rouges, des jaunes, que vous jetteriez sur une côte déserte; eh bien! après quelques années de *self-government*, cette bande d'aventuriers serait complètement métamorphosée et pourrait rivaliser en richesse et en discipline sociale avec les peuples les plus anciennement civilisés.

Lui. — Oh! pour le coup, ceci est trop fort.

Moi. — Vous le croyez... Veuillez donc lire, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1864, une curieuse notice de M. Simonin sur la Californie.

Lui. — Je l'ai lue, et j'ai été, en effet, étonné des résultats obtenus en si peu d'années; mais, un instant : vous rapportez tout ici aux institutions, vous ne parlez pas des mines.

Moi. — Le Mexique et le Pérou ont des mines aussi; mais de la liberté, ils n'ont jamais eu que l'ombre. Aussi, après trois siècles, leur civilisation est si peu avancée, qu'en ce moment nous nous croyons obligés d'y aller mettre la main.

Lui. — Vous auriez beau prêcher; je ne me ferai jamais à l'idée d'un régime où l'individu serait si grand seigneur et l'État si petit sire.

Moi. — C'est que sur ce point, comme, hélas! sur beaucoup d'autres, vous subissez l'empire de l'*habitude*, cette providence des abus, cet oreiller de l'ignorance.

Il paraît que ce dernier trait blessa mon interlocuteur, car il me tourna le dos; j'aurais eu cependant beaucoup de choses encore à lui dire pour compléter ma démonstration. Je la continuerai donc avec vous, mes amis, car je vous sais plus patients. Seulement, je serai forcé d'y

retrancher quelque peu, parce que, vous l'avouerai-je, je ne me sens pas ici les coudées aussi franches que dans le huis clos du tête-à-tête. Imprimer et causer sont deux, — du moins, hélas! chez nous.

Je comprends très bien la situation d'esprit du voisin, et la vôtre aussi peut-être; en effet, le pouvoir a joué jusqu'ici dans la vie des peuples un rôle tellement prépondérant, et laissé dans les imaginations une telle impression de son omnipotence et de son omniscience, que lorsqu'on nous a nommé l'État, il semble que nous n'ayons qu'à nous prosterner et à laisser faire. Certes, je respecte le pouvoir autant que qui que ce soit; mais je crois que l'exagération ne vaut rien, et qu'il faut voir les choses comme elles sont.

L'État, est-ce donc une sorte d'Olympe, un conseil de dieux ou seulement de demi-dieux? — Hélas! non, c'est une collection de simples mortels comme vous et moi, seulement plus mous à l'ouvrage, vu qu'ils travaillent à la journée et nous à la tâche, mais ayant sur nous un immense avantage : celui de puiser à discrétion dans un coffre-fort qui ne désemplit jamais, comme la bourse du Juif-Errant, et que nous sommes chargés d'alimenter.

Et à quoi emploient-ils cet argent que nous leur apportons avec un empressement et une ponctualité exemplaires? A faire, pour notre compte, certaines choses dont ils s'acquittent, en réalité, mieux que nous; d'autres que nous ferions beaucoup mieux; d'autres que nous ne ferions pas du tout, si nous en agissions à notre guise.

Voilà ce qu'est et ce que fait l'État, grâce aux perfectionnements successifs que le temps a apportés à son organisation, et auxquels on voudrait ajouter encore, tandis que mon humble avis est qu'il y aurait, au con-

traire, beaucoup à retrancher. C'est pourtant dans ce plus ou moins, le croiriez-vous? que gît la difficulté dont la solution fait le tourment des sociétés modernes, et qui a enfanté jusqu'ici tant de révolutions et de guerres. Par où vous voyez que cette question est plus grosse qu'elle n'en a l'air.

Dans l'examen de toute question sociale, la première chose à dégager du chaos des opinions contradictoires est celle-ci : de quel côté est le *droit*. Le chapitre des avantages et des inconvénients ne doit venir qu'après. Car vous pouvez tenir pour certain que toute théorie politique qui est en opposition avec les prescriptions formelles du droit, si séduisante qu'elle vous paraisse, renferme un vice caché dont les inconvénients et les dangers éclateront tôt ou tard. — C'est ce point capital de la question que j'allais aborder avec mon susceptible voisin, mais il m'a tourné le dos au plus beau moment. Ce point a été traité de main de maître par Bastiat, et voici comment il raisonne. Malheureusement, je ne puis que résumer ici sa pensée :

Le gouvernement n'agissant que par *la force,* qui est la sanction nécessaire de toutes ses volontés, son action n'est légitime que là où l'intervention de la force est elle-même légitime.

Or, dans quels cas les citoyens peuvent-ils employer la force les uns contre les autres? Il n'y en a qu'un, un seul : *le cas de légitime défense.*

Donc, s'il est certain en fait que l'État ne soit que notre mandataire, et s'il est incontestable en droit que le mandant ne puisse transmettre à son mandataire d'autres droits que ceux qu'il a lui-même, il faut en conclure que l'intervention de l'État n'est légitime que *dans le cas où il s'agit de nous défendre.*

Tout ce qu'il fait en dehors de cette mission, vous pouvez affirmer d'avance qu'il le fait sans droit aucun; et si vous lui demandiez ses pouvoirs, vous les trouveriez très irréguliers. Ainsi, nous n'avons pas le droit d'employer la force pour contraindre les autres à devenir laborieux, sobres, économes, religieux, savants, généreux. Donc, nous n'avons pu transmettre à l'État le droit d'user de contrainte envers les citoyens pour qu'ils acquièrent des talents ou qu'ils pratiquent la vertu; nous n'avons pu l'autoriser à imposer sa volonté en matière de religion, d'éducation, d'assistance, d'association, de discussion, d'échange, d'industrie, etc.

Mais nous pouvions recourir à la force pour défendre notre honneur, nos biens ou notre vie. Eh bien! ce droit, mais nul autre, nous avons pu le déléguer à l'État, sur lequel nous nous sommes déchargés du soin de nous protéger, et pour lui rendre possible l'accomplissement de son mandat, nous avons mis à sa disposition nos bras et nos bourses.

Nous possédons aussi certains biens indivis par leur nature : des rivières, des routes, des forêts. Par contre, et malheureusement aussi, nous avons des dettes. Nous avons chargé notre mandataire d'administrer cette portion active et passive du domaine public.

Ainsi : veiller à la sécurité publique; — lever des contributions en argent et en hommes; — administrer le domaine commun : tel est, à peu de chose près, le cercle dans lequel doivent être circonscrites ou ramenées les attributions gouvernementales.

Ainsi raisonne Bastiat pour résoudre, au point de vue du droit, cette question capitale du *pouvoir*. Maintenant, si nous passons au chapitre des avantages et des inconvénients, nous trouvons qu'ici, comme partout, l'intérêt

est d'accord avec le droit; qu'il n'y a, en définitive, de réellement utile et profitable que ce qui est juste et légitime.

Ce que nous demanderions par dessus tout à l'économie politique, dites-vous, si elle possédait ce merveilleux secret, c'est qu'elle nous délivrât à jamais de la peste des révolutions. — Ce secret, mais elle l'a, et je viens précisément de vous le dire. Comme l'œuf de Christophe Colomb, comme tous les grands secrets, il n'est pas bien malin, vous le voyez.

Vous secouez la tête, et paraissez peu convaincus. Eh bien! dites-moi, pourquoi fait-on des révolutions? N'est-ce pas parce que les gouvernés prétendent qu'on ne leur donne pas assez de liberté, tandis que les gouvernants trouvent, au contraire, qu'on en donne trop? Il y a donc là-dessous ou malentendu ou mauvais vouloir, peut-être même l'un et l'autre à la fois. Notre recette les ferait-elle cesser?

D'abord, il est évident que si les droits et les devoirs des deux parties étaient définis clairement et conformément aux prescriptions les plus élémentaires du droit, il n'y aurait plus de malentendu possible; pas plus qu'on n'en voit, par exemple, de nos jours, entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire, qui pourtant n'ont pas toujours vécu en si bonne intelligence. Jadis, en effet, l'État et les Parlements étaient en guerre perpétuelle, violant à chaque instant le territoire l'un de l'autre. Depuis qu'on a posé des bornes, tout est fini.

Resterait le mauvais vouloir. Ce n'est pas certes chez les gouvernés qu'il pourrait se manifester à l'avenir, après la grosse part que leur fait mon programme. Or, c'est de leur côté, surtout, que viennent les révolutions, par la raison bien naturelle et bien légitime que le pou-



voir leur marchandant, allant même quelquefois jusqu'à leur retirer ce qui leur appartient de droit, ils sont obligés d'en venir aux voies de fait pour l'obtenir. Le jour où ils n'auraient plus rien à demander ou à craindre, pourquoi feraient-ils des révolutions? N'auraient-ils pas, au contraire, grand intérêt à maintenir une autorité dont l'unique souci serait de veiller à leur repos, comme ferait une mère attentive? Fait-on des émeutes et le coup de fusil pour changer la forme du gouvernement dans les pays (car il y en a) où les choses sont réglées sur ce pied? On n'y pense même pas; et, dans le fait, à quoi aboutiraient les révolutions? Ne faut-il pas toujours à la société une force qui la protége?

Le mécontentement des gouvernants serait, j'en conviens, plus à craindre, dans les premiers moments surtout, où ils ne seraient pas encore habitués au régime de la portion congrue. Mais ceci serait une affaire de temps, et l'État s'accoutumerait d'autant plus vite à la modestie de ses fonctions, qu'il y trouverait plus de stabilité et de repos. Dans tous les cas, au lieu de deux mécontents, comme aujourd'hui, il n'y en aurait plus qu'un, et le moins redoutable. Ne serait-ce pas un grand pas vers cette paix sociale, objet de nos ardentes aspirations?

Pour la maintenir, cette paix, vous faites-vous une idée de la force morale et matérielle dont disposerait un pouvoir qui n'aurait rien à se reprocher, ayant les mains et la conscience parfaitement nettes, qui pourrait consacrer tout son temps et son savoir-faire au maintien de la sécurité intérieure et de l'indépendance nationale, n'en étant pas distrait par les mille soucis divers qui l'assiégent aujourd'hui? On se figure que les gouvernements sont d'autant plus forts qu'ils ont plus à faire.

Grande illusion, que l'expérience devrait avoir dissipée depuis longtemps, si nous avions des yeux.

Combien il y aurait à dire encore sur ce sujet, n'étaient votre patience à ménager et certaine force majeure avec laquelle tout homme prudent doit compter. Puisse le peu que j'en ai dit vous donner à réfléchir !

CHAPITRE XXI

—

Le Passé et l'Avenir

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Permettez-moi donc, mes amis, avant de nous séparer, de vous montrer, dans un rapide aperçu, le chemin que la civilisation a parcouru, et les premières étapes tout au moins de celui qui lui reste à faire. Il ne suffit pas, en effet, d'exposer les principes de la science économique, il faut encore montrer leur justification dans les enseignements que renferme l'histoire.

La liberté a été, dans tous les temps, une grande force. C'est à elle que la Grèce et que Rome durent leur supériorité sur le reste du monde, qui ne la connaissait pas. Mais l'ignorance des temps fit que cette force reçut une destination diamétralement opposée à celle pour laquelle elle a été créée. Au lieu de servir à développer le travail, elle fut employée à le déshonorer et à l'anéantir. Voici ce qui donna lieu à ce déplorable contre-sens.

La guerre étant la principale occupation des hommes de cette époque, il était inévitable que la liberté appliquât toutes ses facultés à encourager et à développer les instincts guerriers, et elle n'y réussit que trop bien. Compensant l'infériorité du nombre par la puissance de son génie, elle triompha sans peine des grandes monar-

chies asiatiques énervées par le despotisme, et fit passer sous le joug de Rome à peu près toutes les populations du monde connu.

A côté de l'institution de la guerre florissait celle de l'esclavage, qui n'en était que la conséquence. La liberté trouva tout naturel d'en user, et, après avoir fait des esclaves, de rejeter sur eux tout le fardeau du travail. C'est ainsi que le travail, cette tâche glorieuse de l'humanité, devint, dans des mains serviles, un signe d'humiliation. Mais toute dérogation aux lois de la Providence doit être tôt ou tard expiée, et c'est ce qui arriva ici. Pendant qu'une partie des citoyens portait au loin la guerre, l'autre s'adonnait au luxe et à l'oisiveté, dissipant dans de folles orgies le produit de ses déprédations. La liberté, sous un pareil régime, tomba au niveau de ces sociétés asiatiques qu'elle avait vaincues, et subit le même sort. Après les Césars, vinrent les Barbares, attirés du fond de leurs steppes sauvages par la riche et facile proie offerte à leur convoitise.

La liberté, honteusement chassée de cette société décrépite, en punition de ses méfaits, reçut l'hospitalité dans une société naissante qui s'organisait obscurément au sein du paganisme; mais elle n'y entrait que complètement épurée et transformée. Aux premiers chrétiens, mes amis, revient l'éternel honneur d'avoir inauguré dans le monde la sainte devise : *Liberté, Égalité, Fraternité,* que nous ne voyons reparaître que dix-huit siècles plus tard. Eux-mêmes n'en goûtèrent pas longtemps les bienfaits; l'esprit théocratique, ce produit spontané de toute religion, se développa rapidement au sein du christianisme, chassa la liberté de son dernier asile et lui substitua le principe d'autorité. Cette transformation s'opéra au sein de la société religieuse du cinquième

au neuvième siècle. C'était le temps où la société civile achevait de disparaître sous le flot de l'invasion barbare. Cet état de choses ne fit qu'empirer durant la période féodale, qui avait remplacé l'esclavage antique par le servage. La liberté ne vivait plus que dans les souvenirs, mais cela suffisait pour qu'on la vît rentrer en scène à la première occasion qui lui serait offerte. Retenez bien, en effet, ceci, mes amis : c'est que les peuples qui ont connu la liberté y reviennent toujours, — et en cela est l'erreur des despotes, qui croient l'avoir fait oublier parce qu'ils prennent le silence pour l'oubli, le sommeil pour la mort.

C'est ainsi qu'après une longue léthargie, la liberté commença, vers la fin du onzième siècle, à donner de nouveau quelques signes de vie. — Elle hasarda ses premiers pas sur le terrain religieux, et avec une grande circonspection encore, car elle se bornait à faire un appel timide à la raison pour les choses de la conscience, tout en protestant de son respect pour les croyances reçues. Rome ne s'y trompa pas, et comprit toute la portée de ces premières manifestations d'indépendance. Elle y coupa court par des mesures sévères contre ces fauteurs de nouveautés qui, pour la plupart, étaient membres de son église.

Mais si la liberté ne prenait qu'un timide essor dans le domaine de la pensée, elle se montra plus hardie dans le domaine des faits, et rencontra un auxiliaire sur lequel elle n'avait guère dû compter, lorsque, vers la même époque, elle tourna ses efforts du côté de la politique. La royauté était lasse de la tyrannie que les grands vassaux de la couronne faisaient peser sur elle ; — en réalité, la noblesse féodale avait conquis une indépendance à peu près complète. Décidée à tout tenter pour

dompter cette puissance rivale, la royauté devait chercher son point d'appui dans le peuple, encore plus excédé qu'elle des abus et des vexations du régime féodal.

D'un bout de la France à l'autre, elle poussa les villes à l'insurrection contre la tyrannie des seigneurs. Dans ces mille combats partiels, livrés à la fois sur toute la surface du territoire, tantôt victorieuse, tantôt vaincue, la liberté finit par lasser l'opiniâtreté de ses oppresseurs et par leur arracher les chartes qui garantissaient son existence au sein des cités. L'histoire n'a pu recueillir les faits héroïques et les souffrances sans nombre qui signalèrent cette guerre pendant tout le onzième et une partie du douzième siècle; mais on peut s'en faire une idée par ce que l'histoire nous a transmis de la brutalité, de l'orgueil et de l'avidité de la caste féodale.

Tant d'efforts, tant de sang versé n'aboutissaient cependant encore qu'à l'affranchissement des communes. Une nouvelle et bien plus longue lutte allait commencer pour la conquête des libertés politiques; car, en affaiblissant la noblesse, la démocratie avait travaillé à fortifier la royauté, et s'était donné là un adversaire bien autrement redoutable qui devait, avec le temps, lui ravir jusqu'à ses franchises municipales, si chèrement achetées.

Mais tandis que, par l'abaissement de l'aristocratie, le pouvoir tendait à l'unité sous la forme monarchique, le pays tendait aussi, à son insu, à l'unité nationale, de telle sorte que ces deux puissances devaient être appelées à se mesurer un jour à armes égales; car l'antagonisme de leurs principes rendait entre elles la lutte inévitable dans l'avenir. Cette œuvre de concentration, qui succédait à celle de l'affranchissement des commu-



promptement noyées dans le sang, qu'en Italie, où elles eurent de l'éclat et de la durée. Restait à la démocratie française l'institution des États-Généraux, dans laquelle elle n'avait joué jusque-là qu'un rôle dérisoire, et qui valait plutôt comme protestation en faveur du droit que comme garantie sérieuse. Cette institution prit une importance momentanée après la bataille de Poitiers, qui avait abattu le roi et la noblesse; mais la bourgeoisie ne garda pas longtemps le pouvoir, et les paysans succombèrent à leur tour dans leur tentative de Jacquerie.

La société reprit alors patiemment, pendant toute la durée du quinzième siècle, son œuvre de centralisation; mais les deux éléments qui la composaient grandirent dans des proportions bien différentes. Si la nation conquérait définitivement son unité dans la guerre de l'indépendance contre les Anglais, le pouvoir royal fondait son despotisme en portant le dernier coup à la puissance des grands vassaux, et en organisant les armées permanentes, les impôts, la justice, la diplomatie. C'était aussi le temps où la papauté fondait le sien en étouffant les schismes, et en faisant prévaloir son autorité sur celle des conciles. Ainsi, à la fin de ce siècle, dans l'ordre politique, comme dans l'ordre spirituel, la liberté était vaincue; mais le ressort, violemment comprimé, allait bientôt se détendre avec une énergie nouvelle : les querelles de l'Église, auxquelles tous les esprits élevés avaient pris part; l'impression produite par le martyre de Jean Huss et par la guerre opiniâtre de ses partisans; l'étude de l'antiquité, qui avait réveillé les souvenirs glorieux de la démocratie; le progrès merveilleux des arts, qui avait raffiné les mœurs et ennobli les intelligences; le goût des expéditions lointaines, qui

avait mis en contact les civilisations diverses; enfin, la découverte de l'imprimerie, cette puissante auxiliaire de la liberté, — tout avait contribué à répandre en Europe le goût des idées nouvelles.

Au seizième siècle était réservée la gloire de leur donner une impulsion qui ne doit plus désormais s'arrêter. La lutte entre l'absolutisme et la liberté prit dès lors des proportions et un intérêt passionnés qui ont toujours été grandissant. L'histoire des trois derniers siècles a été comparée à une bataille en trois journées, où entrent successivement en ligne l'esprit religieux, l'esprit philosophique et l'esprit politique.

L'esprit religieux d'abord. La réforme débute en Suisse et en Allemagne par les prédications de Zwingle et de Luther, et par une ligue de petits princes allemands peu formidable en apparence, et qui résiste cependant à la puissance combinée de Charles-Quint et du pape. Elle y reparaît plus tard avec éclat dans la guerre de Trente ans, qui assure son établissement définitif dans les pays d'outre-Rhin.

Elle triomphe également en Angleterre, et, bien que très incomplète encore, puisque c'est avec l'aide et au profit du despotisme, elle communique cependant aux germes d'une liberté jusque-là précaire, parce qu'elle n'était pas sortie de la sphère politique, cette puissance de vitalité qui enfantera plus tard les conquêtes de la révolution de 1688. En ce moment, elle fait un pas de plus en avant, et entraînera probablement la chute du vieux système féodal dans la société politique[1].

1. Voir, sur l'origine et les progrès des Églises libres d Angleterre, le livre intéressant de M. Merle d'Aubigné, intitulé : *Trois siècles de lutte en Écosse.*

En Espagne, en Italie, elle est étouffée sous les serres de l'Inquisition.

En France, elle produit Calvin et se traîne expirante, à travers les guerres civiles et les persécutions, jusqu'au dix-huitième siècle, léguant à l'esprit philosophique la poursuite de son œuvre interrompue. Avant de succomber, elle eut du moins la consolation de voir le principe de la liberté religieuse et de la liberté civile assez puissant en Europe pour réunir dans une ligue commune, sous la direction du prince d'Orange, non seulement tous les peuples réformés, mais ses plus implacables ennemis eux-mêmes, le pape et l'empereur, contre Louis XIV, le représentant et le défenseur déclaré de l'idée absolutiste. Mais les temps avaient si bien marché, l'esprit de la réforme accomplie au dehors avait si puissamment réagi, même en France, sur le pouvoir et sur la société, qu'en 1712, comme l'a écrit M. Guizot, la monarchie pure était aussi usée que le monarque lui-même. Le principe de liberté continua à progresser dans les esprits pendant toute la durée du siècle, et passa enfin dans les faits avec la Révolution de 1789.

Nos pères purent croire son triomphe définitif; mais trois causes devaient l'ajourner pour longtemps encore. La première, c'est que la liberté, si longtemps comprimée, devait inévitablement, dans l'impétuosité de son premier essor, dépasser le but, et se déshonorer par des excès dont le souvenir, sans cesse rappelé, éloignerait d'elle pendant bien des années la foule des esprits timides et à courte vue qui rendent les principes responsables de la faute des hommes. La seconde, c'est que l'Église de Rome, dont l'esprit lui était si hostile, userait de sa puissante influence pour la discréditer et la combattre. La troisième, enfin, c'est que la Révolution



avait été circonscrite à la France, et que tant qu'il resterait à l'absolutisme un coin de terre en Europe, il dirigerait de là ses attaques contre la liberté avec la persévérance et la perfidie qui sont le caractère dominant de sa politique. Ces trois faits expliquent toutes les péripéties qui se sont produites depuis soixante-seize ans : la liberté tant de fois reconquise et perdue, l'hésitation des uns, l'égarement des autres, la démoralisation du plus grand nombre.

Mais ce ne sont là que les incidents ordinaires du drame humain, qui ralentissent la marche de l'action sans rien changer au dénouement. Ce drame ne se déroule pas au hasard; Dieu en a arrêté les phases principales, et en a abandonné aux hommes les péripéties diverses. Il s'est réservé les causes finales, et nous a abandonné les causes secondaires, conciliant ainsi son immuable volonté avec l'exercice de notre libre arbitre. Ces incidents passagers, qui semblent quelquefois aller en sens inverse des plans de Dieu, sont le fait de la liberté, l'œuvre des volontés individuelles, qui se mêlent et se croisent avec l'œuvre de Dieu, sans jamais pouvoir cependant la compromettre ou l'anéantir. La sagesse humaine consiste à démêler, au sein de cette perpétuelle confusion, le sens de la pensée divine, afin de la seconder, car tout dissentiment avec elle s'expie par la souffrance. Or, il nous semble que l'étude des révolutions sociales aboutit à la même conclusion que celle des phénomènes économiques : à savoir que *Dieu conduit la famille humaine à l'unité par la liberté.*

On pourra contester cette intervention de la Providence dans les destinées de l'humanité, mais l'on ne contestera pas, du moins, ceci : *que ces destinées ont suivi une marche constamment progressive.* L'humanité hésite,

s'arrête, recule même quelquefois, mais c'est toujours pour faire un pas de plus en avant. Il suffit de comparer les civilisations les plus avancées de l'antiquité avec celles de notre époque, pour se convaincre de la supériorité de ces dernières, et, par conséquent, de la marche continue du progrès.

Or, l'*unité* de la famille humaine étant le terme *du progrès le plus avancé* que l'esprit puisse concevoir, il est logique d'en conclure que chacun des pas qu'elle fait en avant tend à la rapprocher de ce but ; but très éloigné, sans doute, si on l'envisage au point de vue de la fusion en un seul peuple, de tous les peuples et de toutes les races qui couvrent le globe, mais plus rapproché qu'on ne le pense, si on ne porte pas ses conjectures et ses espérances au delà des frontières de l'Europe.

Pour moi, mes amis, ce n'est pas seulement dans les aspirations de mon cœur, mais dans une étude réfléchie des faits anciens et des faits contemporains, que je puise cette conviction : à savoir que les temps sont proches où l'Europe ne formera qu'une famille ; où elle sera constituée en confédération, au sein de laquelle chaque peuple continuera à vivre de sa vie propre, à se gouverner, à s'administrer à part, mais régi, comme ses voisins, par un principe uniforme, celui de la souveraineté populaire, et se rattachant à un pouvoir central chargé de veiller aux intérêts généraux de l'union.

Le passé, disais-je, justifie ces prévisions. Remarquez, en effet, que l'esprit d'association est plus qu'un calcul ; c'est un instinct puissant et tenace qui poursuit son œuvre à travers les siècles, et qui travaille sans relâche à agglomérer les populations, à assimiler les mœurs, les croyances, les lumières, les intérêts. Les premières familles se groupent et forment la tribu ; les tribus se



fusionnent et constituent les petits États : les petits États passent sous le joug des nations puissantes ; celles-ci, enfin, ont une tendance irrésistible à s'absorber dans une vaste domination. Si ces grandes agglomérations de peuples, qui apparaissent de loin en loin dans l'histoire, se dissolvent après une durée plus ou moins longue, c'est que la force avait présidé à leur création, et que la force ne fonde rien de durable.

C'est ce que les nations européennes ont compris, de nos jours, lorsque, cédant à cette loi d'attraction, elles cherchent instinctivement le terme de leurs sanglantes discordes dans un système unitaire fondé sur la liberté. Elles marchent à ce dénouement, sans en avoir clairement conscience ; mais comment ne pas voir qu'il est le résultat inévitable des progrès qui s'accomplissent chaque jour dans l'ordre matériel et dans l'ordre moral ?

Tout tend, en effet, aujourd'hui, à rapprocher les peuples : — les découvertes nouvelles, qui, en imprimant à la circulation des personnes, des choses et des idées une prodigieuse rapidité, ont multiplié les relations, effacé les préjugés, assimilé de plus en plus les mœurs et les usages ; — les grandes entreprises industrielles, qui ont eu pour conséquence le cosmopolitisme des capitaux, la fusion et la solidarité des intérêts ; — la liberté des échanges, qui a supprimé les frontières ; — enfin, la diffusion des idées libérales, qui a réuni tous les peuples de l'Europe dans une commune aspiration et réalisé l'unité dans les esprits avant de l'introduire dans les faits.

Un écrit tout récent me fournit l'heureuse occasion d'invoquer à l'appui des idées que je viens de vous soumettre, l'opinion du plus éminent de nos économistes. M. Michel Chevalier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du

1er juin 1866, après avoir tracé le tableau de la crise que l'Europe traverse en ce moment, déplore l'état d'isolement et d'antagonisme dans lequel se maintiennent les peuples d'Europe, et se demande pourquoi, pour en finir avec les désastreuses traditions du passé, ils ne contracteraient pas une sorte d'union, en constituant une autorité centrale chargée de prononcer sur leurs différends.

Il fait observer que l'existence indépendante de chaque État, le respect de son individualité et de sa souveraineté dans les limites de son propre territoire, peuvent parfaitement se concilier avec l'existence d'un pouvoir central.

Il invoque, à cet égard, l'exemple des États-Unis d'Amérique, « où les deux souverainetés marchent parallèlement l'une à l'autre, sans rencontrer plus de froissements qu'on n'en rencontre dans la vie privée, entre de proches parents qui s'aiment, s'estiment et sont cités pour l'harmonie et le modèle qu'ils offrent de l'esprit de famille. »

« Pour qu'il survînt un conflit entre elles, ajoute-t-il, il a fallu, non seulement qu'entre le Nord et le Sud il y eût une différence aussi profonde que celle qui naissait de l'esclavage, admis dans le Sud et répudié dans le Nord, mais encore que le Sud égaré affichât la volonté de perpétuer et d'étendre sur de nouveaux espaces, d'importer même dans le Nord, sous une certaine forme, cette institution antipathique à l'esprit libéral et égalitaire dont l'Amérique du Nord est la plus parfaite personnification dans le monde. Après une lutte à jamais mémorable, le Sud a été vaincu et a dû se soumettre. L'esclavage est aboli. Cette œuvre accomplie, la souveraineté collective de l'Union, qu'on avait contrainte

de déborder, va vraisemblablement rentrer dans son lit, reprendre son cours accoutumé et ses limites ordinaires, laissant à la souveraineté des États le champ qui lui a appartenu.

» Ce n'est pas moi qui signale ce modèle à l'Europe, sauf les variations et les restrictions qu'exige le génie de celle-ci. L'idée de reproduire, sous réserves, parmi les nations européennes, une organisation semblable à celle de l'Union américaine a été recommandée, il y a vingt ans, par un philosophe illustre qui, à la savante analyse dont sont douées les têtes philosophiques, unit l'esprit d'invention et de divination qui est le propre des poètes : M. Victor Cousin. Voici ses paroles :

« Un peuple est un grand individu. L'Europe est un » seul et même peuple, dont les différentes nations » européennes sont des provinces; et l'humanité tout » entière n'est qu'une seule et même nation qui doit » être régie par la loi d'une nation bien ordonnée, à » savoir : la loi de justice, qui est la loi de la liberté. La » politique est distincte de la morale, mais elle n'y peut » être opposée. Et qu'est-ce que toutes les maximes » inhumaines et tyranniques d'une politique surannée » devant les grandes lois de la morale éternelle? Au » risque d'être pris pour ce que je suis, c'est à dire pour » un philosophe, je déclare que je nourris l'espérance de » voir peu à peu se former un gouvernement de l'Eu- » rope entière à l'image du gouvernement que la Révo- » lution française a donné à la France. La Sainte- » Alliance qui s'est élevée, il y a quelques années, entre » les rois de l'Europe, est une semence heureuse que » l'avenir développera, non seulement au profit de la » paix, déjà si excellente en elle-même, mais au profit » de la justice et de la liberté européenne. »

» Depuis que M. Cousin a écrit ces lignes, le monde a marché plus dans ce sens que dans la direction opposée. »

Les rois, en effet, en contractant une alliance qu'ils ont osé appeler *sainte*, et en faisant ainsi peser sur l'Europe leur joug, qui n'a pas duré moins d'un demi-siècle, ont appris aux peuples que c'est aussi à une alliance, mais véritablement *sainte*, qu'ils devaient demander la paix et la liberté.

Comment comprendre qu'il se trouve encore des gens qui traitent ces perspectives de chimère et d'utopie? S'ils eussent vécu il y a huit siècles, eussent-ils cru possible de soumettre à la même loi, de confondre dans la même existence politique, économique et morale, le Béarnais, le Breton, le Flamand, l'Alsacien, sans parler des autres? Pourquoi ce qui a été praticable pour trente cinq millions d'hommes, ne le serait-il pas pour deux cent cinquante millions. La Chine, avec une population d'un quart au moins plus nombreuse que celle de l'Europe entière, forme un empire unique. Or, ce que nous appelons de nos vœux, ce n'est pas un empire unique, une grande monarchie européenne, mais les *États-Unis d'Europe*.

Tels sont, mes amis, réduits à leurs points essentiels, le tableau que le mouvement de la civilisation nous offre dans le passé, et les perspectives qu'il nous ouvre sur l'avenir. Ce passé, j'en ai demandé l'interprétation à la haute intelligence qui a si puissamment contribué à créer chez nous la philosophie de l'histoire; cet avenir, j'ai cherché à en pénétrer le secret dans les faits qui ont manifesté à toutes les époques, et de nos jours plus que jamais, les tendances instinctives, mais opiniâtres, de l'humanité.

De cet aperçu il résulte que, dans l'ordre politique, de même que dans l'ordre économique, tous les intérêts légitimes ont constamment aspiré à la liberté, comme à la vraie condition de leur sécurité et de leur développement. En présence d'un élan si unanime, si obstiné, on s'étonnerait que son règne ait tant de peine à s'établir, si l'on ne savait avec quelle persévérance aussi a été entretenue jusqu'ici l'ignorance des classes populaires, qui ont servi d'instrument aveugle à tous les despotismes politiques et religieux. Aussi est-ce de ce côté, surtout, qu'il importe aujourd'hui de projeter la lumière.

Combien il y aurait à dire également sur le compte de la classe moyenne, si vaillante jadis, et qui semble tombée, de nos jours, dans une sorte d'atonie! La postérité, mes amis, aura le droit de nous juger sévèrement. Que nos ancêtres du Tiers-État aient mis à conquérir la liberté, depuis l'affranchissement des communes jusqu'à la Révolution, cinq cents ans et plus, y compris de longs intervalles de lassitude ou d'illusion, cela se comprend; les obstacles étaient si formidables, les moyens d'action si limités! Ils n'avaient même pas conscience du résultat final de leurs efforts; ils avançaient à tâtons, et la lumière ne se fit dans leur esprit qu'à la dernière heure. Mais aussi, quand elle se fut faite, avec quelle décision dans la volonté, avec quelle justesse et quelle élévation dans les vues, ils couronnèrent l'œuvre des siècles! Nous n'avons donc pas le droit de nous plaindre d'eux. Nos descendants n'en diront pas autant de nous.

Les difficultés qui nous arrêtent encore sont des toiles d'araignée comparées aux mailles d'acier dont le vaste réseau enlaçait nos pères. Là où ils eurent des abîmes

à franchir, nous ne rencontrons que des ornières, et nous y versons. Leurs forces étaient disséminées, les nôtres forment faisceau; mais nous les laissons sommeiller. Qu'importe donc la supériorité de notre position, si l'obstacle à la liberté n'est pas hors de nous, mais en nous-mêmes, dans notre impuissance à la comprendre, à la désirer, à la pratiquer!

Est-ce à dire que nous soyons une race dégénérée? Non, certainement; nous avons hérité de tous les dons, de tous les instincts, de toutes les aptitudes que la Providence avait si libéralement départis à nos pères : vivacité d'esprit, fécondité d'invention, amour de l'indépendance, enthousiasme pour les grandes choses..... Comment expliquer alors des conduites si différentes?

Le voici : Tandis que nos pères exploitaient vaillamment la richesse de leur fonds, nous le laissons en jachère; pis que cela, nous y semons quelquefois l'ivraie. Comparez le prodigieux mouvement qui se fit dans les esprits depuis la renaissance jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'ardente curiosité qui poussait nos pères dans des voies nouvelles, la patience de bénédictins qu'ils déployèrent dans les travaux les plus arides, la prédilection que plus tard ils manifestèrent pour les spéculations philosophiques, ces sources vives de toutes les connaissances humaines; comparez cette active et intelligente poursuite du beau et du vrai à notre apathie, à notre frivolité, et vous aurez le mot de l'énigme.

De nos jours, aussi, la science a d'infatigables pionniers, qui ont même énormément distancé leurs prédécesseurs dans les voies que ceux-ci avaient ouvertes, et qui en ont ouvert de nouvelles. Mais la différence entre les deux époques gît en ceci : que les études sérieuses n'occupent plus aujourd'hui que l'aristocratie intellec-



tuelle de la nation, et laissent la masse indifférente, tandis que jadis la classe éclairée tout entière suivait avec un vif intérêt les travaux et les découvertes des intelligences d'élite. Les questions, au début littéraires et artistiques, plus tard philosophiques, plus tard, enfin, politiques et sociales, étaient partout à l'ordre du jour, et passionnaient les esprits. On ne s'entretenait guère d'autre chose, même parmi les femmes, qui, en cela, comme en tout le reste, tombèrent quelquefois dans l'excès, jusqu'à prêter au ridicule. — Affaire de mode, direz-vous. — Sans doute, mais avouez que cette mode-là valait bien celle des colifichets et des spéculations de Bourse. Assurément, la coquetterie et l'amour du gain n'étaient pas inconnus à l'ancienne société, mais on savait du moins s'y occuper d'autre chose.

Eh bien! cette solution de continuité entre la tête et le corps de la nation, c'est là ce qui fait aujourd'hui notre malheur. Les penseurs vont résolûment de l'avant, croyant être suivis, et lorsqu'ils se retournent, ils ont la douleur de voir bien loin derrière eux la foule attardée, qui ne les écoute plus, et qui s'abandonne étourdiment à ses goûts favoris du lucre et de la dissipation. Voilà pourquoi nous restons pris dans des toiles d'araignée; car, que peut une poignée d'hommes de bonne volonté, même pour rompre ce fragile réseau, si personne ne les seconde?

Telle est, à cette heure, l'inertie de la classe éclairée. Mais il est une classe qui est demeurée étrangère jusqu'ici aux plaisirs de l'intelligence, et qui devrait y être attirée, au moins, ce semble, par le charme de la nouveauté. Et si à ce mobile, qui a bien son prix, se joignait celui de leur propre intérêt et de l'intérêt de leur pays, faudrait-il désespérer de voir les hommes de la

classe laborieuse tenter enfin quelques efforts pour sortir de leur infériorité intellectuelle !

Vous ne vous rendez peut-être pas compte, mes amis, de l'influence que l'instruction exerce sur la condition et le bien-être individuel. Un voyageur français, racontant dernièrement, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sa visite à l'arsenal de Boston, exprimait l'impression qu'il avait éprouvée à la vue de trois cents ouvriers retournant à leur travail, tous graves, bien vêtus, quelques-uns tout à fait bourgeois. Il ne pouvait se figurer que ce fussent là des manœuvres, et il ajoutait : « Ce que » nous appelons le *peuple*, c'est à dire une foule igno» rante et sans avenir, n'existe pas au Massachussets ; » et le secret de ce prodige, la baguette de fée qui élève » tout le peuple au rang des classes moyennes, c'est » l'éducation. »

Rien de plus simple que l'explication de ce prodige. Le développement de l'intelligence contribue au bien-être d'un homme de deux manières, en le mettant en mesure de retirer de son travail un profit plus élevé, et en le portant à ménager ses ressources. Aptitude et prévoyance, tels sont les fruits de l'éducation. Elle élève du même coup notre niveau moral, en nous inspirant un légitime sentiment d'orgueil, qui nous met en garde contre tout ce qui pourrait compromettre notre dignité, notre honneur, nous rabaisser dans notre propre estime et dans celle des autres. L'ouvrier instruit sent qu'il a le droit de porter la tête haute, et d'être écouté lorsqu'il parle d'égalité.

Il comprend mieux aussi le prix de cette liberté qui tient une si grande place dans ses aspirations, mais dont il est si peu en mesure aujourd'hui, s'il s'interroge de bonne foi, de servir utilement la cause. Sans doute,



[illegible] son côté; mais qu'est-ce que le nombre [illegible]? Quel respect peut inspirer une vo-[illegible] s'imposer aux autres, n'a d'autre titre [illegible] que cet argument aveugle et brutal, le [illegible] sont aussi, dans de telles conditions, [illegible] contre les erreurs du jugement et les en-[illegible] de la passion? En croyant servir la liberté, [illegible] sûr qu'on ne la compromet pas, non seule-ment pour le présent, mais pour un long avenir peut-être?

[illegible], mes amis, si vous aimez votre patrie, — [illegible] pourrait en douter? — c'est donc pour elle au-tant que pour vous-mêmes que nous vous convions à vous instruire. Je vous montrais tout à l'heure d'autres [illegible], les ouvriers de la pensée, abandonnés à leurs propres forces dans la plus ingrate des tâches, la con-quête de la liberté, et attendant des auxiliaires. Ne serez-vous pas heureux de leur en servir? Et si tel est votre désir, n'éprouveriez-vous pas quelque honte d'ap-porter, dans cette patriotique collaboration, dans cette œuvre éclairée, pour toute mise sociale, l'IGNORANCE?

Permettez-moi de terminer nos entretiens par ce mot si tristement significatif, pour vous faire sentir tout le poids de votre responsabilité, toute l'étendue de vos devoirs.



TABLE DES MATIÈRES

Pages

SECTION PREMIÈRE. — SPOLIATION

SECTION DEUXIÈME — DILAPIDATION

SECTION TROISIÈME — OPPRESSION

Bordeaux. — Typographie AUG. LAVERTUJON, rue des Treilles, 7.





